Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12675 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 30 OCTOBRE 1985

M. Marcos assiégé

Sombre et sanglante commémoration! A quelques jours du vingtième anniversaire de la *prise du pouvoir par le président* Marcos, en novembre 1965, les Philippines sont au plus mal. Le pays s'enfonce chaque jour un peu plus dans l'impasse politique, dans la crise économique et dans la guerre civile. Une impression de déjà vu.

Comme en beaucoup d'autres endroits, on est passé de la démocratie à la dictature, et de celle-ci à la lutte armée animée par les communistes. Aujourd'hui, les Philippines, forteresse du monde occidental, risquent de tomber avec fracas dans l'autre camp.

Vingt ans après une expérience visant à transformer ce pays en une vitrine exemplaire du développement et de la démocratie en Asie – « a fortiori » après la victoire des communistes indochinois en 1975, – les Philippines sont, à bien des égards, un guêpier pour les Etats-Unis, dont les intérêts sont grands et qui ont trop tardé à prendre leurs distances à l'égard d'un régime impopulaire. Après tant d'années d'efforts et tant de milliards de dollars dépensés, comment ne pas évoquer, ainsi que le font avec insistance, ces temps-ci, hommes politiques et journalistes américains, le spectre du Vietnam, du Nicaragua ou de l'Iran? Même si les différences sont nombreuses, les causes et les conséquences de la politique obstinément suivie jusqu'à présent sont *le plus souvent identiques*. Et toutes sont aussi désastreuses pour les Etats-Unis.

Très malade, semble-t-il, assiégé dans son palais de Manille *par d'incessantes* manifestations, le président Marcos, despote habile, règne encore avec le soutien de l'armée et des grands barons d'affaires qui contrôlent, grâce à lui, des pans entiers de l'économie, et avec celui, jusqu'ici sans faille, de Washington.

Mais M. Marcos règne sur un archipel, naturellement divisé, où la corruption, le sous-développement, la gabegie administrative et la militarisation des campagnes, avec son cortège d'arbitraire et de crimes, sont devenus endémiques. C'est de tout cela, répression politique, injustice sociale, passivité de la justice, pouvoir exorbitant donné aux forces armées par près de dix ans de loi martiale (1972-1981), que se nourrit la NPA, le bras armé du Parti communiste philippin. Sur cette analyse, tout le monde s'accorde désormais, y compris les Américains. La progression des communistes, le soutien populaire croissant dont ils disposent au sein d'une population essentiellement catholique excluent que ce régime puisse redresser une situation définitivement compromise par l'assassinat, en août 1983, *du chef de l'opposition* libérale, le sénateur Aquino.

Le dilemme des Etats-Unis est à la mesure de leur engagement et de leurs intérêts. Outre la sympathie que M. Reagan porte à M. Marcos, anticommuniste bon teint, les Etats-Unis possèdent *dans* l'archipel les deux plus grandes bases aéronavales situées hors de leur territoire. Leur perte, dans une zone où les Soviétiques progressent, serait une catastrophe.

A Washington, où tous les voyants rouges sont aujourd'hui allumés, la question se pose pour la première fois de savoir s'il faut lâcher M. Marcos et, le cas échéant, comment. Mais M. Marcos, que les Etats-Unis ont habitué à la carotte plutôt qu'au bâton, résiste. Ce ne sont sans doute pas les communistes qui s'en plaindront.

Accord sur l'assurance-chômage

• Réduction de l'allocation de base
• Allongement de la durée de certaines prestations

Le CNPF, la CGPME, la CGC et FO ont signé, le 29 octobre au matin, un protocole d'accord sur une nouvelle convention d'assurance-chômage, sous réserve de l'aval du gouvernement pour un rééchelonnement de la dette du régime. Ce protocole prévoit une augmentation des cotisations, une réduction de l'allocation de base et l'allongement de la durée de versement de certaines prestations.

La CGT, hostile à cet accord, a refusé de signer. La CFDT se prononcera la semaine prochaine, mais selon toute vraisemblance elle l'approuvera.

Décidément, ces partenaires sociaux que l'on dit si mal en point, incapables de s'entendre au niveau interprofessionnel, savent *encore surprendre*. Cinq jours après la journée d'action de la CGT et moins de cinq mois avant les élections législatives, ils viennent de conclure leur premier grand accord national depuis l'échec en décembre 1984 des négociations sur la flexibilité de l'emploi, transformant l'essai déjà réussi sur l'assurance-chômage en juillet dernier.

Par cette *« victoire de la politique contractuelle, chère, péniblement acquise »*, selon la formule de M. Yvon Chotard, ce *« compromis équilibré »*, pour reprendre l'expression de M. Deleu (CFTC), les partenaires sociaux sauvent l'UNEDIC, qui risquait d'être en état de cessation de paiement au 1er novembre et pour laquelle il fallait trouver 12,5 milliards, la préservent d'une mise sous tutelle de l'Etat et assainissent sa trésorerie.

Mais, au-delà de ce réalisme paritaire ou de ce comportement de gestionnaires responsables, pour lesquels un sou est un sou, l'accord du 29 octobre est chargé de toute une symbolique. La veille de sa conclusion, M. Edmond Maire n'avait pas craint de jouer le mouton noir dans le « troupeau » syndical en jugeant qu'une réduction de l'action syndicale à la grève, quelques jours après l'échec de la CGT, était une vision bien archaïque de l'action syndicale.

Le syndicalisme a aussi pour rôle de contracter, de faire évoluer les comportements par la négociation, d'intervenir dans la gestion. L'entente réalisée sur l'UNEDIC est une illustration qui tombe à point pour cette stratégie même si les esprits chagrins y verront plus ce que les chômeurs risquent de perdre que ce que l'assurance-chômage a gagné. Ne serait-ce que sa survie... Une nouvelle fois, M. Maire a bousculé un tabou. Les gestionnaires de l'UNEDIC *en ont mis à mal* bien d'autres.

« Un accord qui ne donne satisfaction à personne est un bon accord », a souligné pour la CGPME M. Jean Brunet. L'accord en question a obligé chaque partie, – à l'exception de la CGT qui s'est rapidement mise hors jeu alors que les autres syndicats tentaient de faire front commun (non sans difficultés) – à accepter des dispositions que, récemment encore, elle refusait obstinément. L'attitude du CNPF est à cet égard éclairante.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite et nos informations page 25.)

Demain, la ségrégation ?

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Le problème des immigrés est plus que jamais à l'ordre du jour, comme l'a montré le débat télévisé entre MM. Chirac et Fabius. Ce débat intervenait quelques jours seulement après la publicité fracassante donnée par le RPR à diverses *« mesures-clés pour nos libertés »* (1). Or parmi elles : les aides familiales à vocation démographique – en clair, les prestations familiales les plus courantes – seront réservées aux nationaux. Ainsi, abandonnant la mesure et la prudence dont il faisait preuve face aux problèmes de l'immigration, le RPR s'aligne brusquement sur les positions les plus *extrêmes, et s'engage de façon* solennelle à réaliser cette promesse électorale : *« Il faut le faire, nous le ferons. »*

Refuser toutes prestations aux enfants étrangers, l'idée n'est pas nouvelle : le Front national ou le Club 89, proche de Jacques Chirac (2) avaient déjà prôné une telle exclusion. Mais l'affaire prend un tout autre tour quand une grande formation politique et l'un des principaux « présidentiables » reprennent ce projet à leur compte et en font l'un des enjeux essentiels des prochaines élections.

D'abord, on accrédite une conviction, déjà bien suffisamment répandue : les immigrés ne sont là que pour puiser dans les fonds de notre Sécurité sociale, thème cher à Jean-Marie Le Pen et au Club 89. Or la question, très classique, de savoir si, sur ce plan, les étrangers prélèvent plus qu'ils n'apportent, est en réalité d'une grande complexité, récemment accrue par certains interdits de la commission nationale Informatique et Libertés.

Les « 108 milliards » avancés par M. Le Pen relèvent de l'affabulation délirante ; quant au Club 89, il entend démontrer que les immigrés mettent à sac la Sécurité sociale *« à partir de quelques données ponctuelles »*. mais on reste atterré par la façon dont est conduite une opération *de pure désinformation : chiffres* carrément faux ou présentés d'une façon si tendancieuse qu'elle devient déshonorante.

D'autre part, et surtout, le simple fait de s'engager solennellement à ne pas verser de prestations familiales aux enfants de nationalité étrangère, banalisant le principe d'une discrimination entre les enfants vivant ensemble sur notre sol, va à la rencontre des sentiments les plus troubles – je veux dire les plus bas – d'une fraction de la population ; elle déculpabilise ces sentiments, elle les justifie, elle les attise.

∴

Sur le fond, la mesure de ségrégation, puisqu'il faut bien l'appeler par son nom, préconisée par le Front national et le RPR appelle quelques brèves observations, au plan moral, pénal, juridique, démographique.

– D'un point de vue éthique, à chacun, bien évidemment, de réagir selon ses impératifs. Il faut *cependant souligner* certains points. En les excluant du bénéfice des prestations familiales, on entend faire *décamper nombre de* familles étrangères.

Le Club 89 suggère même que soit supprimée la carte unique de résident, instituée en 1984, *sans respect des droits acquis par leurs actuels bénéficiaires :* curieuse façon de respecter les engagements de la France, surtout lorsque l'on sait que ces dispositions ont été adoptées à l'unanimité à l'Assemble nationale !

(Lire la suite page 25.)

(1) Voir la page publicitaire publiée par *le Monde* daté 6-7 octobre.

(2) *Une stratégie de gouvernement*, éditions L'Albatros, 1985.

La femme de Sakharov serait autorisée à quitter l'URSS

Le journaliste soviétique Victor Louis a confirmé l'information selon laquelle Elena Bonner pourrait se rendre en Occident pour se faire soigner.

PAGE 28

La rencontre entre le roi Hussein et M. Arafat

Le souverain jordanien et le chef de l'OLP ont eu une longue explication afin d'éviter la rupture.

PAGE 3

Elections générales au Guatemala

Le scrutin du 3 novembre est censé parachever le « processus de démocratisation », mais l'armée, qui poursuit énergiquement son action contre la guérilla, demeure une force politique importante.

PAGE 5

Procès des « époux Turenge » : plaider coupable ou non coupable

Les avocats des deux officiers français incarcérés en Nouvelle-Zélande hésitent entre les deux tactiques.

PAGE 4

Les évêques français : maintenir le cap du concile

Pour l'épiscopat, qui a tenu son assemblée générale à Lourdes, le prochain synode devrait réaffirmer les grandes orientations de l'Eglise fixées il y a vingt ans.

PAGE 23

En plein Xérès

Les digressions de Bernard Frank

PAGE 12

Le Monde

SCIENCES

Les six travaux d'Hermès

Les chercheurs européens devront surmonter six difficultés techniques avant de fabriquer l'avion spatial.

Lire page 9 l'article de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

La foire aux « puces » à La Villette

Page 10

Débats : administration (2) • Etranger (3 à 6) • Politique (7-8) • Culture (12) • Communication (14) • Société (23-24) • Economie (25 à 27)

Programmes des spectacles (13-14) • Radio-télévision (14) • Echecs (28) • Informations services : « Journal officiel », Météorologie, Mots croisés (24) • Carnet (8) • Annonces classées (16 à 22)

La saga des Gandhi

Un an après la mort d'Indira, un cousin de Rajiv, Arun Kumar Nehru, est devenu le « numéro deux » du régime

De notre correspondant

New-Delhi. – Et s'il arrivait quelque chose à *M. Rajiv* Gandhi ? Au moment où elle s'apprête à célébrer en grande pompe le premier anniversaire de la mort d'Indira Gandhi, le 31 octobre, l'Inde s'interroge. Les trente-cinq mille policiers convoqués à New-Delhi pour la grande cérémonie de jeudi, les complots d'assassins sikhs déjoués quelques heures avant les récentes visites du premier ministre à New-York puis à Londres, les terroristes enturbannés qui n'ont pas tous enterré la hache de guerre au Pendjab, les mesures de sécurité sans précédent qui entourent tous les mouvements de M. Rajiv Gandhi, sont là pour rappeler quotidiennement à tous que le danger est bien réel. Depuis quelques semaines, consciente qu'en cas de malheur le pays se tournerait encore une fois vers la dynastie des Nehru-Gandhi, l'élite politico-médiatique de la capitale propose un nom.

Enfant unique, Indira Gandhi avait succédé à son père, le pandit Nehru, en 1966. A sa mort, des mains de ses gardes du corps sikhs, *c'est le fils aîné* de la grande dame qui dut reprendre le flambeau dynastique, son frère cadet Sanjay étant mort en 1980. Aujourd'hui, il n'y a plus de successeur en ligne directe. Apparemment, Mme Sonia Gandhi, épouse du premier ministre, ne veut pas entendre parler de politique. Elle est, de toute façon, d'origine italienne, ce qui poserait des problèmes, et ses deux enfants ont moins de seize ans. Quant aux membres associés de l'illustre famille – oncles, cousins, neveux, – ils sont tous trop âgés, trop jeunes ou étrangers à la scène politique. *Un* seul nom sort du lot, celui de M. Arun Kumar Nehru, âgé de quarante-quatre ans, cent quatre kilos d'ambitions et de certitudes.

Motilal Nehru, grand-père d'Indira Gandhi et véritable fondateur de la dynastie, avait un frère : Nandalal Nehru. M. Arun Kumar est son arrière-petit-fils, pur brahmane et marié, de surcroît, à une cousine éloignée d'Indira Gandhi. La famille, en Inde, n'est pas un vain mot.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 6.)

débats

ADMINISTRATION

Un prochain conseil des ministres doit adopter une réforme du Conseil d'Etat. Elle ne satisfait pas Alain de La Bretesche et Corinne Lepage, qui souhaitent un large débat sur une refonte d'envergure. Michel Balluteau demande de son côté que la sérénité revienne dans la fonction publique après quatre années difficiles.

La vraie réforme du Conseil d'Etat

L'institution devra mieux combattre pour la défense des libertés individuelles

par ALAIN DE LA BRETESCHE et CORINNE LEPAGE (*)

LE monde politique pressent que le Conseil d'État sera demain l'arbitre de la cohabitation. En effet, ce n'est pas le Conseil constitutionnel mais le juge administratif qui, saisi par un simple citoyen, dira si le président pouvait seul nommer tel directeur de société nationalisée ou si le premier ministre pouvait prendre telle décision en conseil de cabinet à Matignon. C'est encore le juge administratif qui définira les contours des pouvoirs du chef des armées par rapport à ceux du chef du pouvoir réglementaire.

Nul ne contestera l'absolue nécessité d'une réforme de la juridiction administrative dans son ensemble afin de permettre à cette grande institution de redevenir l'ardent défenseur des libertés individuelles et de s'adapter aux nouveaux rapports du pouvoir administratif avec les particuliers. Il faut donc ouvrir un large débat où des problèmes majeurs seraient soulevés :

– Pourquoi notre plus haute juridiction administrative refuse-t-elle obstinément ce qu'admettent toutes les autres en Europe : faire prévaloir le droit communautaire sur le droit interne ?

– Pourquoi le Conseil d'Etat reste-t-il en deçà du mouvement désormais puissant déclenché par la Cour européenne des droits de l'homme pour l'application de ce que tous les Européens appellent un procès équitable ?

– Pourquoi la différence entre les juges de premier degré que sont les tribunaux administratifs issus de la même ENA et le Conseil d'Etat reste-t-elle curieusement une différence de nature et non de degré comme dans la juridiction judiciaire ?

– Que reste-t-il de la belle notion d'excès de pouvoir lorsqu'il n'est constaté que six, sept ou même huit années après que le mal a été accompli ? La Cour européenne des droits de l'homme ne va-t-elle pas jusqu'à juger, dans ce cas, l'existence d'un déni de justice !

– Pourquoi est-il si difficile d'obtenir sans révolution que quelques décisions administratives individuelles ne soient pas appliquées tant que le juge n'a pas statué sur le recours que lui a présenté l'administré ?

Il est à craindre que l'occasion d'une véritable réforme soit encore manquée, si l'on s'en tient au projet du gouvernement. Il ne s'agirait que d'une réforme interne, seulement destinée à régler des problèmes d'effectifs par l'adjonction de nombreux fonctionnaires de l'administration active et spécialement fiscale.

(*) Respectivement président et vice-président de l'Association des jeunes avocats pour le droit administratif et fiscal.

Apaisement pour la fonction publique !

Pour un nouveau statut des personnels, dont la promotion sera liée aux vrais mérites.

par MICHEL BALLUTEAU (*)

LES problèmes de notre fonction publique, conséquence des graves erreurs de perspective politique ou de gestion des personnels commises par les gouvernants communistes et socialistes, touchent l'ensemble des agents publics. L'ensemble, et pas seulement les hauts fonctionnaires, même si l'attention est le plus souvent portée sur eux seuls.

A ceux qui évoquent l'abandon depuis 1981 des principes d'égalité et de neutralité qui fondent la conception républicaine de la fonction publique, nous répondons que l'apaisement et la sérénité devraient succéder à quatre années de désorganisation, de dégradation de la situation des personnels, de politisation de l'action administrative et de la gestion des fonctionnaires.

Ainsi, par exemple, les préfets, ambassadeurs et directeurs d'administration savent bien que le gouvernement peut à tout moment leur demander de quitter leur poste. Il est impensable d'imaginer un président de la République, s'il choisit de se maintenir, refusant de signer les décrets de nomination ou d'affectation des fonctionnaires « à la discrétion du gouvernement ». Aucun artifice juridique n'éviterait d'assimiler ce refus à un *casus belli* à l'encontre de ce dernier.

Par ailleurs, et il s'agit-là de recrutement, une simple lecture de l'article 12 du statut général de juillet 1983 conduira le futur gouvernement à constater que les nominations « pour ordre » sont nulles et de nul effet. En clair, un directeur adjoint de cabinet de ministre nommé inspecteur général d'une administration et qui néglige de prendre ses fonctions se verra appliquer la loi : les postes administratifs existent parce qu'ils sont utiles et doivent donc être effectivement pourvus ; s'ils peuvent rester vacants, il convient donc de les supprimer !

En revanche, les mouvements politiques n'ayant pas à se substituer aux fonctionnaires et à leurs délégués, c'est à ceux qui estiment que la condition de compétence n'est pas remplie par tel bénéficiaire d'un décret pris par le gouvernement Fabius de saisir la juridiction administrative, en se fondant sur la décision, en date du 12 septembre 1984, du Conseil constitutionnel. Au Conseil d'Etat de se prononcer et d'annuler au besoin telle nomination à la Cour des comptes ou au sein d'une inspection générale.

Revenus en charge des affaires du pays, nous mettrons en place un nouveau statut des fonctionnaires dont l'une des caractéristiques sera de lier à nouveau la promotion aux mérites véritables. Les nominations « au tour extérieur » dans la haute fonction publique seront soumises à période probatoire de deux années, au terme de laquelle une commission indépendante – constituée notamment du vice-président du Conseil d'Etat, du premier président de la Cour des comptes, etc. – jugera de la manière de servir des agents ainsi nommés et en fera rapport au gouvernement, avant éventuelle titularisation.

N'existe-t-il pas un risque avec la création – dont le secret vient d'être percé – d'une inspection générale de l'action extérieure ? Composé de quarante-huit emplois, dont vingt-sept d'inspecteurs généraux, ce nouveau corps se substituerait à l'actuelle inspection des affaires étrangères, forte de neuf emplois. Multiplier par cinq et plus les effectifs d'une service est déjà curieux. On comprend mieux l'objet réel de cette affaire si l'on sait que la loi du 11 janvier 1984, dans son article 22, abolit le concours de recrutement pour la « *constitution initiale d'un corps* », ce qui est le cas. Ainsi, le ministère des relations extérieures, déjà fortement touché par la politisation de la gestion des personnels, pourrait offrir une vingtaine d'emplois de haut niveau, par exemple à des députés ou à dignitaires socialistes soucieux de leur situation après mars 1986.

Le gouvernement prétendra sans doute avoir des intentions pures. Il le prouvera en renonçant à cette création, ou, à tout le moins, en incluant dans le statut du nouveau corps une procédure probatoire. A défaut, le pouvoir socialiste démontrera même aux plus crédules qu'il considère bien l'administration comme une piste d'atterrissage pour les malchanceux du suffrage universel.

(*) Délégué national du RPR chargé de la fonction publique.

LU

« LE SEXE ET L'ÉCONOMIE » de Philippe Simonnot

Phantasmes et réalités

PHILIPPE SIMONNOT n'a pas envie d'égayer spécialement, comme son titre pourrait le faire croire, la « *science lugubre* » dont parlait Carlyle, c'est-à-dire l'économie politique. En fait, il n'a pu résister, semble-t-il, à deux pulsions : l'une est de conduire un exercice de haute école intellectuelle, allant du « canular » à l'analyse pointue, tout à fait originale, non des rapports commerciaux entre le sexe et l'économie (le livre ne traite pas du tout de la prostitution) mais des relations entre ce qui fait courir les hommes : l'argent, l'amour et le pouvoir. L'autre est de réintroduire la gratuité comme une catégorie économique à part entière.

⁂

Commençons par là. Philippe Simmonot ne se trouve pas seul sur cette voie. François Perroux, il y a un quart de siècle, publiait l'ouvrage *Economie et société : échange, contrainte et don*, où il faisait une large place dans sa conception de l'économie à la structure de la solidarité, répondant à la satisfaction des besoins qui ne sont pas solvables. Ici, notre auteur insiste avec raison sur la nécessité de prendre en compte la générosité dans le circuit économique, même si le PNB y est allergique. Et de rappeler justement l'importance de travaux de Mauss sur le don dans les sociétés primitives.

Pour le sexe, le parcours est beaucoup plus subtil, tellement parfois que l'on surprend notre auteur à en rajouter pour les besoins de sa thèse. En tout cas, il prend son sujet de haut. Ayant découvert que le mot grec *ousia* signifiait en même temps : capital et sperme, le voici phantasmant tout au long du livre sur cet... accouplement de notions. De même rappelle-t-il que le premier économiste de l'Occident, Xénophon, avait inventé la division du travail, celle qui prévalait entre l'homme et la femme dans et hors la maison.

⁂

Philippe Simonnot, ainsi lancé, laisse aller sa réflexion et son imagination. Le voici recherchant le fondement sexuel du libéralisme... dans saint Augustin, qui dit que du mal peut sortir le bien, comme Adam Smith pensait que la somme des recherches de l'intérêt purement égoïste pouvait conduire au bien commun. De même voit-il dans l'interdit de l'inceste la solution économique au problème de l'inégale distribution des femmes selon les familles ou les groupes humains. Intéressant examen également des rapports entre l'urbanisation et la sexualité, la ville libérant l'individu beaucoup plus que la campagne. De là à dire que « *le sexe est le moteur de l'urbanisation* » !

⁂

Philippe Simonnot n'évite pas de tomber dans ce travers des chercheurs qui, ayant isolé l'une des causes d'un phénomène, le projettent ensuite sur la configuration de la société pour proposer une nouvelle grille de lecture. Monisme séduisant et dangereux. Mieux vaut picorer dans le livre quelques traits fort bien venus. Citons par exemple les contradictions du féminisme, qui considère le salariat comme une aliénation tout en prônant le travail salarié des femmes comme facteur de leur émancipation ; les « *grandes illusions et petits profits* » (fiscaux notamment) de l'amour libre. Les pages sur la procréation artificielle sont plus faibles, comme si l'auteur flottait sur ce sujet tout neuf.

⁂

S'il y a à prendre et à laisser dans cet étonnant ouvrage, le vagabondage cérébral de Philippe Simonnot reste titillant et stimulant. De l'économie considérée comme l'un des bazars où l'on trouve ce que l'on y apporte, mais aussi de bien étranges circuits.

PIERRE DROUIN.

★ Editions J.-C. LATTES - 252 pages, 85 francs.

COURRIER DES LECTEURS

Exécution et assassinat

J'ai remarqué trois titres récents du *Monde* : « L'exécution de trois Israéliens à Larnaca serait l'œuvre d'*une unité spéciale de l'OLP* » (27 septembre 1985) ; « Le Djihad islamique confirme l'exécution du diplomate américain William Buckley » (13-14 octobre 1985) ; « Des détails sur l'exécution de Léon Klinghoffer » (20-21 octobre 1985). Ces titres m'inquiètent et m'indignent. Le mot *exécution*, en effet, ne s'applique pas à n'importe quel meurtre, mais signifie « mise à mort d'un condamné ». On comprend pourquoi les assassins d'otages parlent d'exécuter leurs victimes (comme le fait le communiqué du Djihad cité dans le second article). Mais reprendre leur vocabulaire, c'est assimiler l'assassinat d'un otage à l'exécution d'un assassin ; cela tend à légitimer un acte infâme.

Le Monde s'honorerait, je crois, en revenant à un usage du mot *exécution* sémantiquement plus correct et éthiquement plus juste.

FRANÇOIS LURÇAT
(Montrouge).

Une régression sociale

Dans un récent courrier, avec une série de feuilles de maladie non réglées, l'agent 1115 (?) de la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne me notifie : « *La procédure d'avance des frais ne figure plus au nouvel article 4 de la Convention nationale des praticiens. Veuillez revoir avec l'assuré. Merci.* »

Renseignements pris, il est créé un « titre médecin »... applicable uniquement aux électroradiologistes, et encore pour certains actes seulement. Rien, plus rien, pour les consultations neuropsychiatriques – actes éminemment *humains*, forcément répétés, dans les cas importants sur des mois et des mois, mais ce qui évite à plus de 75 % l'hospitalisation « spécialisée » – euphémisme pudique et administratif pour hospitalisation psychiatrique, – ce qui évite aussi bien souvent des arrêts de travail et des désocialisations.

En plus d'un contresens économique, il s'agit là, mine de rien (qui en parle, même chez les représentants des professions sanitaires ou chez les syndicats ouvriers ?) d'une *régression sociale* formidable. Cette *avance de frais* permettait en effet à des gens démunis, des cas sociaux, des cas médicaux sévères, de se faire soigner par le médecin *de leur choix*, donc même en ville, sans *avancer* l'argent des consultations. Le praticien conventionné se faisait régler directement par les caisses : cas pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale, donc cas importants.

Eh bien, c'est fini, depuis le 5 juillet 1985, date d'application de la nouvelle convention ! Voyez le dispensaire ou, mieux, l'hôpital, qui coûte automatiquement dix fois plus cher que tout soin ambulatoire. (...)

Attention ! il est clair que l'« avance des frais » ne doit pas être généralisée et que, la plupart du temps, les gens doivent faire cette avance eux-mêmes... sauf précisément dans les cas dont je parle et pour lesquels j'écris ces lignes. Dans la France de 1985, est-ce devenu un luxe insupportable ou une idéologie à bannir que de soigner, en psychothérapie notamment, les cas dits sociaux ?

Dr ALBERT GABRIELEFF,
neuropsychiatre conventionné (Orly).

Déclin d'œil

La psychanalyse est, paraît-il, à l'heure de son déclin. On nous l'annonce, une fois de plus, sur quelques pages (*le Monde* du 25 octobre)... avec force publicité de nouveaux livres, d'anciens textes réédités ou enfin traduits, et même d'un cours au Collège international de philosophie. Ce florilège ne serait-il qu'une floraison sans fruits ? Le phénoménologue Michel Henry nous avertit en tout cas, sous la plume de Roland Jaccard : « *L'heure de fermeture a sonné dans les jardins de la psychanalyse.* » On savait bien qu'à exporter les concepts, ils résistent, se décomposent, et plus sûrement que les boutures.

Que Freud me pardonne ce rapprochement, mais cela fait penser à Henri Michel et à l'équipe de France qu'il entraîne. Les spécialistes sportifs, qui n'ignorent pas la psychologie des profondeurs, ont fait judicieusement remarquer qu'à l'extérieur notre football, si séduisant au Parc des Princes, se sabordait aussi. Mille millions de sabords !

MICHEL MATHIEU
(Paris).

Les erreurs d'Alain Savary

Sous la plume de M. René Rémond, *le Monde* du 3 octobre a rendu compte du livre par lequel Alain Savary tente de justifier sa politique de concessions à l'enseignement privé. (...)

Non, Savary ne doit pas s'étonner de son échec, car il a commis des erreurs impardonnables :

1) De porter sur la place publique un débat particulièrement délicat qui exigeait d'être abordé avec les plus grandes précautions ;

2) De traiter avec des sous-fifres comme le chanoine Guiberteau, qui sera peut-être pape un jour, mais ce jour-là n'est pas encore venu ;

3) De ne pas profiter de la présence à Rome d'un pape qui a de la personnalité et qui est sympathique à bien d'autres qu'aux seuls catholiques ;

4) De dissocier le problème scolaire de tout le contentieux qui oppose le Vatican et la France : congrégations *enseignantes* (*problème évidemment lié à celui qui nous occupe*), aumôneries militaires (qui ont fait l'objet d'un décret occulte non publié au *Journal officiel* et portant un faux numéro !), politique de Rome dans ce qui reste de la France d'outre-mer... En limitant la discussion à l'enseignement privé (confessionnel à 90 %) à propos duquel l'Eglise était seule demanderesse, on mettait la France en position de faiblesse, alors qu'il était possible et désirable de conclure un accord plus large et plus équilibré qui aurait assaini l'ensemble de nos rapports avec Rome.

Or un tel accord avait été presque acquis sous le gouvernement Guy Mollet, qui avait envoyé un émissaire secret à Rome pour lui donner sa forme définitive. (...)

MAURICE DEIXONNE,
ancien président du groupe parlementaire socialiste.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

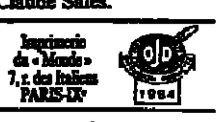
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

La recherche d'un règlement au Proche-Orient

M. Yasser Arafat et l'importante délégation palestinienne qui l'accompagne à Amman devaient poursuivre, ce mardi 29 octobre, les entretiens entamés lundi avec les dirigeants jordaniens pour tenter de désamorcer le climat de tension qui *s'est installé entre la Jordanie et l'OLP depuis quelques* semaines. Avant de rencontrer le roi Hussein, M. Arafat avait présidé dans la capitale jordanienne une importante réunion à huis clos des principaux responsables de l'OLP. A Damas, le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, a de nouveau dénoncé lundi la politique de M. Arafat et notamment le fait qu'il revendique pour les Palestiniens le droit de *« prendre leurs décisions en toute indépendance ». « La Syrie, a-t-il dit, considère la cause palestinienne comme celle de la nation arabe, et personne n'est habilité à traiter seul de cette cause. »*

LA RENCONTRE ENTRE LE ROI HUSSEIN ET M. ARAFAT

Une longue explication pour éviter la rupture

Correspondance

Amma. – Les deux heures et demie d'entretiens que le roi Hussein et M. Yasser Arafat, entourés de leurs conseillers, ont eus lundi 28 octobre à Amman ont sans doute permis d'éviter une crise entre l'OLP et la Jordanie. Du côté palestinien, on qualifie l'atmosphère dans laquelle ils se sont déroulés de *« très positive et fraternelle »*. Les Jordaniens affirment, pour leur part, dans un communiqué, que les deux parties ont procédé à un examen *« objectif »* des événements de ces dernières semaines et de leur impact sur *« l'action commune jordano-palestinienne »* ainsi que des moyens d'éviter que ne se reproduisent à l'avenir des incidents similaires.

Ces *« incidents »* sont l'assassinat de trois Israéliens à Larnaca il y a un mois, le détournement du paquebot italien *Achille-Lauro* et le rendez-vous manqué de Londres entre une délégation jordano-palestinienne et le chef de la diplomatie britannique. Trois événements qui ont sérieusement porté atteinte aux efforts du roi Hussein pour tenter de débloquer le processus de paix au Proche-Orient et provoqué la tension la plus grave qu'aient connue les relations jordano-palestiniennes depuis la conclusion de l'accord du 11 février dernier entre l'OLP et la Jordanie.

Ces derniers jours, le roi Hussein *ne cachait pas sa profonde irritation* et laissait entendre qu'une sérieuse explication avec la centrale palestinienne était nécessaire. Comme à chaque fois que les relations jordano-palestiniennes passent par une phase difficile, M. Yasser Arafat avait de son côté dépêché à Amman la semaine dernière l'un de ses conseillers, M. Khaled El Hassan, pour préparer le terrain. L'accueil réservé par les Jordaniens au chef de l'OLP n'en a pas moins été visiblement beaucoup moins chaleureux que d'habitude. Le souverain jordanien s'est abstenu de retenir à dîner M. Arafat et les discussions ont eu lieu de façon très formelle, les deux délégations se faisant face de part et d'autre d'une table. Mais, de toute évidence, ni la Jordanie ni l'OLP n'avaient intérêt à *une rupture.*

L'OLP soucieuse de sa présence à Amman

Le roi Hussein aimerait sans aucun doute être l'artisan du rétablissement de la souveraineté arabe sur les territoires occupés par Israël en 1967. Mais il sait aussi qu'il a besoin pour cela d'un soutien arabe et palestinien, donc de l'OLP. La Jordanie n'est pas l'Egypte et se relèverait difficilement d'un isolement tel que celui qu'a connu *Le Caire après* la conclusion des accords de Camp David.

L'OLP a également de bonnes raisons, bien que plus complexes, pour tenir au maintien de sa présence à Amman et à des relations aussi bonnes que possible avec la Jordanie, seul pays arabe qui lui permette d'être à proximité de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, où vivent plus de 1,2 million de Palestiniens, une proximité nécessaire à l'OLP pour maintenir son influence politique sur ces « Palestiniens de l'intérieur ». C'est aussi à Amman que siège le comité mixte jordano-palestinien chargé de distribuer l'aide économique et sociale allouée à la population des territoires occupés.

En s'associant à la Jordanie, l'OLP profite également de la sympathie dont jouit le royaume hachémite sur la scène internationale, et de ses liens avec les pays occidentaux. Enfin, l'établissement de bonnes relations avec Amman est considéré par les dirigeants palestiniens, depuis les accords israélo-égyptiens de Camp David, comme la meilleure garantie que la Jordanie ne soit pas un jour tentée de s'engager seule dans des négociations avec l'Etat hébreu. Le renforcement de ces relations est, aux yeux des responsables de l'OLP, l'une des dimensions essentielles de l'accord du 11 février. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles M. Yasser Arafat a tenu, ces derniers temps, à réaffirmer son attachement à cet accord. Il est cependant douteux que l'initiative jordano-palestinienne en vue d'une relance *du processus de paix* reprenne dans un avenir proche au même niveau qu'avant les événements de ces *dernières semaines*. Ne serait-ce qu'à cause de l'atmosphère créée par ces événements sur la scène régionale et internationale.

Des pressions

M. Yasser Arafat serait d'autre part actuellement soumis à une pression accrue de l'aile pro-soviétique du Fatah, incarnée par MM. Farouk Kaddoumi et Abou Iyad, qui n'ont jamais caché leur opposition à l'accord jordano-palestinien. Il est d'ailleurs significatif qu'Abou Iyad ait accompagné le chef de l'OLP à Amman, fait assez rare.

Lundi soir, pressé de questions par les journalistes qui l'attendaient à la sortie de l'hôtel où réside la délégation palestinienne, le conseiller politique de M. Yasser Arafat, M. Hani El Hassan, s'est certes félicité du fait que l'accord du 11 février ait *« tenu »*, en dépit de la tension des dernières semaines. Mais il n'en a pas moins lancé quelques petites phrases incendiaires. *« Londres a échoué, c'est fini, nous n'y reviendrons pas. » « Les Américains sont des traîtres qui ne croient pas à une solution politique. »* Et il a ajouté que *« la lutte armée continuerait parce qu'il n'y a pas de mouvement révolutionnaire sans lutte armée »*. Des déclarations qui laissent songeur quand on sait que M. Hani El Hassan est, de tous les conseillers de M. Yasser Arafat, l'un des plus ardents défenseurs d'une ouverture vers les Etats-Unis et de l'option diplomatique découlant de l'accord jordano-palestinien.

EMMANUEL JARRY.

Liban

● *Les milices chrétiennes libanaises prennent le contrôle du journal « le Réveil ».* – Les Forces libanaises ont pris ce mardi 29 octobre le contrôle du quotidien de langue française *le Réveil*, dont le principal actionnaire est le président Gemayel. Ils ont décidé d'en interdire la parution, tout comme ils l'avaient fait la semaine dernière avec le quotidien *Al Aamal*, organe du parti des Phalanges fondé par le père de M. Gemayel. – *(AFP.)*

Iran

● *Le Parlement accorde sa confiance à vingt-deux membres du gouvernement sur vingt-quatre.* – Le Parlement iranien a accordé, lundi 28 octobre, sa confiance à vingt-deux des vingt-quatre personnalités présentées par le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, pour former son nouveau cabinet. Selon *l'agence iranienne Irna*, les candidats proposés pour deux ministères – économie et finances, mines et métaux – MM. Hossein Namazi et Hossein Nili, tous deux déjà membres du gouvernement sortant, n'ont pas reçu les cent trente voix *nécessaires pour être reconduits.* Parmi les nouveaux ministres, figurent notamment l'hodjatoleslam Ali Akbar Mohtashemi à l'intérieur, et le colonel Mohamad Hossein Djalali à la défense. D'autre part, M. Gholam Reza Aghazadeh, ministre d'Etat conseiller *auprès du premier* ministre dans le précédent gouvernement, prend le portefeuille du pétrole en remplacement de M. Mohamad Gharazi, qui passe aux télécommunications. – *(AFP.)*

● *Exécution de prisonniers politiques.* – Les Moudjahidin du peuple ont accusé lundi 28 octobre le gouvernement iranien d'avoir procédé ces dernières semaines à une série d'exécutions de prisonniers politiques. Les corps de cent vingt détenus de la prison d'Evin (à Téhéran) ont été enterrés dans un cimetière voisin de la capitale le *5 octobre dernier*, assurent les Moudjahidin. Quelques jours auparavant, soixante autres détenus, incarcérés dans une prison située à l'ouest de Téhéran, auraient été exécutés.

L'APPROBATION DU PLAN DE PAIX PAR LE PARLEMENT ISRAÉLIEN

M. Pérès a fait plusieurs concessions au Likoud

De notre correspondant

Jérusalem. – M. Shimon Pérès a remporté, lundi 28 octobre, une brillante victoire sur le Likoud, son partenaire gouvernemental, au terme d'une de ces fausses journées de crise dont la classe politique israélienne est si friande. Par 68 voix contre 10 et 10 abstentions, la Knesset a clairement approuvé la récente initiative de paix du premier ministre.

La veille, les ministres du Likoud avaient fait monter les enchères en résumant leur philosophie de la paix de manière caricaturale en un quadruple « non » : « non » à toute forme de conférence internationale, « non » à *toute négociation* avec l'OLP, « non » à tout accord intérimaire avec la Jordanie autre que l'autono*mie prévue* à Camp David, « non » à toute *« délimitation des frontières »*. De quoi donner raison à ceux qui assimilent le Likoud à un *« front du refus »*.

Le quatrième « non » n'étant pas d'actualité, les durs du Likoud – MM. Ariel Sharon et David Lévy en tête – tentèrent d'amener le premier ministre à composition sur les trois autres points en lui demandant de modifier ses offres de paix. En vain. Cela donna six heures de débat pimenté de très vifs échanges et de multiples manigances de couloirs. Puis le Likoud rendit les armes en votant massivement la confiance. En fait, il était clair d'emblée que les menaces du Likoud tenaient largement du bluff. Tout s'est passé une nouvelle fois comme si MM. Lévy et Sharon avaient, en jouant délibérément les mouches du coche, tenté de « déstabiliser » le chef du Likoud, M. Shamir, dont ils convoitent la place. Mais M. Shamir avait d'autant moins envie de se prêter à la manœuvre qu'il avait reçu du premier ministre les apaisements nécessaires.

Dans son discours, M. Pérès s'est attaché, en effet, à rassurer le Likoud. S'il a refusé de modifier d'un iota les propositions de paix faites devant l'ONU une semaine plus tôt – au point de se citer lui-même en reprenant à la virgule près un long extrait de son allocution new-yorkaise, – le premier ministre a pris soin d'y rajouter plusieurs précisions qui étaient autant de concessions à la droite. Alors que M. Pérès s'était gardé devant l'ONU d'exclure explicitement l'OLP d'éventuelles négociations et n'avait pas demandé au roi Hussein d'éconduire l'organisation de M. Arafat, il a mis les points sur les « i » d'une manière habile en « mouillant » l'administration américaine, ce qui donnait bien sûr plus de force à sa proposition. *« Au cours de mes discussions avec les dirigeants américains,* a-t-il dit, *nous sommes convenus que seuls ceux qui soutiennent la paix sans conditions préalables peuvent participer à une négociation. Cela exclut automatiquement l'OLP, comme le notait hier encore l'ambassadeur américain à l'ONU. »* Cette remarque prenait d'autant plus de poids qu'elle était faite au moment même où le roi Hussein s'entretenait à Amman avec M. Yasser Arafat de leur stratégie commune. Le rappel par M. Pérès d'un accord total entre Jérusalem et Washington sur la mise à l'écart de l'OLP était autant destiné au souverain hachémite qu'aux ténors du Likoud.

L'URSS et le « forum international »

En invoquant de la même manière le soutien américain, M. Pérès a clairement rejeté toute participation soviétique à des pourparlers, en soulignant que *« les parrains d'un éventuel forum international ne peuvent qu'être des nations qui entretiennent des relations diplomatiques avec les parties en conflit »* (ce qui n'est pas le cas de l'URSS). *« Nos deux gouvernements* (israélien et américain), a-t-il poursuivi, *sont d'avis que, sans négociation directe, il n'est aucune chance de progrès vers la paix. Aucun forum international ne peut remplacer des négociations directes. »*

UN forum, mais quel forum ? Là aussi M. Pérès a dédramatisé le débat : *« Un tel forum peut se limiter à une rencontre israélo-jordano-palestinienne avec la participation des Etats-Unis »* (et un ou deux autres pays, avait-il dit la veille). M. Pérès a ensuite renvoyé le Likoud à ses contradictions en lui rappelant qu'il avait à plusieurs reprises approuvé, sous le règne de M. Begin, le principe d'*« une reprise de la conférence de Genève »*. Il a aussi fait référence à la célèbre résolution 338 de l'ONU – à laquelle adhère Israël – et qui recommande dans son paragraphe 3 *« l'ouverture de négociations sous des auspices appropriées »* ? M. Pérès a visiblement mobilisé ses conseillers juridiques pour étayer son dossier.

Autre concession : M. Pérès s'est réclamé un peu plus nettement des accords de Camp David. *« Pour notre part,* a-t-il dit, *nous proposerons l'idée d'autonomie qui est à la base de ces accords. »* A New-York, M. Pérès avait seulement vu dans Camp David l'*« une des bases possibles »* de règlement. Le premier ministre ne veut cependant pas trop insister sur ce point, d'abord parce que le roi Hussein a toujours catégoriquement rejeté Camp David, ensuite parce que les travaillistes et le Likoud n'envisagent pas de la même manière l'*« autonomie selon Camp David »*. Pour les travaillistes, l'autonomie serait une solution transitoire, prélude à un éventuel compromis territorial. Pour le Likoud, elle est l'*« ultime concession »* consacrant l'intégration des territoires occupés dans le patrimoine du « Grand Israël ». Les premiers veulent échanger *« les territoires contre la paix »*. Le second veut obtenir *« la paix contre la paix »*. Là réside le désaccord idéologique fondamental entre les deux partenaires et qui nourrit la *« grande peur »* du Likoud.

A cet égard, le journal *Haaretz* faisait savoir, mardi, que M. Pérès a transmis au roi Hussein un plan de paix intérimaire dont les grandes lignes seraient : établissement d'un condominium jordano-israélien sur la Cisjordanie, mise en œuvre de l'autonomie dans les territoires, organisation de patrouilles conjointes entre l'armée israélienne et la Légion jordanienne, nomination prochaine en Cisjordanie, avec l'accord d'Amman, de nouveaux maires là où les conseils municipaux ont été destitués.

A propos du sort des juifs soviétiques, M. Pérès a déclaré : *« Avant la rencontre Gorbatchev-Mitterrand, j'avais dépêché un émissaire auprès du président français pour lui demander d'évoquer ce problème lors de ses conversations avec le dirigeant soviétique. M. Mitterrand me proposa alors que, au cas où l'URSS accepterait d'ouvrir ses portes aux juifs candidats à l'émigration, la France fournisse les moyens de transport nécessaires à leur acheminement direct vers Israël. Lors de mon entretien à l'Elysée, M. Mitterrand a réitéré son offre et suggéré que je la rende publique. »*

J.-P. LANGELLIER.

UN LIVRE SUR LE « SECOND ISRAËL »

Moi, juif arabe...

« Moi, juif arabe ». La déclaration d'identité claque comme un défi. Son auteur, le journaliste israélien Mordecai Soussan l'a prise pour titre d'un livre-témoignage. Il y retrace, de l'intérieur, la longue humiliation *du « second Israël »* – celui des juifs d'Orient, – les flambées de révolte contre leurs frères ennemis ashkénases – venus d'Europe, – puis la douloureuse mise en confiance de ce peuple enfin décomplexé, réconcilié avec lui-même et sa culture millénaire.

Mordecai Soussan ne cultive guère la nuance. Il vide son sac et son cœur. Etre sépharade en Israël, pis « marocain » ? Une *« marque de Caïn »* qui jamais ne s'efface. Né « juif arabe » à Fès, on ne « devient » pas ashkénase. *« Que fallait-il faire pour être un Israélien idéal, cette perle rare ? »*. Qui imiter ? *« Le fonctionnaire grincheux ou l'ultra-nationaliste, le religieux fanatique ou le politicien retors ? »*.

Les premières blessures furent les plus profondes. Quel enfant sépharade a oublié, trente ans après, la dégradante cérémonie d'accueil par aspersion au DDT, cet affront tant ressassé ? *« Les larmes traçaient des rigoles sur nos masques de clowns blancs, tragiques et silencieux »*. Nombre d'immigrants échouèrent en plein désert, déchargés des camions, par familles entières, comme un vulgaire bétail. Ceux qui tinrent le coup, après ces nuits emplies de pleurs d'enfants et du cri des chacals, fondèrent Dimona, *« la première ville pied-noir du nouvel Israël »*.

Les autres perdront leurs illusions sous les baraques de tôles de la *« Mahabara »*, le camp de transit des nouveaux arrivants. Quelques paroles mortifiantes des caciques ashkénases de l'*« establishment »* – Golda Meir en tête – nourrirent un peu plus l'amertume sépharade. Jusqu'au triste constat des adolescents d'alors : *« Mon frère, les gens d'ici ne nous aiment pas. »*

Vint le temps des colères. Pendant l'été 1959, dans les rues de Haïfa, les dockers « marocains » bravaient la police en brandissant le portrait de « leur » roi, Mohammed V. Bien plus tard, 1971 fut l'année des « Panthères *noires* », jeunes tribuns sépharades surgis des quartiers pauvres de Jérusalem. Mais les juifs orientaux devront leur revanche politique à un Polonais, Menahem Begin, habile à récupérer leur ressentiment. La gauche sépharade ne s'en est jamais remise.

Est-ce pour cela que Mordecai Soussan convainc moins dans l'analyse que dans le souvenir ? Maintenant que les sépharades, majoritaires en Israël, imposent leur *« droit à la différence »*, combien sont encore prêts à entendre le slogan vieilli des Panthères : *« Orientaux, Palestiniens, même combat ! »* ? Le grand malentendu ethnique d'Israël fut un phénomène largement culturel. Le combat palestinien, lui, exprime une quête nationale. Et puis, aucune affinité ne peut masquer l'évidence : la haine anti-arabe est plus vive en milieu sépharade.

Mordecai Soussan ne s'est pas pardonné d'avoir, au plus fort des années noires, douté un instant des siens au point de mentir à l'anodine et sournoise petite question : *« D'où viens-tu ? »*, en cachant son enfance marocaine. Jamais, plus jamais se renier. A en juger par son livre, la dignité reconquise laisse à beaucoup de *« juifs arabes »* un arrière-goût amer.

J.-P. L.

• *« Moi, juif arabe en Israël »*, de Mordecai Soussan. Ed. Encre. 233 p. 82 F.

هاذا من الاصل

EUROPE

Grande-Bretagne

Sept jeunes militaires accusés d'espionnage ont été acquittés

De notre correspondant

Londres. — Le procès d'espionnage le plus coûteux de l'histoire judiciaire britannique s'est achevé lundi 28 octobre par un véritable fiasco pour l'accusation. Plusieurs députés, de l'opposition et de la majorité, ont demandé au gouvernement de s'expliquer sur ce « gâchis ». Après une semaine de délibérations et quatre mois de débats, le jury de l'Old Bailey (la cour de justice criminelle de Londres) a acquitté les sept jeunes militaires accusés d'avoir communiqué à des *« agents étrangers »*, c'est-à-dire soviétiques, *« certains des secrets les plus précieux de ce pays »*, alors qu'ils étaient affectés à Chypre dans un centre d'écoutes des télécommunications des pays de l'Est et du Proche-Orient (*le Monde* daté 7-8 juillet).

L'accusation avait établi un scénario rocambolesque selon lequel les prévenus — hommes du rang et sous-officiers récemment incorporés — s'étaient laissés *« piéger »* « après avoir participé à des *« soirées homosexuelles »* agrémentées de drogue et avaient fourni des renseignements *« de la plus haute importance »*. Confuse et scabreuse, l'histoire ressemblait à un roman de gare, mais elle était étayée par des *« aveux formels »* des sept jeunes gens après leur arrestation en février 1984. En imposant le huis-clos, l'accusation s'est évertuée à faire valoir la gravité des méfaits commis qui se révèlent finalement plus pitoyables que pendables.

Le jury s'est rangé aux arguments de la défense qui plaidait non coupable, les accusés étant revenus sur leur confession *« extorquée sous la contrainte »*, selon eux. Enfermés pendant des jours dans des cellules exiguës, sans voir d'avocat, privés de sommeil, obligés de se livrer à des exercices épuisants, soumis à des interrogatoires incessants au cours desquels ils étaient confrontés aux déclarations de leurs *« complices »*, ils ne pouvaient que *« craquer »*, disent leurs parents. La mère du principal accusé, M. Geoffrey Jones, vingt-deux ans, a affirmé *« C'était un véritable lavage de cerveau ; ils auraient signé n'importe quoi. »*

Tous les partis d'opposition dénoncent les méthodes employées par la police militaire et les spécialistes du contre-espionnage, appelés en renfort. Ils critiquent le bien-fondé des poursuites engagées sous la responsabilité directe du gouvernement. Après le récent et tout aussi embarrassant acquittement d'un haut fonctionnaire de la défense, M. Clive Ponting, à qui l'on reprochait d'avoir fait des révélations compromettantes sur le déclenchement des hostilités durant le conflit des Malouines, le gouvernement est une fois de plus accusée d'avoir la « maladie du secret ».

Le porte-parole du Parti travailliste, M. Gerald Kaufman, réclame l'ouverture d'une enquête sur les motifs de *« ce procès trop humiliant et onéreux »* — on parle de frais s'élevant à plus de 4,5 millions de livres, — et certains députés conservateurs ne sont pas les derniers à considérer que l'Etat doit réparation aux acquittés. En attendant, deux questions sont posées par la presse, qui se doute que l'on n'est pas prêt d'y répondre : des documents d'une valeur « incalculable » ont-ils vraiment disparu ? Et si oui, qui les a transmis ?

FRANCIS CORNU.

Suisse

Après Genève, l'extrême droite effectue une percée dans le canton de Vaud

De notre correspondante

Genève. — Le canton de Vaud a imité, le dimanche 27 octobre, celui de Genève (*le Monde* du 15 octobre). Le parti d'extrême droite Action nationale-Vigilance, absent du conseil municipal de Lausanne depuis 1977, a remporté un succès que lui-même n'attendait pas : en effet, ne présentant que douze candidats, il a obtenu seize sièges ! Que représente cette formation ? Selon le quotidien *la Tribune de Genève*, il *« n'a fait aucune preuve politique, se distinguant par son inactivité, par sa moyenne d'âge élevée, par son absence de programme. (...) Alors, le Tamoul et le Zaïrois seraient-ils des boucs émissaires pour tous les mécontents ? Un paradoxe quand on sait que le problème des réfugiés ne se règle pas au niveau communal, et qu'à Lausanne il n'a pas la même acuité qu'à Genève »*.

L'autre surprise de taille est la montée du Groupement pour la protection de l'environnement, dont la représentation passe à Lausanne de huit à douze élus, et qui effectue une forte poussée dans les communes vinicoles des bords du lac Léman. En revanche, le Parti ouvrier populaire (POP), communiste, qui détenait huit sièges à Lausanne n'en garde aucun et n'atteint même pas 5 % des voix. C'est sans doute dans la ville de Nyons que la défaite communiste a causé le plus de surprise, car le POP y est dirigé par une personnalité populaire, même en dehors de son parti et de la confédération, le docteur Forel.

Les partis traditionnels sont tous en perte de vitesse. C'est ainsi qu'à Lausanne les socialistes passent de trente et un à vingt-sept sièges (tout en demeurant le principal parti de la capitale vaudoise), les radicaux de vingt-sept à vingt-quatre, les libéraux de dix-sept à treize, et les démocrates-chrétiens de neuf à six à la suite de cette poussée de l'extrême droite.

La prochaine émission, d'une durée de deux heures de Jean-Marie Le Pen, le mercredi 27 novembre, à la télévision suisse romande, n'est pas faite pour apaiser l'inquiétude.

ISABELLE VICHNIAC.

Italie

L'HOMME D'AFFAIRES ISRAÉLIEN SAMUEL FLATTO SHARON A ÉTÉ ARRÊTÉ A MILAN

Milan (*AFP, Reuter*). — Samuel Flatto Sharon, homme d'affaires et ancien parlementaire israélien, a été arrêté, dimanche 27 octobre, à l'aéroport de Milan, en vertu d'un mandat d'arrêt international lancé par la France.

Après avoir été inculpé pour fraude fiscale en France, M. Flatto Sharon avait été élu comme député indépendant au Parlement israélien en 1977, ce qui lui avait conféré l'immunité. Deux ans plus tard, son immunité était levée, un tribunal israélien l'ayant jugé coupable de corruption durant sa campagne électorale. L'accusé ne devait purger sa peine de trois mois de prison en Israël que l'année dernière à l'issue de plusieurs procédures d'appel.

Entre-temps, le tribunal de Paris l'avait condamné par coutumace, le 19 septembre 1979, à cinq ans de prison et 30 000 F d'amende pour fraude fiscale dans une importante opération immobilière l'« opération Babel ». En 1981, il était à nouveau accusé d'abus de biens sociaux par le tribunal de Paris, à la suite d'une enquête concernant soixante-dix sociétés immobilières qu'il avait créées en France entre 1974 et 1976. M. Flatto Sharon était en possession d'un faux passeport polonais au nom de Samuel Sziyewicz lorsqu'il a été arrêté à Milan.

DIPLOMATIE

AVANT LE PROCÈS DES DEUX OFFICIERS FRANÇAIS EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Coupable, non coupable ? Un choix difficile pour les avocats des « Turenge »

De notre envoyé spécial.

Aukland. — *« Tout est risqué dans cette affaire »* : commentant la situation des deux agents français actuellement incarcérés en Nouvelle-Zélande après l'attentat contre le *Rainbow Warrior*, l'un de leurs avocats français Me Daniel Soulez-Larivière, résume ainsi le délicat dossier dont il est chargé. Son client, le gouvernement français, ne lui a pas assigné qu'un seul objectif : obtenir, le plus rapidement possible, la libération du commandant Alain Mafart et du capitaine Dominique Trieur (les « époux » Turenge), accusés par la justice néo-zélandaise de meurtre, attentat et conspiration.

A partir de là, tous les moyens juridiques sont envisageables, et Paris a laissé carte blanche à l'avocat. En particulier il n'a pas exigé de lui d'éviter la publicité qui résultera immanquablepent de certaines phases de ce procès, publicité qui pourrait être dommageable pour l'image de la France. Le fait que, selon Mᵉ Soulez-Larivière, la volonté du gouvernement recouvre très exactement l'intérêt de ses clients est un motif positif. Cela lui laisse, ainsi qu'au *barrister* — l'avocat néo-zélandais qui plaidera en faveur des deux militaires français, Mᵉ Gerald Curry — toute latitude pour élaborer un système de défense efficace.

Au stade actuel de la procédure, à moins d'une semaine de l'audience préliminaire (*preliminary hearing*), au cours de laquelle le ministère public exposera ses preuves devant le tribunal, il faut aux deux avocats définir leur tactique : soit leurs clients plaideront coupables, soit ils plaideront non coupables, étant entendu que la défense peut modifier sa position à n'importe quel moment de la procédure, en cas d'erreur, par des mois d'emprisonnement supplémentaires pour le commandant Mafart et le capitaine Prieur.

● *Si les « Turenge » choisissent de plaider coupables*, la quasi-totalité de la procédure se trouve alors supprimée. Les *Preleminary hearings* n'ont pas lieu, pas plus que le procès proprement dit. Avantage de ce choix audacieux : on évite six à huit mois de procédure, et autant de prison pour les Turenge, qui risquent de toute façon l'emprisonnement à perpétuité. Dans ce cas, le verdict serait rendu dans un délai très bref.

● *Si les avocats de la défense décident de plaider non coupables*, c'est (à moins qu'ils ne changent d'avis en cours de route), la certitude d'une longue procédure. Au terme de plusieurs semaines d'un laborieux exposé des preuves, au cours duquel plus de quatre-vingts témoins et autant de pièces à conviction seront entendus ou examinées, une autre juridiction, la Haute Cour, reprendra toute l'affaire depuis le début. Et compte tenu des vacances d'été en Nouvelle-Zélande, le procès proprement dit ne pourrait débuter avant le mois de février ou mars 1986, avec un autre verdict environ deux mois plus tard.

Un inconvénient et un avantage

Autre inconvénient de cette seconde option : les nécessités de la défense risquent d'obliger les avocats à révéler de nouveaux éléments de l'opération contre le *Rainbow Warrior* et, par conséquent, de rendre publics des détails supplémentaires sur l'organisation interne de la DGSE. Une perspective que le ministère français de la défense n'envisage pas de gaieté de cœur mais qu'il est prêt à assumer si cela peut accélérer la libération des deux officiers. Unique avantage — mais de taille — de cette option : il permet aux avocats de démontrer publiquement les faiblesses de l'accusation, ce qu'ils semblent en mesure de faire.

Les avocats peuvent, d'autre part, miser sur l'expulsion des « Turenge ». La loi néo-zélandaise autorise, en effet, les juges à assortir, pour les étrangers, n'importe quelle peine d'une telle mesure. Les autorités administratives ont elles aussi la possibilité de prendre cette décision à tous les stades de la procédure. Ce serait évidemment la *meilleure solution, mais rien n'indique* que les négociations diplomatiques entre la France et la Nouvelle-Zélande sont suffisamment avancées pour envisager sérieusement cette solution.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

M. Deng Xiaoping demande que les obstacles à la normalisation sino-soviétique soient éliminés « un par un »

Dans un entretien publié par le magazine *Time* de cette semaine, M. Deng Xiaoping, l'homme fort de la Chine populaire, s'exprime avec scepticisme sur l'état de ses relations avec l'URSS, mais avec optimisme sur la nouvelle politique économique inaugurée en Chine sous sa direction.

Après avoir affirmé qu'un tiers des missiles stratégiques de l'URSS sont dirigés vers l'Asie et qu'un million de soldats soviétiques sont stationnés à la frontière avec la Chine, M. Deng Xiaoping rappelle les *« trois obstacles »* qui s'opposent à la normalisation des rapports sino-soviétiques (l'occupation du Cambodge par le Vietnam, l'Afghanistan et les concentrations militaires soviétiques à la frontière chinoise) ; il ajoute : *« Nous comprenons qu'il pourrait être difficile d'éliminer tous ces trois obstacles en même temps, et nous proposons maintenant de le faire un par un. Mais nous n'avons pas de réponse positive jusqu'à présent. »*

Sur la situation intérieure, M. Deng Xiaoping estime qu'*« il n'y a pas de contradiction fondamentale entre un système socialiste et une économie de marché. »* Le maintien du premier, ajoute-t-il, exige d'une part que la propriété publique joue *« le rôle dominant dans l'économie »*, d'autre part qu'une *« polarisation »*, autrement dit un écart trop important entre riches et pauvres, tant au niveau des régions que des individus, soit évitée.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La chute du gourou Baghwan Shree Rajneesh

Les temps sont durs pour le gourou Baghwan Shree Rajneesh. Trahi par sa plus proche associée, accusé par ses anciens amis d'extravagances financières, le fondateur de la secte indienne des rajneeshees, établie depuis quatre ans dans l'Oregon, a été arrêté, lundi 28 octobre, sur l'aéroport de Charlotte, en Caroline du Nord, alors qu'il s'apprêtait à fuir les Etats-Unis pour les Bermudes.

« C'était comme au cinéma », a déclaré un responsable des services d'immigration américaine qui ont appréhendé « l'homme aux seize Rolls » en compagnie d'une dizaine de ses disciples. Personnage éminemment pittoresque, Baghwan S. Rajneesh, avec son faible pour les bijoux et l'ostentation, pouvait difficilement passer inaperçu.

Le gourou a été immédiatement inculpé de violation des lois américaines sur l'immigration pour avoir fait de fausses déclarations aux services compétents et avoir caché des travailleurs étrangers entrés illégalement aux Etats-Unis. Il pourrait aussi être accusé d'avoir favorisé des mariages blancs entre Américains et étrangers, afin de permettre à ces derniers de rester aux Etats-Unis.

C'est en 1981 que le gourou, en délicatesse, semble-t-il, avec le fisc indien, est arrivé dans l'Oregon pour y fonder une communauté entièrement dévouée à sa personne. Il prêche la liberté sexuelle entre les membres de la secte et bientôt la petite ville de Rajneeshpuram se transforme en *« une oasis d'amour et de paix »*.

Dans le même temps, les affaires prospèrent : Baghwan et ses adeptes créent ou achètent de nombreux commerces, des hôtels, un centre de méditation, et ils ouvrent même un aéroport. Mais, particulièrement voyants, les rajneeshees, habillés de jaune, orange et rouge, — les couleurs du soleil — sont plutôt regardés d'un mauvais œil par les rudes fermiers des environs.

Querelle de chiffonniers

Les vrais ennuis pour Baghwan commencent le mois dernier, lorsque son ancienne porte-parole, Ma Anand Sheela, alias Sheela Silvermann, du New-Jersey, après avoir quitté la communauté avec plusieurs autres dissidents, a accusé le gourou de pousser la secte à la banqueroute. Réplique du chef spirituel des rajneeshees : les dissidents voulaient créer un *« Etat fasciste »*, ils avaient tenté de l'empoisonner, lui et son entourage, et ils se livraient aux écoutes téléphoniques. Une vraie querelle de chiffonniers, bien éloignés de la méditation transcendantale.

La police ouest-allemande a indiqué que Ma Anand Sheela avait été, elle aussi, arrêtée, lundi en Allemagne fédérale, où la secte avait de nombreux fidèles.

La détention du gourou inquiète ses fidèles. L'une de ses proches a déclaré : *« Son corps pourrait être terriblement endommagé. Il ne peut tout simplement pas exister à proximité de personnes qui fument ou qui se parfument. »* Ce genre d'arguments a rarement ému les services d'immigration américains, assurément moins sensibles que le gourou aux ors et à la poussière de ce bas monde.

MANUEL LUCBERT.

L'immigration féminine prédomine

Correspondance

Washington. — La moyenne annuelle du nombre des immigrants entrant légalement aux Etats-Unis, qui était de 433 000 dans les années 70, a augmenté pour atteindre 550 000 au cours des cinq dernières années.

Selon une étude récente menée par trois spécialistes du ministère du travail, les femmes et les enfants représentent les deux tiers de cette immigration légale. Les auteurs considèrent que, sur la base de leurs travaux — les premiers, disent-ils, fondés sur une analyse par sexe des entrées aux Etats-Unis, — *« les effets de l'immigration sur le marché américain du travail ont pu être surestimés et presque certainement mal présentés »*. Bref, ses conséquences sur les salaires et les conditions de travail des ouvriers américains seraient beaucoup moins négatives que certains groupes, les syndicats notamment, ne le disent. En revanche, estiment ces experts, si les immigrants engagés dans la production étaient moins nombreux, la croissance économique en souffrirait tandis que les charges sociales pour l'ensemble de la communauté augmenteraient.

Selon un autre spécialiste, le nombre *prédominant de femmes et* d'enfants dans le mouvement d'immigration n'a pas été suffisamment pris en considération jusqu'à présent. Il s'agit là d'un phénomène « américain » puisque, dans tous les autres pays, les immigrants mâles sont les plus nombreux.

Pourquoi cette prédominance des femmes ? Les auteurs de l'étude citée donnent plusieurs explications, la plus importante étant que la politique d'immigration des Etats-Unis favorise la réunion des familles. Les lois américaines, en effet, ne limitent pas le nombre des *« parents proches »* admis à rejoindre des personnes de leur famille déjà installées aux Etats-Unis. Si la plupart de ces « parents proches » sont des femmes, c'est parce que les hommes américains, beaucoup plus que les femmes américaines, cherchent des conjoints étrangers. On note également que le nombre des mères migrant aux Etats-Unis pour rejoindre leurs enfants est plus élevé que celui des pères. La plupart de ces arrivantes sont des veuves.

Tout en soulignant que, faute de statistiques fiables, il est impossible d'évaluer exactement l'immigration illégale, les auteurs de l'étude estiment cependant que les hommes entrant sans autorisation aux Etats-Unis sont les plus nombreux. Mais, au cours des dernières années, le nombre des femmes entrées illégalement dans le pays a augmenté.

HENRI PIERRE.

LES ÉLECTIONS DU 3 NOVEMBRE AU GUATEMALA

Le pouvoir parallèle de l'armée

Des élections générales ont lieu le dimanche 3 novembre au Guatemala. Le candidat démocrate-chrétien paraît le mieux placé pour remporter l'élection présidentielle.

Cependant, la guerre se poursuit dans les campagnes entre l'armée et la guérilla.

Débauche de propagande dans les journaux et à la télévision, pancartes géantes aux principaux carrefours de la capitale et le long des grands axes routiers, murs maculés de slogans et multiplication des réunions politiques : malgré le climat de violence et d'intimidation qui sous-tend la campagne, les candidats à la présidence rivalisent de promesses avant les élections générales du 3 novembre. Instruits par l'expérience, les Guatémaltèques n'en restent pas moins conscients que *« n'importe quoi peut encore arriver »* jusqu'à la transmission des pouvoirs prévue pour janvier prochain.

Après quinze ans de régime militaire ponctués de retournements et de coups de force en dépit d'apparences légales, la consultation vise à parachever le *« processus de démocratisation »* entamé par le gouvernement du général Oscar Mejias depuis l'éviction du général Efrain Rios Montt, en août 1983. En amorçant un repli vers leurs casernes, les militaires cherchent surtout à améliorer l'image du pays à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, dont l'accroissement de l'aide est devenu plus que jamais nécessaire au redressement de l'économie.

D'ailleurs, ce n'est sans doute pas un hasard si, au début de septembre, alors que le gouvernement guatémaltèque se trouvait confronté à de sérieux troubles sociaux, le département d'Etat américain lui avait fait parvenir un message l'encourageant à persévérer dans la voie du retour à la démocratie civile. L'avertissement était également clair pour ceux qui, d'aventure, auraient été tentés par un nouveau putsch, et il semble avoir été provisoirement entendu.

A l'approche des élections, les antagonismes se durcissent, et si la guérilla a sensiblement régressé, elle est loin d'avoir déposé les armes. Les quatre mouvements regroupés au sein de l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) maintiennent leurs pressions, en particulier dans l'ouest et le nord du pays. Ainsi, dans le département de San-Marcos, l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA) se signale régulièrement par des occupations de fermes et de hameaux, tandis que dans le Peten, les Forces armées rebelles (FAR) poursuivent leur harcèlement des troupes régulières.

« Tout se passe un peu comme si ces deux camps irréductibles avaient besoin l'un de l'autre pour confirmer leur existence et donner un sens à leurs opérations, remarque un évêque qui préfère garder l'anonymat. *L'armée a besoin de la guérilla pour justifier son entreprise de militarisation de la vie sociale dans les campagnes et prendre des gages pour sauvegarder ses positions dans le prochain gouvernement. De leur côté, les rebelles trouvent une justification supplémentaire à leur action dans cette mainmise des forces armées sur les rouages essentiels du pays. »* Pris entre deux feux, les Indiens marginalisés des hauts plateaux, qui forment près de 60 % de la population, sont l'enjeu et les principales victimes d'une lutte pour le pouvoir qui souvent les dépasse.

> *Parachever la « démocratisation » ? Certes, mais si les militaires amorcent un repli vers leurs casernes, ils n'en restent pas moins « le parti le mieux organisé ».*

Pour l'heure, l'armée assure *« contrôler la subversion »*. Diverses recoupements donnent à penser que la guérilla n'est plus aussi forte qu'il y a trois ans et que ses effectifs, estimés alors à quelque six mille combattants, auraient diminué de moitié. Les causes de la violence n'en demeurent pas moins, à commencer par le problème de la terre, les grands propriétaires liés aux militaires empiétant sans retenue sur les terres communautaires.

Pour tenter de démanteler les appuis de la guérilla, l'armée a d'abord pratiqué la tactique de la terre brûlée. Dans les zones de conflit, des dizaines de milliers de paysans indiens et leurs familles ont été déplacés de force, puis réinstallés dans des hameaux dits stratégiques ou villages modèles, eux-mêmes regroupés en *« pôles de développement »*. L'objectif de l'opération est de *« priver le poisson de son eau »*, pour soustraire ainsi la population à l'influence de la guérilla. Dans la pratique, il en est résulté une désorganisation des structures communautaires traditionnelles. Par le brassage intempestif des divers groupes ethniques, l'acculturation avance rapidement, et les organisations humanitaires n'hésitent pas à voir dans cette politique d'intégration coercitive une menace d'ethnocide pour les Indiens.

Quatorze partis

Autre moyen de contrôle de la population rurale : plus de neuf cent mille paysans ont été enrôlés d'autorité dans des patrouilles d'autodéfense civile, organisées et encadrées par l'armée.

En fait, l'armée a mis en place un véritable pouvoir parallèle au moment même où elle annonçait son intention de rendre les rênes aux civils. Cette réalité n'a pas échappé à l'Eglise qui, dans une lettre pastorale publiée en octobre, a exprimé *« l'espoir que le gouvernement* de facto *tiendra sa promesse de garantir des élections libres et pacifiques »*.

Quatorze partis politiques ont obtenu l'autorisation de faire campagne, mais quatre candidats se détachent parmi les huit prétendants à la charge suprême. Dans un panorama où la gauche, sans parler de l'extrême gauche, reste frappée d'un rigoureux ostracisme, un parti centriste comme la Démocratie chrétienne fait figure de progressiste avancé. Son champion, M. Vinicio Cerezo, semble d'ailleurs avoir le vent en poupe et caracole en tête des sondages. Pouvant compter sur l'appui de la Démocratie chrétienne internationale, il n'hésite pas à critiquer l'armée et à dénoncer les excès de la répression, mais comme la plupart de ses concurrents il se garde de remettre en question les prérogatives du ministère de la défense. Pour sortir de la crise et créer de nouveaux emplois, il prône l'ouverture aux investissements étrangers. Pourtant, aux yeux de l'extrême droite, il incarne le *« diable communiste »*. Au cours des trois dernières années, la DC a compté quelque trois cent vingt militants et dirigeants assassinés.

Son rival le plus sérieux est le chef de file du nouveau Parti démocratique de coopération nationale, M. Jorge Serrano Elias. Se situant à droite tout en se réclamant du coopérativisme, il propose de relancer l'économie en éliminant la corruption et en consentant des prêts avantageux aux petits paysans. Son principal atout est une popularité conquise par le biais d'une nouvelle Eglise, dite Elim, dont il est à la fois le fondateur et le prédicateur. A l'origine catholique conservateur, M. Sorrano Elias est l'un de ces innombrables chefs charismatiques qui se sont découvert des vocations religieuses à la suite de la pénétration en force au Guatemala de sectes évangéliques dans le sillage de l'aide apportée aux sinistrés du séisme de 1976. Le général Rios Montt, dont M. Serrano Elias avait été un proche collaborateur, est le plus célèbre d'entre eux, et le phénomène ne s'est pas tari. A l'archevêché même, on reconnaît que les sectes de diverses dénominations représenteraient aujourd'hui près du quart de la population, soit une force électorale non négligeable.

L'Union du centre national pousse avec vigueur son poulain, M. Jorge Carpio Nicolle, qui promet de diriger le pays comme une entreprise. Disposant de ressources apparemment inépuisables, il a mené une campagne à l'américaine, tirant parti avec habileté des possibilités que lui offrait le journal *El Grafico* dont il est propriétaire. Néanmoins, sa position a été affaiblie par des querelles intestines, et l'un de ses anciens alliés, le Parti révolutionnaire, a finalement préféré aller rejoindre M. Serrano Elias. Bien en cour à Washington, M. Carpio Nicolle serait aussi le favori des militaires, à qui il n'aurait nullement l'intention de demander des comptes ni même de contrarier les appétits de pouvoir.

Un lourd héritage

Enfin, l'un des ténors de l'extrême droite, M. Mario Sandoval Alarcon, est encore une fois en lice, mais le vieux dirigeant du Mouvement de libération nationale n'a guère de chances de l'emporter. Sa réputation de collusion avec les sinistres « escadrons de la mort » lui colle à la peau, et son passé heurte les ambitions des jeunes loups qui cherchent à se faire un nom sur la scène politique. D'ailleurs, des rivalités personnelles ont fait voler en éclats la traditionnelle coalition des formations conservatrices. L'un des animateurs de la Nouvelle Droite, M. Mario David Garcia, qui avait été pressenti pour la vice-présidence, a claqué la porte pour faire cavalier seul. Ayant obtenu l'investiture de candidat à la présidence de la Centrale authentique nationaliste, ce producteur vedette d'une émission politique de télévision espère bien *entraîner à sa suite bon nombre de* fidèles de M. Sandoval Alarcon, ce qui devrait lui permettre de prendre des gages pour départager les deux premiers lors d'un probable second tour.

Avec le lourd héritage des militaires, le prochain président, quel qu'il soit, n'aura assurément pas la tâche facile. L'économie n'en finit pas de s'enliser dans le marasme, tandis que le pays ne parvient pas à s'arracher au cycle infernal de la violence. La nouvelle Constitution, adoptée le 31 mai et qui doit entrer en vigueur lors de l'installation du nouveau président, contribuera-t-elle à sortir le Guatemala de l'ornière ? Comme le stipule l'article 5, *« toute personne a le droit de faire ce que la loi n'interdit pas »*. Mais, derrière les apparences, elle ne remet pas fondamentalement en cause le rôle prépondérant de l'armée, que d'aucuns persistent à considérer comme *« le parti politique le mieux organisé »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Argentine

Les partisans de l'ancien régime militaire n'ont pas désarmé

Correspondance

Buenos-Aires. – La cour d'appel a tranché. En donnant raison au pouvoir exécutif, elle met fin à une semaine de bataille juridique à propos des arrestations décrétées par le gouvernement Alfonsin. Sept des douze personnes – cinq sont en fuite – accusées par le gouvernement d'atteinte à la sécurité de l'Etat avaient en effet été successivement arrêtées, libérées, puis arrêtées de nouveau. La Cour suprême est saisie en ultime instance par les avocats des accusés. Elle devrait rendre son jugement ces prochains jours. Mais il est plus que probable que M. Alfonsin obtiendra encore gain de cause, l'hypothèse inverse entraînant de graves conséquences.

L'enjeu est simple et, comme le dit un magistrat de la cour d'appel, dépend plus d'*« intérêts politiques que de critères juridiques sérieux »* : admettre la prédominance de l'exécutif en période d'état de siège ou donner au pouvoir judiciaire, dans les mêmes circonstances, la capacité d'annuler des décisions prises par le gouvernement. Mais cet épisode aura démontré que certains juges, très réservés sous le régime militaire, avaient redécouvert toutes les vertus de l'indépendance.

Comment se fait-il que certains juges soient si pointilleux pour empêcher la démocratie de se défendre dans ce pays naguère livré aux cavaliers de l'Apocalypse » s'est demandé, faussement ingénu, M. Marcelo Stubrin, candidat radical aux prochaines législatives.

Les attaques sont prudentes, mais l'allusion est claire : il existe au sein de la justice comme dans d'autres piliers des institutions (police, armée, services secrets) des partisans de l'ancien régime qui n'ont pas désarmé.

Une constatation qui met en lumière ce qui, pour les plupart des observateurs, est la principale interrogation des deux premières années de M. Alfonsin à la présidence : le chef de l'Etat a-t-il eu raison ou tort de ne pas se livrer à une épuration massive dans les rangs des fonctionnaires, militaires et magistrats hérités des juntes.

Il y a en effet deux ans, M. Alfonsin était triomphalement élu. Les commentateurs d'alors lui prédisaient un avenir difficile. Aucun n'aurait pourtant imaginé qu'il serait amené à rétablir l'état de siège.

La situation sur le terrain reste préoccupante. Les attentats continuent. les alertes à la bombe entretiennent la psychose, et les enquêteurs ne semblent pas avoir trouvé de nouvelle piste. La campagne électorale se poursuit et les sondages prévoient toujours une victoire des radicaux. Mais, pour M. Alfonsin, l'enjeu, désormais, se situe bien au-delà.

CATHERINE DERIVERY.



ASIE

Vietnam

La relance de l'économie marque le pas

Les réformes économiques entreprises en août au Vietnam se heurtent à de sérieuses difficultés, signale le correspondant de l'AFP à Hanoï. La dévaluation, en septembre, du dông et l'émission d'une nouvelle unité monétaire n'ont pas produit les effets escomptés, puisque l'inflation demeure importante, en dépit de la « vérité des prix » voulue par le gouvernement. La réforme des prix traîne en longueur, les entreprises demeurant écartelée entre de nouvelles directives et des règlements qui n'ont toujours pas été modifiés. Pour être systématiquement dénoncée, la bureaucratie n'en demeure pas moins omniprésente.

Si les prix des produits de première nécessité, étroitement surveillés, n'ont guère bougé, ceux des produits manufacturés ou importés augmentent chaque jour. Conséquence de la politique de « vérité des prix », les augmentations les *plus importantes de ces dernières* semaines ont eu lieu dans les magasins d'Etat. Leurs prix n'étant pas encore fixés, des produits comme le savon, les casseroles ou les pièes de vélos ne sont *plus* en vente depuis plusieurs semaines. En outre, depuis septembre, la plupart des salariés ne perçoivent qu'un « salaire provisoire », calculé sur la base de leur *ancien salaire*, les *nouvelles grilles* n'étant pas établies.

Hanoï a, par ailleurs, multiplié les appels aux entreprises afin qu'elles s'efforcent d'abaisser leurs prix de *revient en améliorant leur gestion et* leur rentabilité, mais elles sont la plupart du temps « ligotées », selon une expression revenant régulièrement dans la presse ces dernières semaines, par une réglementation tatillonne. Selon M. Vo Ban Kiêt, directeur du comité d'Etat au plan, cette situation n'est pas étonnante, car une réforme affectant tous les secteurs de l'économie ne peut pas se faire *« du jour au lendemain »*. *« Un certain désordre est un phénomène inévitable »* et des *« tiraillements entre les points de vue sur la gestion risquent de continuer à se produire, parfois de façon durable »*, écrivait-il, le 26 octobre, dans le quotidien *Nhân-Dân*.

Après la célébration, au printemps dernier, du dixième anniversaire de la victoire de Saigon, M. Lê Duân, secrétaire général du Parti communiste, a encouragé, entre autres choses, la relance d'une économie à moitié paralysée depuis 1975. Le débat, qui était ouvert depuis 1979, oppose des « réformateurs », appuyés par M. Lê Duân, et qui *seraient d'anciens révolutionnaires* « sudistes », aux apparatchiks. Les premiers souhaitent le transfert aux autorités locales d'un certain nombre de décisions dont la bureaucratie *entend conserver* le contrôle.

Les partisans de réformes estiment, en outre, que, pour relancer l'économie, les travailleurs doivent être davantage « motivés ». *En* septembre, le gouvernement a annoncé l'introduction d'un nouveau système de salaires fondé sur le principe du mérite et non plus sur celui d'un *égalitarisme défendu par une* bureaucratie souvent jugée incompétente.

Un nouveau transfert de population

Déjà aux prises avec le coût de la guerre du Cambodge, le Vietnam, peuplé aujourd'hui de 60 millions d'habitants – ce qui le place, sur ce plan, au douzième rang mondial – éprouve de sérieuses difficultés à nourrir sa population, surtout dans le delta du fleuve Rouge et dans les plaines du centre, où l'on compte parfois plus de mille habitants par kilomètre carré. Le taux officiel d'expansion démographique est de 2,2 %, mais, selon d'autres estimations, il *serait* de 2,7 %, *en dépit* d'importantes campagnes de planning familial. Au rythme actuel, le Vietnam pourrait donc compter près de 90 millions d'habitants d'ici à l'an 2000.

Tout en tentant d'endiguer une démographie galopante, Hanoï prévoit actuellement le transfert de quelque 12 millions d'habitants du delta du fleuve Rouge et des plaines du centre vers les moyenne et haute régions. Ce transfert, qualifié de *« grande envergure »*, figure au programme du prochain plan quinquennal (1986-1990). Mais rien ne dit que l'Etat a les moyens de l'entreprendre. Le précédent transfert de population – entrepris en 1976, pour décongestionner Hô-Chi-Minh-Ville (l'ancienne Saigon) – n'avait pas été un succès, une grande partie des gens autoritairement déplacés vers des « zones économiques nouvelles » ayant quitté ces zones où aucune infrastructure sérieuse n'avait été mise en place pour les recevoir et où les conditions de vie étaient extrêmement dures.

Hanoï reconnaît que les conditions sanitaires et alimentaires de la population ne se sont pas améliorées depuis la fin de la guerre. Le *Nhân Dân* écrivait samedi que la population connaît *« beaucoup de difficultés économiques dans la vie quotidienne »* et que, seule *« une faible proportion »* de Vietnamiens peuvent être classés dans la catégorie des gens en bonne santé, malgré les progrès constatés dans les domaines de l'hygiène, de la nutrition, de la vaccination et de la lutte contre les épidémies.

Isolés, n'ignorant pas les grands changements dont la Chine est le théâtre à l'heure de l'« ouverture », sachant que la zone au sein de laquelle ils se situent s'est rapidement développée ces vingt dernières années, les Vietnamiens sont-ils en train de tenter de rattraper le retard acquis ? On prête à M. Lê Duân, qu'on dit malade, la volonté d'introduire, tant qu'il le peut, des réformes économiques substantielles. Il reste à voir s'il aura le temps – et surtout les moyens – de les imposer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Cambodge

CORRESPONDANCE

*A la suite de l'article de Jean-Claude Pomonti sur « Site-2 », camp de réfugiés khmers sur la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge (*le Monde *du 11 octobre), M. Pong Kim Koan, représentant du FNLPK (Front présidé par M. Son Sann, premier ministre du prince Sihanouk), nous écrit notamment :*

Le FNLPK ne saurait être tenu pour responsable des actes de quelques éléments qui pourraient échapper à son contrôle : les brebis galeuses, il en existe dans tout groupement important dans le monde, malheureusement. Le président Son Sann, lui, leader d'un mouvement patriotique dont la devise est *« servir, aider et défendre le peuple khmer »* n'a jamais toléré ces sortes d'écarts de conduite de la part de ses combattants. Aussi, ces derniers temps, a-t-il pris les mesures qui s'imposaient pour rétablir l'ordre dans le camp.

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le criminel de guerre Alois Brunner serait prêt à se rendre

Bonn. – Alois Brunner, l'un des derniers grands criminels de *guerre nazis encore en fuite, serait prêt à se rendre pour être jugé* par un tribunal international. C'est, du moins, ce qu'il affirme dans un entretien accordé à l'hebdomadaire ouest-allemand *Bunte*, qui paraît mercredi 30 octobre.

Agé de soixante-treize ans, Alois Brunner vit à Damas, en *Syrie, sous le nom de Georg Fischer. D'origine autrichienne, il fut le* plus proche collaborateur d'Adolf Eichmann. Il participa aux déportations massives de juifs en Autriche, en Tchécoslovaquie et en Grèce avant de prendre, en 1943, la direction du camp de Drancy, près de Paris, d'où partaient les convois pour Auschwitz. Il est *actuellement recherché par la France, la Tchécoslovaquie et Israël.* En 1954, un tribunal français l'avait condamné à mort par contumace.

Simon Wiesenthal, le chasseur de nazis, qui avait, depuis longtemps, signalé la présence du criminel de guerre à Damas, a déclaré, lundi à Vienne, que la proposition de reddition de Brunner était *« une ruse, car Brunner veut se rendre à une cour qui n'existe pas »*. – *(AFP, AP.)*

CANADA

Ottawa et Washington favorables au libre-échange

Calgary. – Les négociations entre le Canada et les Etats-Unis en vue d'un accord de libre-échange entre les deux pays pourraient commencer au début de 1986, a estimé, lundi 28 octobre, à Calgary (Alberta), le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui venait de s'entretenir avec son collègue canadien, M. Joe Clark. Ces discussions s'annoncent toutefois comme une entreprise de longue haleine. M. Shultz a déclaré que le futur accord devra apporter des *« bénéfices mutuels »* et comporter des *« avantages substantiels »* pour les deux pays. Le Canada et les Etats-Unis sont les deux plus importants partenaires commerciaux de la planète : en 1984, le volume de leurs échanges s'est élevé à 150 milliards de dollars américains. Des différends sérieux opposent Washington et Ottawa dans les domaines de la sidérurgie et de l'industrie du bois. – *(AFP.)*

CUBA

Première visite de M. Chevardnadze

La Havane. – Le ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. Edouard Chevardnadze, arrivé dimanche 27 octobre à La Havane pour sa première visite à Cuba en tant que chef de la *diplomatie soviétique, a entamé* lundi 28 *ses entretiens avec les* dirigeants cubains. Ils porteront principalement sur le problème de la dette des pays du tiers-monde et sur la situation en Amérique centrale et en Afrique australe. Cette visite de M. Chevardnadze survient quelques semaines avant le sommet américano-soviétique *de Genève, qui aura lieu les 19 et 20 novembre. – (AFP).*

SOUDAN

La trêve rompue

La trêve annoncée il y a deux semaines dans les combats opposant les rebelles du Sud aux forces de Khartoum semble avoir fait long feu. Le gouvernement vient d'annoncer que les rebelles avaient rompu le cessez-le-feu à deux reprises. Le ministre de la défense, M. Osman Abdullah Mohamed, a indiqué que les rebelles avaient attaqué le samedi 26 octobre un bateau à vapeur sur le Nil, tuant 14 soldats. Cette opération, selon M. Mohamed, signifie soit que M. John Garang, le chef des rebelles, ne contrôle pas ses troupes, soit que le cessez-le-feu, qu'il avait lui-même annoncé le 19 octobre, n'était qu'une manœuvre. Le 23 octobre, Khartoum avait déjà accusé les rebelles d'avoir attaqué trois localités dans les régions du Haut-Nil et de Bahr-el-Ghazal. Le ministre de la défense *n'en a pas moins assuré que le gouvernement entendait, pour sa* part, respecter la trêve. – *(Reuter.)*

Inde

La saga des Gandhi

(Suite de la première page.)

Tout naturellement, M. Rajiv Gandhi, une fois parvenu au pouvoir, a choisi son cousin Arun pour l'épauler. Les deux hommes se connaissent depuis longtemps et, bien que fort différents, ils sont liés, dit-on, par une solide amitié.

De fait, hormis Rajiv lui-même, aucun politicien indien n'a accompli un parcours aussi météorique qu'Arun. Inconnu en *1979, il est aujourd'hui présenté* comme le numéro deux virtuel du régime avec le titre officiel de ministre délégué à la sécurité intérieure, à la loi et à l'ordre. Il y a un an, il n'était rien, il y a deux mois, il était secrétaire d'Etat à l'électricité. Depuis le remaniement ministériel de fin septembre, il est le Fouché du régime. Tous les services de renseignements qui étaient autrefois du ressort direct du chef du gouvernement sont à présent placés *sous son contôle. Avec les forces* paramilitaires, également placées sous sa responsabilité, M. Arun Nehru commande à deux cent cinquante mille hommes.

Sur orbite

Physiquement, ce cousin de M. Rajiv Gandhi ressemble à M. Michel Poniatowski, mais son personnage historique favori est Napoléon. Ancien président, jusqu'en 1979, d'une grande entreprise de peinture, M. Nehru sort des limbes l'année suivante quand Indira Gandhi, qui vient de remporter deux mandats de député, lui en abandonne un, celui de Rae Bareilly, une circonscription pauvre de l'Uttar Pradesh, naguère occupée par *feu son époux, Feroze Gandhi*. Le siège est cédé à M. Arun Nehru parce que, explique le premier ministre de l'époque, *« mes électeurs de Rae Bareilly veulent avoir quelqu'un de ma famille »*.

A l'époque, M. Rajiv Gandhi est encore pilote d'avion, la politique ne l'intéresse pas. Son frère cadet, Sanjay, est le dauphin désigné, et M. Arun Nehru devient vite l'un de ses lieutenants. Six mois plus tard, Sanjay meurt dans un accident d'avion, et le député Nehru se rapproche de l'héritier survivant. On le verra les quatre années suivantes partout où M. Rajiv Gandhi se montre. Le 1er novembre 1984, l'héritier des Gandhi est propulsé à la tête du pays. Son cousin fait alors partie avec Arun Singh, un camarade de collège de l'ancien pilote, du « triumvirat » tant de fois dénoncé par l'opposition.

Aujourd'hui, ministre délégué à la défense, M. Arun Singh s'occupe avec M. Rajiv Gandhi de la sécurité extérieure du pays et M. Arun Nehru, lui, veille sur l'ordre interne. *« Il est le Robert Kennedy du patron »*, disent les journalistes indiens. Aux élections de décembre 1984, c'est lui, entre autres, qui a distribué les « tickets » gagnants du Congrès aux candidats à la députation. Résultat : un bon nombre des élus de l'actuelle Assemblée nationale lui doivent leur carrière. De toute évidence, c'est lui qui connaît le mieux les rouages et les arcanes du vieux parti fondé par le mahatma Gandhi.

Doté d'une forte personnalité et le verbe autoritaire – on l'a vu, en public, claquer des doigts pour appeler tel ou tel ministre, – il passe pour être à la fois efficace, arrogant et dénué de scrupules. *« Pour lui, seul le résultat compte »*, rapportent ses amis. Depuis un mois, la presse indienne ne parle plus que de lui, et le grand magazine de l'élite locale, *India Today*, vient de lui consacrer sa couverture. Il y est décrit comme un *« super tacticien »*, et d'aucuns lui promettent un grand avenir. L'Inde, apparemment, peut dormir tranquille, *« le dernier des Nehru est placé sur orbite »*, ainsi que l'écrit un célèbre éditorialiste.

PATRICE CLAUDE.

Pakistan

● *Mlle Benazir Bhutto attendue en France.* – Mlle Benazir Bhutto, présidente du Parti du peuple du Pakistan (PPP, opposition, interdit), a accepté les conditions des autorités pakistanaises, et devrait ainsi pouvoir se rendre en France pour répondre à la convocation du juge d'instruction chargé du dossier sur la mort de son frère, Shahnawaz *(le Monde* du 25 octobre), a-t-on appris, lundi 28 octobre, à Karachi, de sources proches de la famille. Mlle Bhutto, placée en résidence surveillée, à Karachi, depuis le 29 août, a, en effet, accepté de gagner directement l'aéroport depuis sa villa, a-t-on précisé de mêmes sources. Selon la presse locale, elle pourrait s'envoler de Karachi vendredi soir.

D'autre part, la bégum Nusrat Bhutto a affirmé lundi que son fils, mort empoisonné dans des conditions mystérieuses il y a trois mois à Cannes, avait agonisé pendant huit à douze heures.

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire

Un président à 100 %

Les trois millions cinq cent seize mille cinq cent quarante-deux Ivoiriens qui se sont rendus aux urnes, le dimanche 28 octobre, pour élire le président de la République se sont tous prononcés – sans exception – en faveur de M. Félix Houphouët-Boigny, candidat unique du PDCI-RDA : 100 % des suffrages exprimés. Les résultats définitifs, rendus publics, lundi 28 octobre, par le ministre de l'intérieur, M. Léon Konan Koffi, font cependant apparaître un très léger abstentionnisme, puisque seuls 99,98 % des électeurs inscrits ont effectivement pris part à cette consultation. Réélu pour un sixième mandat quinquennal, M. Houphouët-Boigny améliore encore son score par rapport à 1980. A l'époque, il n'avait, en effet, obtenu que 99,99 % des suffrages exprimés et le taux de participation avait été de 82,27 %. Celui que ses affiches électorales présentaient comme le *« fermier de Yamoussoukro »* peut se targuer d'une *adhésion populaire que pourraient* lui envier bien des chefs d'Etat de par le monde. *« Houphouët hier, aujourd'hui et demain »,* avait été le mot *d'ordre de cette campagne* électorale : les Ivoiriens sont gens disciplinés...

L. Z.

Togo

Arrestations et droits de l'homme

A la suite de notre article « Arrestations au Togo. La loi du talion » *(le Monde* **du 14 octobre), nous avons reçu une lettre** *de l'ambassadeur du Togo* **à Paris dont nous reproduisons des extraits.**

Nous publions sous cette lettre les précisions que nous ont apportées, d'une part, l'organisation Amnesty International, dont une mission s'est rendue au Togo du 11 au 15 octobre, d'autre part, Me Domenach, défenseur d'une des personnes arrêtées, que cite l'ambassadeur du Togo.

Usant de notre droit de réponse, *nous écrit l'ambassadeur du Togo*, je vous prie de bien vouloir publier la mise au point suivante :

Dans le courant du mois d'août, plusieurs explosions ont eu lieu à Lomé, l'auteur de l'une de celles-ci et trois de ses complices ont été arrêtés. *Ils viennent d'être déférés.*

A ce jour, il y a au total quinze (15) personnes arrêtées et déférées, et non trente.

Ce sont les autorités togolaises *qui, dans le cadre des échanges d'in*formations qui existent entre elles et Amnesty International, ont informé cette organisation, le 25 septembre 1985, de l'arrestation d'un certain nombre de personnes impliquées dans cette affaire.

Ce sont également les autorités togolaises qui, à leur propre initiative, ont fourni à Amnesty International et à la presse la liste des personnes arrêtées et déférées, les lieux de leur détention (Lomé) et les conditions de la mort de M. Adote, *décédé* au Centre hospitalier universitaire de Lomé d'hypertension artérielle.

Il y a donc eu un mort et non deux.

Afin de permettre à Amnesty International de répondre à toutes ses préoccupations, les autorités togolaises ont invité cette organisation à se rendre à Lomé pour s'informer sur place.

Le samedi 12 octobre 1985, la délégation d'Amnesty International, en présence d'un avocat du barreau de Paris, a, avec l'autorisation exceptionnelle du garde des sceaux, pris connaissance des documents subversifs placés sous scellé judiciaire.

Le lundi 14 octobre 1985, Me Domenach du barreau de Paris, sur in*vitation des autorités togolaises*, a pu rencontrer M. Gu-Konu, dont il est le défenseur, et Me Occansey, du barreau de Lomé, tous deux arrêtés dans le cadre de cette affaire. (Me Occansey a depuis été libéré.)

C'est en présence des délégués d'Amnesty International et d'un autre avocat du barreau de Paris, que Mme Domenach s'est entretenu avec ses clients.

Toutes les personnes arrêtées et déférées, au total quinze, ont eu la visite, ce jour 15 octobre 1985, des délégués d'Amnesty International.

Les précisions d'Amnesty International...

Messanvi Biova et d'autres personnes ont été arrêtées le 24 août 1985. Ils sont soupçonnés d'avoir été les auteurs d'une explosion. Les autorités ont refusé de communiquer à Amnesty International l'identité des personnes arrêtées et leur lieu de détention, et ont déclaré que ces personnes sont détenues au secret et n'ont pas été inculpées.

Les autorités conviennent que Messanvi Biova et les autres per*sonnes sont en garde à vue depuis* environ deux mois, en violation des lois togolaises d'après lesquelles la garde à vue est limitée à quarante-huit heures. Amnesty International est inquiète à la suite d'informations d'après lesquelles Messanvi Biova a été torturé et a demandé aux autorités d'assurer sa protection ainsi que celle de ses codétenus.

Les autorités ont confirmé qu'en plus de Messanvi Biova et de ses codétenus, elles détiennent au moins dix-huit personnes soupçonnées de détention de littérature critiquant le gouvernement. On sait que treize de ces personnes ont été inculpées. Amnesty International a communiqué également au gouvernement les noms d'autres personnes qui auraient été arrêtées pour des raisons politiques en août et septembre 1985, mais n'a reçu jusqu'ici aucune réponse.

Amnesty International est reconnaissante aux autorités togolaises de lui avoir communiqué le *nom* de quinze personnes arrêtées en septembre 1985 et soupçonnées de détention de littérature critiquant le gouvernement et d'avoir informé l'organisation de la mort à l'hôpital de l'une d'elles, Adote Aka Homère, survenue alors que celui-ci était encore officiellement détenu.

Cependant, Amnesty International est gravement préoccupée par des renseignements d'après lesquels Adote Aka Homère est mort à la suite de tortures à l'électricité et par le fait de n'avoir reçu aucune réponse à sa question sur les raisons *pour lesquelles aucune enquête* judiciaire n'a eu lieu à la suite de son décès, comme le stipule l'article 60 du code de procédure pénale togolais.

La mission d'enquête d'Amnesty International au Togo, du 11 au 15 octobre 1985, a eu lieu à l'initiative d'Amnesty International.

Samedi 12 octobre 1985, en présence de Me Joffre de la Pradelle, du barreau de Paris, la délégation d'Amnesty International a pu voir *des documents critiquant le gouver*nement du Togo qui auraient été trouvés en possession de certaines des personnes arrêtées en septembre. Les délégués d'Amnesty International ont cependant noté que les documents se trouvaient dans des cartons ouverts au bureau du ministre et n'ont apparemment pas été mis sous-scellés depuis leur prétendue découverte, environ trois semaines auparavant. Amnesty International craint que l'absence de scellés n'ait affaibli leur valeur de preuve, les exposant à des manipulations.

Le *mardi 12 octobre*, *on a* montré aux délégués d'Amnesty International quatorze personnes, dont on leur a dit qu'elles étaient détenues pour possession de documents subversifs. Les délégués n'ont pu photographier aucune de ces quatorze personnes, ni leur parler. Ils ont noté que l'un d'eux avait un plâtre sur le thorax et sur un bras, faisant penser à la fracture de côtes et du bras ; qu'un autre avait un épais pansement à une main, et que l'aspect et l'allure de tous semblaient corroborer les allégations de mauvais traitements.

Les délégués d'Amnesty International ont *été informés qu'un autre* prisonnier, Aluka Kodjo Kuku, se trouvait à l'hôpital et ne pouvait pas rencontrer les délégués.

Amnesty International est préoccupée par l'absence de toute explication de la part des autorités du fait que sur seize détenus, un était mort, un autre était à l'hôpital, un troisième, au moins, souffrait d'une fracture d'un membre, et les autres avaient des blessures visibles.

...et celles de Me Domenach

Me Domenach nous a confirmé qu'il avait effectivement vu son client, le 14 octobre, dans le bureau du ministre de l'intérieur en l'absence de celui-ci, mais en présence du ministre de l'information, du ministre de la justice et du colonel Assi de la gendarmerie. Assistaient aussi à l'entretien, Me Koffigoh, l'avocat togolais de M. Gu-Konu, des représentants d'Amnesty International et Me de la Pradelle. Me Domenach n'avait l'autorisation de ne poser qu'une question à son client et uniquement sur son état de santé. La réponse a été : *« J'ai beaucoup de choses à dire. »* Me Domenach a reposé la question, obtenant pour toute réponse : *« Je vous remercie, Me Domenach. »*

L'entrevue avec son client a duré moins de deux minutes. Selon Me Domenach, M. Gu-Konu était *« fatigué, amaigri. Il pouvait se mouvoir, mais avait du mal à bouger les poignets »*.

politique

APRÈS LE FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ ENTRE M. FABIUS ET M. CHIRAC

Satisfaction dans l'opposition

Le général de Gaulle avait l'habitude, après certaines de ses fameuses conférences de presse, de partir aussitôt en voyage en province pour tester auprès de ce que l'on n'appelait pas encore « la France profonde » l'effet de ses déclarations élyséennes. *Mutatis mutandis* M. Chirac a fait de même en visitant, lundi 28 octobre, le département des Ardennes. Devant quelque trois mille personnes réunies à Charleville-Mézières, le président du RPR a de nouveau souligné l'« *incohérence* » de la politique du gouvernement dans de multiples domaines. Il a aussi ironisé sur le voyage de M. Fabius à Mururoa « *le dernier endroit à la mode pour ceux qui ont tant brocardé la bombinette du général de Gaulle* ». De même, il a évoqué l'extrême droite « *institutionnalisée par la nouvelle loi électorale* », et il a dénié « *à ceux qui ont gouverné avec des extrémistes au moins aussi dangereux pour les libertés, le droit d'évoquer ce problème, puisqu'ils se sont disqualifiés sur ce point.* » Il a ajouté : « *Le premier ministre me dit en larmoyant : le racisme se développe. Oui, il se développe, et nous ne pouvons que le condamner.* » Au total M. Chirac « *ne voit pas de terrain sur lequel on puisse opérer de rapprochement honnête des points de vue avec les socialistes* » après avoir exposé les divers chapitres du programme du RPR, soulignant chaque fois qu'il faudra « *désocialiser l'économie et la société* ».

A propos de son débat avec M. Fabius, M. Chirac a confié aux journalistes qu'il avait trouvé celui-ci « *intéressant* » et qu'en conséquence il en était « *satisfait* ». Il a fait remarquer que les observateurs qui avaient trouvé des points d'accord entre lui et le premier ministre, « *avaient probablement mal écouté* ». M. Jacques Sourdille, ancien ministre qui sera chef de file du RPR aux élections législatives dans les Ardennes, a estimé : « *Les Français ne voyaient plus M. Chirac que comme chef de parti. Ils se souviennent maintenant qu'il a été premier ministre. Cette émission l'aura rétabli dans cette dimension.* »

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a surtout relevé que M. Fabius n'a pas cité une seule fois le nom de M. Mitterrand ni « *assumé la totalité de l'action conduite depuis 1981 par le pouvoir* ». En conséquence, M. Fabius est à ses yeux « *un premier ministre technicien d'intérim* ». Tout aussi catégorique, M. Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, estime que « *le socialisme est sorti grand vaincu de ce débat. C'est une idée morte, et M. Fabius en a fait l'enterrement. Le premier ministre s'est révélé un tigre de papier* ». Pour M. Dominati, député UDF de Paris, « *le socialisme est une idée oubliée* ». M. Mehaignerie, président du CDS, a jugé M. Fabius « *agressif, méprisant, mesquin dans l'attaque, et trichant sur le fond* ».

Quant à M. Philippe Malaud, président du CNIP, pour qui M. Chirac a « *dominé nettement* », il souhaite savoir « *si les Français de droite et d'extrême droite ont bien les mêmes droits que ceux de gauche et d'extrême gauche* ». Enfin, M. Jean-Marie Le Pen a estimé que « *le face-à-face entre MM. Chirus et Fabiac, ces énarques interchangeables, avait été extrêmement médiocre* » et qu'il s'était terminé sur « *le score de zéro à zéro* ».

Selon un sondage de la SOFRES

M. CHIRAC VAINQUEUR

M. Jacques Chirac l'a emporté sur M. Laurent Fabius lors du débat télévisé du dimanche 27 octobre, si l'on en croit les résultats d'un sondage SOFRES-Europe 1 réalisé après l'émission auprès de huit cents personnes qui avaient suivi l'affrontement de l'actuel et de l'ancien premier ministre.

44 % des personnes interrogées estiment que le maire de Paris est sorti vainqueur du débat. 24 % accordent le bénéfice de cette victoire à M. Fabius. 28 % jugent qu'aucun des deux hommes ne peut être déclaré vainqueur et 4 % sont sans opinion sur le sujet.

M. Chirac a été jugé par les personnes interrogées plus convaincant, plus clair et plus compétent que son adversaire, et M. Fabius plus sympathique que le président du RPR. Les deux hommes sont crédités d'une égale sincérité.

Pour 42 % des personnes interrogées, M. Chirac est apparu au cours du débat comme la personnalité qui a le plus l'étoffe d'un président de la République. M. Fabius n'a donné cette image qu'à 23 % des personnes interrogées.

Au terme du débat, 19 % des personnes interrogées ont affirmé avoir une meilleure opinion de M. Chirac qu'auparavant, tandis que 24 % déclaraient avoir moins bonne opinion de M. Fabius qu'avant la soirée de dimanche.

Pour 65 % des personnes interrogées, le débat n'a pas permis de mieux comprendre les problèmes qui se posent à la France.

ALBERT SARRAUT N'ÉTAIT PAS PRÉSIDENT DU CONSEIL EN 1934

M. Chirac a cité, à propos de l'affaire Greenpeace, un extrait de *Politique, II* (Ed. Fayard, 1981), recueil d'articles et de déclarations de M. François Mitterrand. Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* le 17 avril 1980, au sujet de l'affaire de Broglie et de la procédure engagée par la gauche contre M. Michel Poniatowski, *ministre de l'intérieur* au moment des faits, M. Mitterrand déclarait qu'Albert Sarraut, « *président du conseil* », avait donné sa démission à la suite de l'assassinat, à Marseille, du roi Alexandre de Yougoslavie.

Albert Sarraut n'était pas, à l'époque, président du conseil (c'était Gaston Doumergue), mais ministre de l'intérieur, et c'est à ce titre qu'il avait donné sa démission, le 13 octobre 1934. Sa responsabilité était engagée, en effet, par les carences des services de sécurité à Marseille. Comme celle de *M. Charles Hernu, en somme*, l'était par l'affaire d'Auckland...

Albert Sarraut a retrouvé le ministère de l'intérieur le 24 janvier 1936, mais à ce portefeuille il ajoutait, cette fois, la fonction de président du conseil, qu'il avait déjà assumée en 1933.

Désappointement chez les socialistes

Le premier commentaire du porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, sur le débat entre MM. Laurent Fabius et Jacques Chirac, était positif pour le premier ministre, comme il se devait (*le Monde* du 29 octobre). Les socialistes ont ensuite laissé paraître, au cours de la journée de lundi, une certaine déception.

Tout en se déclarant « *satisfait sur les questions de fond* », M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, chargé des fédérations, estime que le débat « *n'a pas tenu toutes ses promesses* ». Certes, M. Fabius « *a esquissé beaucoup de lignes-programmes qui manquaient chez Chirac* », mais, « *quant à la forme* », M. Debarge est « *resté sur* [sa] *soif* ». Il aurait souhaité « *moins d'interruptions* » et il s'est interrogé sur une « *évolution souhaitable de la forme* » des grands débats télévisés.

Sur Europe 1, lundi soir, M. Queyranne a déclaré que « *le débat était trop court, trop ramassé* » sur le chapitre de l'immigration et de la sécurité. Selon M. Queyranne, la discussion au Parlement du projet de code pénal, annoncée par le premier ministre, pourrait être l'occasion d'une « *clarification* » sur ce chapitre.

Le désappointement et une certaine incompréhension de la démarche du premier ministre transparaissaient, lundi, dans les propos tenus en privé par nombre de socialistes.

A défaut d'avoir été donné dimanche par M. Fabius, le coup d'envoi de la campagne électorale des socialistes le sera le 29 novembre, au cours d'un grand rassemblement auquel participeront, notamment, le premier ministre et M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS.

Vécu par l'ordinateur...

M. Laurent Fabius a utilisé en quarante minutes, au cours du débat télévisé, 7 226 mots et M. Jacques Chirac en a prononcé, en quarante-trois minutes, 7 197, indique une analyse lexicologique réalisée par la société de conseil en communication Infométrie.

Selon cette étude, effectuée sur ordinateur, l'actuel premier ministre a parlé plus vite (180 mots/minutes) que son prédécesseur à l'hôtel Matignon (167 mots/minute).

Infométrie a établi un indice de richesse du vocabulaire des protagonistes calculé en faisant le rapport du nombre total de *mots et du nombre de mots* différents. Il ressort de cette comparaison que M. Chirac (indice : 19) a utilisé un vocabulaire légèrement plus riche que celui de M. Fabius (indice : 18).

Le premier ministre a utilisé 184 fois le pronom personnel « *je, j', moi* » ; le maire de Paris, 136 fois.

M. Fabius, indique encore l'étude d'Infométrie, nuance plus son discours que M. Chirac. Il utilise 26 fois les formules : « *je crois* », « *je pense* » (M. Chirac : 12 fois). En revanche, le maire de Paris emploie 54 fois l'expression « *il faut* » (M. Fabius : 36 fois).

Au cours du débat, M. Fabius a interrompu M. Chirac 91 fois. M. Chirac ne l'a fait que 25 fois. Le premier ministre a posé directement 19 questions à son adversaire. Le maire de Paris n'en a adressées que 7 au premier ministre.

Au cours des échanges, M. Fabius a cité 8 fois le nom de M. Raymond Barre, 3 fois celui de M. Michel Debré et 2 fois celui du général de Gaulle. M. Chirac a mentionné 2 fois le nom de M. Barre, une fois celui de M. Debré, 2 fois celui du général de Gaulle, une fois celui de Vincent Auriol. Lui seul a cité le nom de M. François Mitterrand à deux *reprises*.

Les mots les plus fréquemments utilisés par M. Fabius au cours du débat ont été : « *France* », « *Chirac* », « *question* », « *temps* », et « *premier ministre* ». Les termes les plus souvents cités par M. Chirac ont été : « *Fabius* », « *France* », « *si* », « *pays* », « *politique* ».

Le volume lexical total consacré à chacune des parties du débat se répartit ainsi : 13,2 % pour la politique intérieure, 22,6 % pour la politique étrangère, 43,3 % pour l'économie, 11,5 % pour l'immigration et la sécurité et 9,2 % pour la conclusion.

« Les libéraux purs et simples sont devenus une espèce dangereuse »

affirme M. Raymond Barre

De notre correspondant régional

Aubenas. – M. Raymond Barre ne change pas. Au plus fort du tumulte médiatique de la rencontre télévisée Fabius-Chirac, il a tenu, tout au long de sa tournée ardéchoise, lundi 28 octobre, à se démarquer de ses rivaux, tout en affectant l'indifférence vis-à-vis des deux protagonistes. « *Je ne dis rien sur le sujet. Si je dois participer à un débat, je le ferai savoir... le moment venu.* » A l'évidence, l'ancien premier ministre préfère aujourd'hui les contacts directs. En cinq étapes dans le Sud ardéchois, il a poursuivi sa campagne d'explication à base d'économie appliquée en terrain rural, sans oublier les contingences politiciennes.

Son soutien au jeune candidat tête de liste UDF dans le département, M. Jean-François Michel, lui a par exemple permis de faire l'éloge de « *l'union qui n'est pas l'uniformité* ». La preuve : M. Michel présente une liste en concurrence avec celle du RPR M. Régis Perbet, dans un département qui n'a que trois sièges en jeu. Première inquiétude exprimée à Villeneuve-de-Berg : la crainte d'« *un retour au pas de gymnastique* » d'une situation « *proche de la quatrième République* ». Le soir, à Aubenas, il a précisé : « *Les élus seront des quasi-fonctionnaires de partis, sans relations directes avec les électeurs.* » Le rythme s'est accéléré au cours de la réunion publique : « *Le naturel des Français est en train de revenir au galop.* »

Les socialistes demeurent la cible privilégiée de M. Barre, qui n'a jamais évoqué, même allusivement, M. Le Pen ou le Parti communiste. Ses griefs sont d'abord économiques : à tous ses auditoires M. Barre, plus « professeur » que jamais, rappelle les « erreurs », voire les « péchés » enregistrés depuis 1981. Il évoque l'endettement extérieur : (« *Ils ont plongé la France pour longtemps dans une situation difficile* ») ; le chômage (« *Destruction des emplois* »), « *catastrophe pour le bâtiment et les travaux publics* »), ou encore les nationalisations, (« *un fardeau que nous aurons longtemps à porter* »). Pourtant il affirme qu'il n'est pas, lui, « *un maniaque de la dénationalisation* ». La précision est importante. La petite musique de la différence avec M. Jacques Chirac a comporté d'autres notes...

Pour exemple, cette autre petite phrase cueillie dans une coopérative viticole proche de Ruoms : « *Les libéraux purs et simples sont devenus une espèce dangereuse* », et encore et surtout des formules définitives pour bien marquer son opposition de plus en plus résolue à toute forme de cohabitation : « *Le président et le premier ministre se tiennent. Ils forment un couple. (...) Gardez votre sang-froid, car les expériences qui pourraient être faites* [sous-entendu en 1986] *ne dureront pas longtemps et les Français feront payer à la nouvelle majorité les désillusions qu'elles auront engendrées.* »

CLAUDE RÉGENT.

M. BARRE REÇOIT LE PRIX POLITICO

Un jury de journalistes bien décidés à être « *frondeurs, persifleurs et ironiques* » a décerné le premier prix Politico (un siège orientable) à M. Raymond Barre, « *l'homme politique le plus politicien de l'année bien qu'il ne fasse pas de politique* ». Ce jury a déclaré « *hors concours* », le président Edgar Faure « *pour l'ensemble de son œuvre* ». M. Barre s'est déclaré heureux d'avoir obtenu ce prix de journalistes qui « *ont reconnu* [ses] *éminentes qualités. Ils ont compris,* a expliqué l'ancien premier ministre, *que je faisais de la vraie politique, c'est-à-dire celle qui consiste à traiter des vrais problèmes du pays et non pas à chercher des avantages particuliers* ».

SITUATIONS 86

VENDÉE : accord entre chiraquiens et barristes

On pouvait s'attendre qu'en Vendée deux listes distinctes de l'opposition se présentent. Dans ce département est en effet élu comme député depuis 1981 un des principaux lieutenants de M. Raymond Barre, M. Philippe Mestre, ancien directeur du cabinet de l'ancien premier ministre. Or il n'en est rien, et c'est unis sur la même liste que barristes et chiraquiens iront à la bataille de mars. Ces derniers obtiennent la première place pour M. Vincent Ansquer, député RPR constamment réélu depuis 1962, et la troisième pour M. Pierre Mauger, troisième député sortant.

Si M. Mestre a accepté la deuxième place, c'est parce que deux autres de ses amis UDF, MM. Philippe de Villiers et Louis Guesdon, maire des Sables-d'Olonne, occupent les deux dernières des cinq places de la liste. L'opposition, qui escompte bien enlever quatre des cinq sièges, serait dès lors représentée à égalité entre le RPR et l'UDF au Palais-Bourbon, mais le premier suivant de liste non élu en mars sera alors un *UDF*.

Pour les élections au conseil régional des Pays de Loire, les UDF de Vendée auront une priorité, puisque la liste d'union y sera conduite par M. Mestre, suivi de MM. de Villiers et Guesdon.

RHONE. – M. Michel Noir, député RPR, estime que dans ce département « *l'attitude de Raymond Barre, refusant de cohabiter avec le RPR sur une liste d'union dans le Rhône, risque de faire perdre à l'opposition un neuvième siège qui est en balance pour les élections législatives* ».

BAS-RHIN : un rocardien fait liste à part !

De notre correspondant

Strasbourg. – Le maire socialiste rocardien de Schiltigheim (Bas-Rhin), M. Alfred Muller, a annoncé lundi 28 octobre sa démission du PS et la constitution de sa propre liste pour les législatives de mars. Il partagera l'étiquette Mouvement pour la démocratie alsacienne avec son ami André Fougerousse, maire d'Ostwald, qui quitte lui aussi le parti pour se présenter aux régionales.

Cette décision consacre la rupture entre le maire de Schiltigheim et la fédération du PS du Bas-Rhin, qui lui proposait la deuxième place de sa liste, derrière le député sortant M. Jean Oehler. M. Muller, qui était au PS depuis 1979, est l'unique conseiller général de gauche du Bas-Rhin. Il s'était mis « en congé » du Parti socialiste après l'affaire du synchrotron, cet équipement de haute technologie nucléaire pour lequel le gouvernement a préféré le *site de Grenoble (Isère)* à celui de Strasbourg, fin octobre 1984.

M. Alfred Muller avait été ensuite réélu dès le premier tour des cantonales de mars 1985 avec 58,71 % des suffrages, alors que les deux autres socialistes sortants, MM. Jean Oehler et Raymond Gruber, étaient battus.

M. Muller, âgé de quarante-cinq ans, élu municipal de Schiltigheim depuis 1971, maire depuis 1977, est l'inventeur du « conseil municipal des enfants » repris depuis dans de nombreuses villes de France. Il fait souvent référence à un « *socialisme à l'alsacienne* » dans la politique municipale menée avec le PC dans la deuxième ville du Bas-Rhin.

« *Je ne demande ni au Parti socialiste ni même à Michel Rocard de me soutenir* », a précisé M. Muller. « *Par contre, rien ni personne ne m'empêchera de défendre, quand il le faudra et où il le faudra, Michel Rocard et les thèses qu'il défend nationalement. C'est ce socialisme-là, réaliste et moderne, qui continuera à avoir mes faveurs.* » M. Muller, qui a « *discuté* » de sa décision avec Michel Rocard, a expliqué que celui-ci n'avait pas tenté de l'en dissuader.

JACQUES FORTIER.

● *M. Sapin : une décision « dommageable » pour les rocardiens.* – M. Michel Sapin, député de l'Indre et proche de M. Rocard, a estimé, lundi 28 octobre, que la décision de M. Muller est « *dommageable* » pour les amis de l'ancien ministre de l'agriculture. « *Chacun sait,* a ajouté M. Sapin, *que Muller est incontrôlable, qu'il agit de lui-même et sans aucune concertation préalable.* »

ALLIER : les « jeunes » mécontents

De notre correspondant

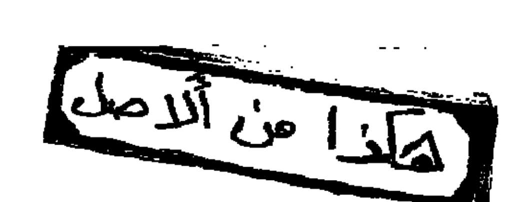
Dans l'Allier, l'opposition, qui peut prétendre conquérir en mars prochain deux des quatre sièges de député (aujourd'hui acquis à la gauche), est unanime à refuser la désunion « décrétée » par les états-majors de l'UDF et du RPR. Cette unanimité doit combler d'aise M. Valéry Giscard d'Estaing, qui souhaitait que la région Auvergne, dont fait partie le département de l'Allier, donnât à la France l'exemple de l'union.

Si Paris cédait aux pressions qui montent de l'Allier, c'est M. Hector Rolland (RPR, maire de Moulins, soixante-douze ans) qui conduirait non plus la seule liste RPR, mais une liste d'union devant le ou les représentants de l'UDF, qui ne sont toujours pas désignés. Le nom le plus fréquemment cité est celui de M. Jacques Lacarin, soixante-treize ans, maire (PR) de Vichy. Mais il est aussi question d'un radical, M. Georges Frelastre, conseiller général de Vichy, et de M. Gabriel Péronnet, ancien ministre, ancien député de Vichy.

Pour l'homme fort de l'opposition en Bourdonnais, M. Jean Cluzel, sénateur centriste, président du conseil général, « *MM. Rolland et Lacarin s'imposent* ». Cet avis est loin d'être partagé par l'ensemble des conseillers généraux de droite, en particulier des jeunes. Ces « sans grade », comme ils se nomment, accusent les états-majors de tout « mal » décider de Paris sans en référer à la base. A leurs yeux, le « ticket » Rolland-Lacarin a deux défauts : il ne représente pas l'avenir et, de plus, il porte la griffe du député de Chamalières, qu'ils n'apprécient guère (le docteur Lacarin s'est en effet un ami de M. Giscard d'Estaing, dont Hector Rolland, est ostensiblement rapproché après que M. Jacques Chirac lui eût refusé une place sur la liste européenne en 1984).

Ces jeunes conseillers (RPR et UDF) menacent donc de constituer leur propre liste tant aux législatives qu'aux régionales. Si toutefois l'union devait se réaliser, ils pourraient, pour ne pas être taxés de diviseurs, se contenter d'une liste aux élections régionales.

PATRICE ROTIG.



POLITIQUE

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

● Artisanat, commerce et tourisme : « Nous ne sommes plus en 1936... »

Une fois encore, les députés du RPR, de l'UDF et du PC se sont retrouvés unis le lundi 28 octobre à l'Assemblée nationale pour repousser les crédits du ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme, approuvés en revanche par ceux du PS. Ces crédits sont de 648,15 millions de francs pour le commerce et l'artisanat, soit 0,66 % du budget de l'Etat, une augmentation de 9,5 % par rapport à 1985. Ils sont de 269,43 millions de francs, so 0,02% de l'ensemble des dépenses de l'Etat, en diminution de 5% sur l'an dernier, pour le tourisme.

Discuter du budget d'un tel ministère n'est pas aisé pour l'opposition. Elle veut, tout à la fois, critiquer la faiblesse des crédits consacrés par le gouvernement à des secteurs très sensibles pour l'économie, se plaindre de l'interventionnisme de l'Etat, demander d'un même mouvement moins d'Etat et plus d'argent public! Pourtant, elle ne cesse de se livrer à cet exercice difficile. *« Les crédits peuvent paraître dérisoires »*, dit ainsi M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine), en ajoutant : *« Plus que l'aide, c'est de liberté d'action que le commerce a besoin. »* M. Jean de Préaumont, (RPR, Paris) fait la même constatation pour le tourisme : *« Ces crédits prouvent que ce n'est pas un secteur prioritaire pour le gouvernement. »* Mme Louise Morean (UDF, Alpes-Maritimes) constate que *« le tourisme semble tirer son épingle du jeu grâce aux efforts des professionnels »*, mais souligne que ceux-ci *« ont besoin d'un climat de liberté et de confiance »* que bien entendu, à ses yeux, ne crée pas le gouvernement.

Le paradoxe est que la majorité tient un raisonnement qui n'est pas très différent. M. Jean-Louis Dumont (PS, Meuse), rapporteur de la commission des finances, explique que *« le dynamisme et le caractère vivace de l'artisanat ne dépendent pas seulement de l'aide des pouvoirs publics et, au contraire, cette dernière ou les inévitables sujétions qui s'y attachent peuvent bien souvent être ressenties comme bureaucratiques et policières »*. Quant à M. Michel Crépeau, le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, il souligne que *« le rôle du gouvernement n'est pas de faire du tourisme à la place des professionnels »*, mais d'aider ces secteurs à se moderniser, en favorisant notamment la formation des hommes.

Pour sortir de cette contradiction, l'opposition choisit parfois la fuite en avant. Ainsi, M. Jean-Paul Charié (RPR, Loiret) estime-t-il que c'est la politique du gouvernement qui est néfaste aux petites entreprises : *« Monsieur le ministre, cessez de vous occuper des commerçants, et artisans et vous, la gauche, laissez-les travailler, rendez-leur leur liberté et la France y retrouvera son compte. »* Seulement, les socialistes, loin d'avoir honte de leur bilan en la matière, en sont fiers.

M. Jean-Pierre Destrade (PS, Pyrénées-Atlantiques), rapporteur pour avis de la commission de la production, évoquant les lois sur les conjoints des travailleurs non salariés, sur la formation des artisans, sur l'entreprise uni-personnelle remarque : *« Si vous, messieurs de l'opposition, vous ne cessez de parler du commerce et de l'artisanat, nous, majorité, avons fait plus en quatre ans que vous en vingt ans ou même quarante années. »*

Et le tourisme social ?

S'il y a encore des progrès à accomplir, notamment en matière de prestations sociales, c'est, affirme M. Alain Rodet (PS, Haute-Vienne) parce que les responsables professionnels de l'époque ont refusé, en 1945, l'intégration au régime général de la Sécurité sociale et, comme le dit M. Crépeau, parce que *« tout ne pouvait être fait en une législature »*. M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat au commerce, rappelle, lui, que M. Jacques Chirac a envisagé la suppression de la direction du commerce intérieur, *« qui compte 75 à 80 fonctionnaires »* et il demande : *« Au-delà de ce semblant de moins d'Etat, va-t-on supprimer les aides aux groupements et à la formation, les indemnités de départ si appréciées des commerçants âgés ? »* En attendant, M. Charié s'oppose à un amendement, voté par la gauche, qui accroît de 385 F à 390 F le plafond du droit fixe que les chambres de métier peuvent imposer à leurs ressortissants pour financer leur intervention.

Les critiques des communistes sont, bien entendu, d'un autre ordre que celles de la droite. Si Mme Adrienne Hovath (PC, Gard) critique la politique gouvernementale, c'est parce que, selon elle, *« la récession industrielle et le développement du chômage, en réduisant le pouvoir d'achat, aggrave les difficultés du petit commerce et de l'artisanat »*.

M. Vincent Porelli (PC, Bouches-du-Rhône) accuse le gouvernement de ne voir dans le tourisme qu'une industrie productrice de devises, en oubliant le tourisme social, alors que *« le taux des départs en vacances des Français a baissé de un point »*.

M. Crépeau ne nie pas les difficultés du tourisme social, mais il regrette d'avoir dû trouver 60 millions de francs pour résorber le déficit de Tourisme et Travail, *« alors qu'on me chipote ici ou là des crédits dont j'aurais grand besoin »*. Comme pour le logement, il faut passer, dit-il, *« de l'aide à la pierre à l'aide à la personne, seule juste et efficace, et augmenter le taux d'occupation des équipements lourds en les offrant aux travailleurs allemands et italiens, par exemple, qui ne partent pas en vacances en même temps que les Français »*. Mais quand il dit *« nous ne sommes plus en 1936 »*, M. Crépeau confirme que pour le gouvernement de M. Fabius le développement du tourisme n'a pas le même sens que pour celui de Léon Blum. La France, aujourd'hui, est à la recherche de devises.

Th. B.

● Culture : un ministre heureux !

Discours et votes ne correspondent pas toujours. Ainsi, le lundi 28 octobre à l'Assemblée nationale, lors du débat sur les crédits du ministère de la culture, les députés du PC se sont abstenus après avoir tenu un discours très dur; ceux de l'UDF ont voté contre, après avoir été, pour une fois, modérés dans leurs critiques. En revanche, cohérents avec le concert de louanges qu'ils ont chanté à M. Jack Lang, les élus socialistes ont approuvé son budget, et ceux du RPR, qui n'ont pas jugé utile de s'exprimer beaucoup sur un tel sujet, n'étaient pas représentés au moment du vote. Ces crédits, de 9 619,64 millions de francs, en progression de 15,8 % à structure budgétaire constante, représentent 0,85 % du budget de l'Etat, mais 1 % si l'on tient compte des crédits transférés aux collectivités locales par la décentralisation (*le Monde* du 29 octobre).

M. Jack Lang est un ministre HEU-REUX! On le serait à moins. Dans la conjoncture budgétaire de cette année, obtenir que ses crédits augmentent, avoir le droit d'embaucher des fonctionnaires, doit créer bien des jalousies. Réaliser, dès la fin de la législature, un des engagements du candidat François Mitterrand pour son septennat – *« 1 % pour la culture »* – ne tient certainement pas qu'à la faveur du « prince ». Et, pour couronner le tout, un récent sondage de *l'Evénement*, dans son numéro du 24 octobre, affirme que 51 % des Français souhaitent qu'il reste ministre de la culture quelle que soit l'issue des élections législatives de mars 1986 (sondage Louis Harris réalisé auprès de 1 000 personnes du 18 au 20 septembre).

Un tel succès dans l'opinion ne manque pas de gêner l'opposition. Ainsi, contrairement à son habitude, le RPR n'a pas profité de la discussion budgétaire pour expliciter ce qu'il fera après « sa victoire » aux législatives. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) fut pour une fois bien modéré dans ses critiques, reconnaissant, il est vrai : *« Il est bien difficile de juger votre action. »* Une contestation de principe, toutefois, *« Vous avez oublié le fond et l'essentiel au profit de l'accessoire et du superficiel »* ; et une remarque générale : il n'y a pas de réelle décentralisation culturelle, le ministre *« décidant de tout dans son olympe de la rue de Valois »*. Mais cet élu, qui s'est fait pourtant une spécialité de la contestation systématique, reconnaît que d'avoir atteint 1 % est une bonne chose, et que cet acquis devra être préservé *« quelle que soit la majorité qui sortira des urnes »*.

Même sur les « grands chantiers du président », si souvent contestés, M. d'Aubert est prudent : *« Pris individuellement, aucun n'est contestable, sauf peut-être dans son principe le Carrefour international de la communication, qui ne servira pas à grand-chose, et dans sa conception actuelle l'Opéra de la Bastille. »*

Aussi il précise que si elle devient majoritaire, l'opposition devra achever la Villette, le musée d'Orsay, le Grand Louvre, le déménagement du ministère des finances, l'Institut du monde arabe, *« même si cela grève les crédits du ministère aux dépens d'autres dépenses »*.

Les communistes sont beaucoup plus sévères sur ces chantiers, qui *« déséquilibrent le budget »*, alors que, explique M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), la province manque d'argent, *« ce qui va mettre à mal le tissu de ses établissements culturels »*. Surtout, pour lui, l'argent n'est pas tout, et la politique de M. Lang n'a pas facilité l'accès à la culture *« des 3 millions de chômeurs, des ouvriers des banlieues »*. Il s'inquiète aussi du manque de production française à la télévision. M. Michel Péricard (RPR, Yvelines) tout autant.

Le ministre partage cette inquiétude. Car, s'il se félicite des résultats obtenus, il ne camoufle pas ce qui a moins bien marché : *« Avons-nous assez agi pour la création française ? Quel bilan peut-on faire de l'expérience des radios privées ? Les télévisions privées seront-elles demain une nouvelle chance pour la création ou une source supplémentaire d'asservissement ? »* Demi-aveu, puisque ces domaines ne relèvent pas directement de lui. Programme pour l'avenir, certes, mais pas pour la cohabitation, puisque pour M. Lang la culture est un point de rupture entre la droite et la gauche : *« Pour vous elle est accessoire, pour nous elle est le ressort de la vie. »* D'où la priorité budgétaire qui lui a été reconnue malgré la crise. Etre apprécié par beaucoup de monde n'amène pas forcément à rechercher le consensus.

THIERRY BREHIER.

Le bureau fédéral du Front national en Maine-et-Loire est dissous

De notre correspondant

Angers. – Les militants du Front national de Maine-et-Loire (1) ont été informés à la fin de la semaine dernière, par lettre en provenance des instances nationales du parti, à prononcer la dissolution du bureau fédéral et l'exclusion de M. Albert Lépine, ancien maire de la commune de Baracé, l'une des plus anciennes figures angevines du Front national, qu'il rejoignit voici quatorze ans.

Adhérent « historique » du parti de M. Le Pen en Maine-et-Loire, dont il a porté les couleurs lors de plusieurs compétitions électorales (il était, ainsi que sa fille, candidat du FN aux dernières élections cantonales), M. Lépine avait manifesté, semble-t-il, son opposition à un éventuel « parachutage » à la tête de la liste que le parti présentera dans le département aux prochaines législatives. Il ne fait pas muystère en outre d'avoir signé, le vendredi 11 octobre, près d'Orange, la pétition des contestataires demandant le départ du secrétaire général du parti, M. Jean-Pierre Stirbois (*le Monde* du 16 octobre). La sanction de l'état-major national est tombée : exclusion de M. Lépine, dans la même charrette qu'une vingtaine d'autres militants, et dissolution du bureau fédéral.

Un nouveau bureau devrait être constitué dans les quinze jours, les « affaires courantes » de la fédération de Maine-et-Loire étant d'ici là traitées par les responsables régionaux à Nantes.

La fédération du Maine-et-Loire du FN avait déjà enregistré le départ de M. Cazeneuve, fondateur d'un comité de défense de la France, qui envisage de présenter sa propre liste aux élections législatives dans le département.

HENRI GAY.

(1) Mal connu, le nombre des militants du Front national en Maine-et-Loire se situe selon certaines sources entre cinquante et deux cent cinquante personnes.

Une élection municipale

AUTUN (SAONE-ET-LOIRE) :

Inscr., 9 281 ; vot., 6 070 ; suffr. expr., 5 728. Liste d'Union républicaine pour l'avenir, conduite par M. Marcel Lucotte (UDF-PR), m.s., sénateur, prés. du conseil rég. de Bourgogne, 3 729 voix : 22 SIÈGES ; liste PS, conduite par M. Jean-Paul Gauffre, 1 730, 4 sièges; liste PC, conduite par M. Georges Janin, 269.

SECTION DE SAINT-PANTALÉON :

Inscr., 2 482; vot., 1 441 ; suffr. expr., 1 378. Liste PS, conduite par M. André Billardon, député et président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, 800 voix; 8 sièges ; liste d'union de l'opposition, conduite par M. Maurice Benedet (RPR), 515 : 1 siège; liste PC, conduite par M. Roland Boissard, 63.

SAINT-FORGEOT :

Inscr., 387; vot., 309; suffr. expr., 304. La liste d'intérêt communal, conduite par l'ancien maire-délégué, M. Didier Martinet (PS), a enlevé la totalité des quinze sièges à pourvoir avec une moyenne de 240 voix, face à une liste d'opposition présentant cinq candidats.

[Il s'agissait de désigner de nouveaux conseils municipaux après l'arrêté préfectoral qui a mis fin à la fusion d'Autun-Saint-Pantaléon avec Saint-Forgeot et qui a érigé Saint-Forgeot en commune indépendante (*le Monde* daté 27-28 octobre).

Aux élections municipales de mars 1983, à Autun, la liste d'union de l'opposition avait emporté 21 sièges avec 4607 voix (soit 63,57 %) des suffrages exprimés) contre 4 sièges (3 PS et 1 PC) à la liste d'union de la gauche, qui avait obtenu 2639 voix (soit 36,42 %). Dans la section rattachée de Saint-Pantaléon, la liste d'union de la gauche avec 1148 suffrages (soit 62,59 %) avait enlevé 8 sièges, le neuvième siège était revenu à la liste d'opposition créditée de 686 voix (soit 37,40 %). Si l'opposition est quasiment stable à Saint-Pantaléon, elle enregistre un mieux de un point et demi à Autun, et gagne un siège. Le maire d'Autun, M. Marcel Lucotte, président du groupe RI du Sénat, estime que les résultats constituent *« un camouflet à MM. Joxe et Billardon »* et *« un encouragement pour les élections législatives et régionales de mars 1986. »*]

● *La plate-forme socialiste.* – M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, a indiqué, lundi 28 octobre, que le groupe de travail chargé, au sein du parti, de définir les grandes lignes de la plate-forme électorale socialiste a achevé ses travaux. Ce document de travail adopté par le bureau exécutif du 6 novembre sera débattu une première fois lors de la convention nationale des 9 et 10 novembre, qui doit aussi établir les listes électorales définitives du PS pour les élections législatives et régionales.

Cette plate-forme, ou *« contrat »*, qui, en tout état de cause, ne devrait pas être aussi précise que les « 110 propositions » du candidat Mitterrand de 1981, sera ensuite transmise à toutes les commissions exécutives fédérales (CEF) afin d'être discutée dans chaque département.

● *Décès d'Olier Mordrel.* – Olier Mordrel est décédé vendredi 25 octobre. Il a été inhumé à Léchiagat (Finistère), où il vivait depuis son retour en France en 1971. Agé de quatre-vingt-quatre ans, Olier Mordrel avait fondé en 1927 le Parti autonomiste breton, qui fut le premier à présenter – sans succès – des candidats autonomistes aux élections de 1928. *Remplacée en 1931* par le Parti national breton, cette formation avait été dissoute par Edouard Daladier en octobre 1939. Réfugié en Allemagne dès les débuts de la guerre, Olier Mordrel avait été condamné à mort deux fois par contumace : la première en 1940 pour désertion, et la seconde, en 1945, pour collaboration. Contraint à l'exil pendant plus de vingt ans, d'abord en Argentine puis en Espagne, Olier Mordrel avait écrit plusieurs ouvrages consacrés à la Bretagne et à son histoire.

CARNET

Mariages

– John E. BARHAM
et
Julie M. A. NIELSEN

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 26 octobre 1985, en l'église danoise luthérienne de Bruxelles.

13, rue Simonis,
1050 Bruxelles.

– Anne BRISSET
et Bernard OPPETIT
sont heureux de faire part de leur mariage, le 26 octobre 1985.

48, rue Castagnary,
75015 Paris.

Décès

– Antoine et Hatice Gonnet,
Bülent Bagana,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Nesrin BAGANA,

survenu, à Istanbul, le 10 octobre 1985, dans sa soixante-treizième année.

– M. Marius Cohadon
et sa fille,
Jacqueline Dupuydenby,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marius COHADON,
née Madeleine Crochet,

survenu le 27 octobre 1985, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 31 octobre, à 14 h 30, en l'église de Loriges (Allier).

Loriges,
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule.
17, rue Mirabeau,
75016 Paris.

– M. et Mme Louis Deblé,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Isabelle Raymonde Deblé,
M. et Mme François Ambrosini
et leur fille,
Mme Mathias Fiz,
Mme Henri Fiz,
M. et Mme Paul Fiz,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis DEBLÉ,
née Fiz,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante,

survenu le 27 octobre 1985.

40120 Roquefort.

– M. Georges Englert,
Mlle Catherine Englert,
M. et Mme Kilian O'Sullivan,
M. et Mme Alexandre Englert,
Les familles Maison et Englert,

ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Georges ENGLERT,
née Lucienne Maison,

leur épouse, mère, sœur et belle-sœur, pieusement décédée le 26 octobre 1985, en son domicile, entourée de l'affection des siens.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine (Yvelines), le jeudi 31 octobre, à 10 h 45.

10, rue Henri-Penon,
78400 Chatou.

– Mme Félix Grymberg, née Taubert,
son épouse,
Le docteur Odette Weiler,
née Grymberg, et son mari le docteur Jean Weiler,
M. Guy Grymberg,
ses enfants,
Jean-Paul Weiler, Antoine et Marc Grymberg,
ses petits-enfants,
Le docteur Eliezer Ramon
et sa famille (Tel-Aviv),
La famille Taubert,
Mme Hedy Marmorek de Ritter
et sa famille (Buenos-Aires),
M. et Mme Juan Marmorek
et leur famille (Buenos-Aires),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix GRYMBERG,
docteur en droit,
ingénieur ICN,

survenu brutalement le 22 octobre 1985, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 25 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue de Lota,
75116 Paris.
124, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.
27, avenue Marceau,
75116 Paris.

– Les familles Le Blaye et Goux,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Leclère, Thibault, Perrin, Février,

font part du décès de

Mme René LE BLAYE,

survenu le 27 octobre 1985, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La célébration religieuse aura lieu le mercredi 30 octobre, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-la-Grande.
Ni fleurs ni couronnes.

22, rue des Feuillants,
86000 Poitiers.

– Le docteur Jacques Xardel
et ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le docteur et Mme Henri Xardel
et leurs enfants,
Le petit frère de Jésus, François Xardel,
M. et Mme Dominique Xardel
et leurs enfants,
Le colonel de l'armée de l'air
et Mme Bertrand Thomazo
et leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Anne-Marie Xardel,
M. et Mme Louis Rio,
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Xardel
et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Karcher
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Xardel
et leurs enfants,
Mlle Geneviève Xardel,
religieuse carmélitaine,

annoncent que Dieu vient de rappeler à lui, le 27 octobre 1985, à Aix-en-Provence,

Mme Jacques XARDEL,
née Marguerite Sellerot,

munie des sacrements de l'Eglise.

Unis dans une même foi, ils vous demandent de partager leurs prières et de communier à leur espérance.

Une cérémonie religieuse aura lieu le 29 octobre 1985, à 16 h 15, à la cathédrale Saint-Sauveur, à Aix-en-Provence, et l'inhumation aura lieu au cimetière de Dijon (Côte-d'Or), le 30 octobre, à 16 h 45.

Ils rappellent à votre souvenir et à votre prière,

M. l'abbé Paul XARDEL,
prêtre de la mission ouvrière
Saint-Pierre et Saint-Paul,

mort accidentellement le 18 avril 1964, à Sao-Paulo (Brésil).

Remerciements

– La famille de

Mme Luba ABDOUCHELI,

très touchée des marques de sympathie que vous leur avez témoignées, vous exprime ses sincères remerciements.

– *Mme Maurice Djen,*
Ses enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous avez bien voulu leur témoigner, lors du décès de

Maurice DJEN,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

La prière des sept jours aura lieu le mercredi 30 octobre, à 17 heures, à la synagogue, 18, rue Saint-Isaure, Paris (18e).

Anniversaires

– Il y a cinq ans,

Geneviève AMAR

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et estimée aient une pensée pour elle, en y joignant le souvenir de son père,

Henri BADIE,

décédé le 25 septembre 1984.

– A l'occasion du neuvième anniversaire de la disparition de

G. M. FAKRA,

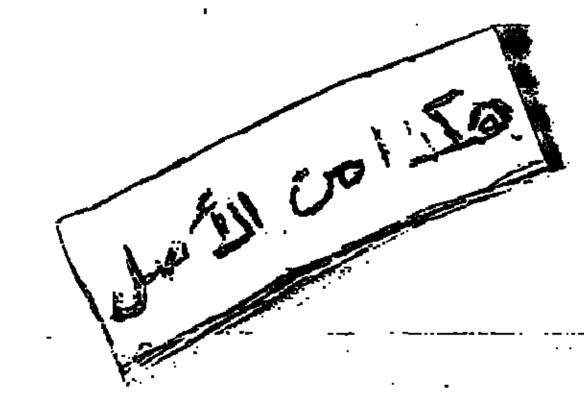
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé, aimé.

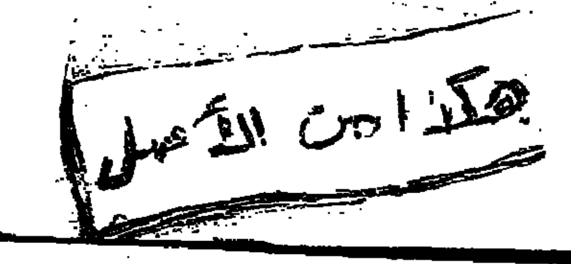
– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu du

Père Marcel MINGAM,

« Pain rompu pour un monde nouveau »,
une pieuse pensée est demandée à ceux et celles qui restent fidèles à son souvenir.

Lourdes, 30 octobre 1982.





Le Monde

SCIENCES

Les six travaux d'Hermès

Les chercheurs européens devront surmonter six difficultés techniques avant de pouvoir fabriquer l'avion spatial.

EN décidant, vendredi *18 octobre*, de s'engager dans la réalisation d'un *avion spatial* habité (Hermès) qui pourrait voler vers le milieu des années *90*, le Centre national d'études spatiales (CNES) et les deux industriels français qui lui sont associés (Aérospatiale et Avions Marcel Dassault-Breguet aviation) n'ont pas choisi la voie de la facilité. Il suffit de songer aux difficultés rencontrées *par* la NASA avec sa navette spatiale, un *projet autrement ambitieux* qu'Hermès, pour bien mesurer *l'ampleur de la tâche*. Au bout du compte, Columbia, la première *navette spatiale* américaine, avait effectué son premier vol avec deux années de retard sur le calendrier prévu.

Aujourd'hui, le CNES et les deux industriels français *qu'il* a choisis n'en sont pas encore à fixer la date du *premier vol d'Hermès*, même si le directeur général du CNES, *M. Frédéric d'Allest*, a pu affirmer qu'il aurait lieu en avril *1995. Date réaliste ?* Prospective astucieuse ou déclaration de caractère diplomatico-industriel pour forcer les gouvernements et les industriels des pays européens qui pourraient s'associer au projet à dévoiler leurs intentions ? On ne sait. Toujours est-il qu'Hermès est désormais bien lancé, comme en a témoigné, *vendredi 25 octobre*, la présentation détaillée du projet à laquelle le CNES avait convié plusieurs centaines de personnes *venues de toute l'Europe*.

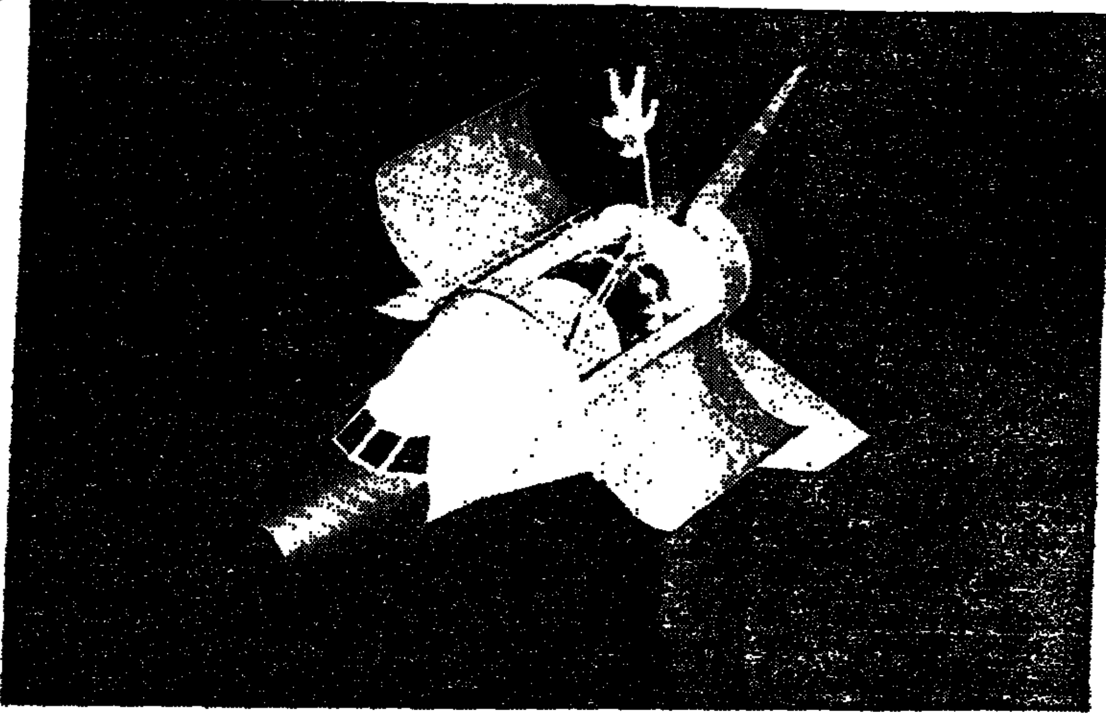
Ce « show » technique a été l'occasion pour les promoteurs français de discuter avec leurs futurs partenaires européens des domaines où ces derniers souhaiteraient exercer leurs compétences, sous réserve bien sûr d'un engagement sans faille de leur gouvernement. Les participants n'ont pas manqué d'enthousiasme, et la nécessité de fabriquer Hermès pour donner à l'Europe son autonomie spatiale n'a guère fait de doute. Seul *subsiste le* problème de la participation de l'Allemagne, *qui a été le* partenaire principal de la France dans la *quasi-totalité* des projets spatiaux européens *(le Monde* daté 20-21 octobre).

Affaire de diplomatie

Sur ce point, tout est affaire de diplomatie, de sommet franco-allemand et peut-être aussi, selon la formule chère aux Britanniques, de « package deal ».

Il faut, en effet, aller *vite car le* projet Hermès doit se développer *en même temps que le futur lanceur* lourd européen Ariane-5. Si tout va bien, les principaux industriels, français et européens, pourraient être choisis avant Noël. *« Nous avons en effet besoin*, a dit M. d'Allest, *de savoir quelle sera la carte géographique du financement de ce programme et, d'ici à la fin de l'année, quels seront les industriels des sous-systèmes les plus importants. »* En effet, contrairement à Ariane, *qui*, au développement près du moteur à hydrogène et oxygène liquides de son troisième étage, faisait appel à des technologies éprouvées, Hermès réclame dans certains domaines des connaissances et des dispositifs que les Européens ne possèdent pas.

Par exemple, le savoir des Européens en matière de vol habité, limité à des missions à bord du laboratoire spatial Spacelab embarqué dans la navette américaine, est incomplet pour un programme comme Hermès. Les Européens – ce n'est pas leur faire injure de le rappeler – n'ont aucune expérience dans le domaine des rendez-vous en orbite. Cela s'apprend. Mais il est des « points durs » sur lesquels ils vont devoir « investir » beaucoup de matière *grise s'ils veulent* qu'Hermès prenne, dans des *délais raisonnables, son envol*. Schématiquement, six domaines *critiques ont été identifiés :*



● **L'aérodynamique et l'aérothermique.**

Comme sa grande sœur américaine, et demain peut-être ses grande et petite sœurs soviétiques, Hermès devra couvrir un domaine de vol extrêmement étendu allant de Mach 25 (vingt-cinq fois la vitesse du son) à des vitesses d'approche très basses (330 km/h) au moment de l'atterrissage. Concevoir un véhicule tenant compte de ces contraintes n'est donc pas chose facile, même lorsque l'industriel responsable de cette partie du projet s'appelle Dassault. Peu de recherches ont en effet été faites dans ce domaine en raison jusqu'à maintenant d'une absence de projet sur ce point. Il est clair *aujourd'hui que c'est Hermès qui* crée le besoin et qu'on ne bénéfi*cie pas en Europe de tout ce back*ground recueilli par les Américains avec leurs avions fusées ou leur lifting-bodies.

Le problème, qui réclamera peut-être pour sa solution l'emploi d'un calculateur vectoriel de grande puissance, est d'autant moins simple à résoudre qu'au-dessus de Mach 8 ou Mach 10, les scientifiques ne sont pas en mesure de reproduire simultanément tous les paramètres (*nombre de Mach, température* et *viscosité* du milieu) caractéristiques du vol. Aussi *envisage-t-on, mais* rien n'est encore décidé sur ce *point*, de *réaliser une maquette* « au quart » d'Hermès (projet Maia) pour conforter leurs études préalables.

● **Le bouclier thermique.**

Cette partie du dossier est particulièrement importante dans la mesure où elle concerne la protection thermique de l'avion spatial pendant sa phase de rentrée dans *l'atmosphère. En effet, tous les* véhicules spatiaux habités, *lorsqu'ils décrochent de l'orbite* sur laquelle ils croisent à des vitesses d'environ 28 000 km/h, doivent lors de leur descente vers la Terre dissiper lentement toute l'énergie qu'ils ont acquise en se « frottant » aux couches denses de l'atmosphère. Cette opération, véritable épreuve du feu pour les vaisseaux spatiaux, n'est rendue possible que grâce à la présence, sur les parties les plus chaudes de l'appareil, d'une couverture de matériaux capables de résister à de très hautes températures.

Sur la navette, la NASA a eu recours à un grand nombre de tuiles *réfractaires*. Pour Hermès, il semble plutôt que l'on s'oriente vers des *plaques de plus grande* surface (environ 450 pour les parties chaudes sans compter celles, spéciales, du nez, de la dérive et des élevons) permettant, sur les parties les plus chaudes, de supporter des températures de rentrée de 1 600 degrès. Dans ce domaine, des compétences existent, comme l'a affirmé la Société européenne de propulsion, qui se *fait fort* de fournir des plaques en carbure de silicium. Coût de l'*opération pour deux avions* Hermès : de l'ordre de 500 mil*lions de francs. D'autres solutions* ne sont cependant pas à exclure.

● **L'énergie à bord.**

Pour les missions les plus représentatives qu'Hermès effectuera, de 2 à 4 kilowatts en moyenne seront nécessaires à la bonne marche de l'engin. Plusieurs possibilités s'offrent pour les produire : des panneaux solaires pour lesquels l'industrie européenne a une compétence certaine : des piles au *lithium et des piles à* combustibles. Une première évaluation a *permis très vite de montrer que* la solution « panneaux » n'était pas *viable en raison des contraintes* dictées par ces ensembles qu'il *faut en permanence* orienter vers le Soleil. Dans ces conditions, le *vol d'Hermès aurait ressemblé* à une série de contorsions destinées à *satisfaire* les exigences de l'alimentation en énergie plutôt qu'à *celles* d'une véritable mission.

Quant aux piles au lithium, elles ne peuvent satisfaire que certains besoins d'Hermès. Restent donc les piles à combustibles chères aux Américains, mais pour lesquelles peu de compétences existent aujourd'hui *en Europe*. Une solution de repli est toujours *possible avec le développement* d'un moteur à hydrogène et oxy*gène de la taille de celui d'une* moto. Verra-t-on alors se créer des *pôles industriels sur ces sujets* autour de Saft, Elinco, Siemens, *Dornier* ?

● **Les évaporateurs**

Rien n'existe sur ces produits destinés à évacuer, notamment pendant la rentrée du véhicule dans l'atmosphère, les calories dégagées par l'électronique de bord et les hommes d'équipage (130 watts *par personne). Ces* équipements paraissent difficiles à *réaliser dans la mesure où il leur* faut évaporer de l'eau ou de *l'ammoniac pour refroidir la* cabine d'Hermès – ce que l'on sait parfaitement réaliser sur Terre, mais pas encore dans des conditions d'apesanteur.

● **Les écrans plats**

Pour des raisons de poids et d'énergie consommée, les concepteurs d'Hermès souhaiteraient que les systèmes d'affichage des conditions de vol ou d'*informations* sur la conduite de la mission se *fassent à partir d'écrans plats* et non de tubes cathodiques. Solution d'autant plus séduisante que ces équipements, qui font appel à des cristaux liquides, pourraient en plus offrir la couleur sur les écrans. Las ! le savoir-faire dans ce domaine est au Japon. C'est peut-être l'occasion de développer *– pourquoi pas sous la forme d'un* projet s'insérant dans le programme Eurêka – une compétence en Europe.

● **Les logiciels**

Ce dernier point n'est pas le moindre. Car il s'agit de tous les programmes informatiques qui *feront « tourner » la machine*. Lorsque l'on sait les difficultés de mise au point de tels outils pour des réalisations plus modestes – des programmes de 10 000 mots sont nécessaires pour le lanceur Ariane, 40 000 pour le satellite d'observation de la Terre Spot et 500 000 à un million pour *Hermès, – on mesure le chemin* parcouru dans ce domaine par les *Américains au travers de leurs* missions lunaires, mais aussi du programme navette.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Le coût de la cédille

Le français résiste aux machines pour le traitement des langues. Faudra-t-il, pour s'adapter, simplifier l'orthographe ou apporter aux matériels en cours des modifications techniques extrêmement coûteuses ?

LA cédille et le tréma sont-ils ruineux pour l'économie et la langue françaises ? La question mérite apparemment d'être posée, puisque d'éminents linguistes et *informaticiens* ont réuni un colloque au Carrefour international de la communication pour en discuter.

Le problème est le suivant. Les machines à traiter la langue (banques de données, traitements de textes...) connaissent un développement considérable. Etant généralement de fabrication américaine, elles ont été conçues en fonction de la langue anglaise. Or la langue et l'orthographe françaises sont beaucoup plus compliquées. Avec toutes ses fioritures (accents, cédilles...), le français utilise 25 % de signes typographiques de plus que l'anglais, et avec ses cent vingt-huit touches le clavier d'ordinateur ne parvient encore pas à les absorber tous. L'informatisation du français demande donc des adaptations techniques extrêmement coûteuses (1).

D'où la tentation pour les spécialistes français de préconiser un allégement de l'orthographe, qui leur ferait gagner beaucoup de temps, d'argent et de tranquillité. M. Maurice Gross, professeur de linguistique à l'université Paris-VII, qui a pris la tête de cette campagne de purification, suggère en particulier de se débarrasser du *ù* (qui n'est utilisé que dans « où »... et dans la notation musicale « più forte ») ; du *â* (que l'on trouve dans une demi-douzaine de mots *seulement*) ; du *ë* (pratiquement sans emploi) ; du *é* (qui pourrait avantageusement se mêler au *è*)... et évidemment du *ç* (qui pourrait être remplacé par *ce*, alignant ainsi le traitement du *c* devant une voyelle sur celui du *g). M. Gross* cite d'autres exemples de bizarreries qui pourraient être réduites : les innombrables façons de rendre le son « o » (polo, pot, tôt, croc, trop, saule, salaud, héraut, eau...) ; les consonnes doubles avec leurs incohérences célèbres (chariot, charrette) ... Il suggère – pour tenir compte des habitudes – que cette réforme soit étalée sur vingt ans et que, pendant cette période, les deux orthographes (l'ancienne et la nouvelle) soient tolérées.

Pour donner plus de poids à leurs revendications, ces hardis réformateurs font observer que tout effort pour simplifier l'orthographe facilitera le travail des *enseignants* et des élèves, favorisera le rayonnement de la langue française à *l'étranger* et sera un facteur de démocratisation. Ils *rejoignent ainsi le courant réformiste* qui existe depuis longtemps parmi les pédagogues – et qui s'est toujours heurté à l'intransigeance des gardiens de l'orthodoxie et à la sensibilité de l'opinion devant tout ce qui pourrait ressembler à un abandon (le succès du récent concours organisé par Bernard Pivot *montre* la fascination que l'orthographe continue d'exercer).

« Socialement impensable »

Ces pesanteurs et ces susceptibilités *ont été abondamment* rappelées par les historiens de la langue, comme Alain Rey, pour qui la réforme de l'orthographe est à la fois *« techniquement nécessaire et socialement impensable »*.

Et d'ailleurs cela vaut-il la peine *de se donner* tant de mal ? Les constructeurs d'ordinateurs ont rappelé que les progrès *techniques* sont tellement rapides que les problèmes d'aujourd'hui risquent de ne plus se poser demain. Déjà, a indiqué M. Moreau, directeur scientifique d'IBM, des machines expérimentales prennent *une lettre* à la dictée en ne faisant pas plus de 5 % de fautes d'orthographe. Les fautes *d'usage* et d'accord sont pratiquement éliminées ; seules les fautes sémantiques (« les chênes de télévision »...) sont plus résistantes. Des ordinateurs plus puissants et sophistiqués élimineront bien ces *dernières scories*.

Mais c'est précisément un problème de coût et de temps. Faut-il dépenser des fortunes pour permettre à l'ordinateur de résoudre des questions absurdes ? Le conservatisme culturel sera-t-il *plus fort que* la rationalité économique ? Et le décalage est souvent *considérable entre les* promesses des expériences de laboratoire et les possibilités offertes par les matériels disponibles sur le marché.

Pour certains – notamment Mme Nina Catach, spécialiste des recherches sur l'orthographe au CNRS, – la pression de la technologie sera la plus forte, et la réforme devra l'emporter si on veut échapper à la paralysie provoquée par l'avalanche d'informations (comme la Sécurité sociale et la Bibliothèque nationale en donnent déjà des signes inquiétants). *L'informatisation* de la société et de la vie quotidienne est en route, qu'on le veuille ou non. La langue et la culture devront s'y adapter, comme elles se sont adaptées à l'imprimerie entre le seizième et le dix-huitième siècle. Dans la « galaxie computorienne » qui s'annonce, toute langue qui ne sera pas facilement informatisée sera marginalisée. Mieux vaut préparer l'évolution et ne pas laisser faire les informaticiens et le marché, si on veut éviter que le français disparaisse comme langue de communication internationale ou soit victime d'un véritable « carnage » linguistique.

C'est au nom de la sauvegarde de la langue que linguistes et informaticiens préconisent ces quelques opérations de chirurgie esthétique...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Voir l'article collectif publié dans *le Monde* du 29 août sous la signature de Lothaire, intitulé « Orthographe et informatique ».



La Villette : la foire aux «puces»

A Paris, le Festival de l'industrie et de la technologie met en scène, pour trois mois, « l'aventure de l'entreprise ».

DES veaux jumeaux, des porcs chinois et des taureaux transplantés aux portes de la capitale : on se croirait à la Foire de Paris. Des jeux et des espaces réservés aux tout petits : ce pourrait être le Salon de l'enfance. Des stands érigés par des entreprises industrielles : on s'imaginerait parcourant les allées d'une foire professionnelle. Dans un coin, une scène où évoluent de vrais comédiens : un théâtre peut-être ? Le FIT — Festival de l'industrie et de la technologie, — qui s'est ouvert le 27 octobre sous la grande halle de La Villette, à Paris, tient un peu de tout cela. Mais, comme tout événement inhabituel, il est difficile à définir.

Pour M. Christian Marbach, directeur général de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), qui l'a organisé (1), le FIT *« n'est pas simplement une exposition, il veut être un spectacle, une fête, un lieu continuel d'animation ».*

Cette « fête », qui durera trois mois — jusqu'au 20 janvier 1986, — est conçue pour attirer le public le plus large, et tout spécialement les jeunes, *« de sept à vingt-cinq ans »*. Certes, les professionnels y disposeront de journées spécialisées et régionales, mais l'objectif principal est ailleurs. Il s'agit surtout, pour les organisateurs de ce festival un peu spécial, de dépoussiérer l'image de marque de l'industrie et de ses principaux acteurs, les entreprises. Des enquêtes récemment réalisées par de jeunes étudiants à la demande de l'ANVAR, sur le reflet de l'entreprise donné par les enquêtes et sondages de la presse, la publicité et les émissions spécialisées de télévision, ainsi que la fiction, le roman et la bande dessinée, sont à cet égard révélatrices. *Elles montrent en effet que si* l'idée que l'opinion publique et la presse se font des firmes industrielles s'éloigne de plus en plus des clichés démodés, en revanche, la BD, les films et les romans véhiculent encore très souvent à ce sujet des stéréotypes et des caricatures.

Vouloir modifier cette vision et annoncer, comme on le fait à l'ANVAR et ailleurs, que *« l'entreprise est un lieu d'aventure, de risque, mais aussi un moteur d'emploi »* est une chose, en convaincre le visiteur en est une autre. Peut-être fallait-il pour cela éviter les longs discours et montrer, animer, jouer et faire jouer ? C'est en tout cas un parti pris résolument distrayant et ludique qui a présidé à la réalisation de l'exposition.

Ici, peu de posters à la lecture desquels l'attention se relâche à mesure que l'œil se fatigue, mais des maquettes grandeur nature : celle, écorchée, d'un Mirage-2000, ou celle d'un prototype d'une voiture à mille pattes ; là, plutôt que des machines figées, des mini-ateliers en fonctionnement ; une installation de découpe par laser qui permet d'assister à la confection d'un jean ; un atelier où chacun peut s'initier aux techniques de base de la fabrication mécanique, ainsi qu'aux techniques plus modernes de la productique ; plus loin, la serre et ses cultures « hors sol » de roses et de laitues, la ferme et ses six vaches laitières en stabulation libre, l'aquarium avec ses poissons variés et ses plongeurs simulant quelques-unes des tâches du travail sous-marin.

Toutes ces *présentations* — et bien d'autres — sont disposées sur les plateaux occupant le centre de la grande halle et sont organisées autour de trois thèmes : concevoir, produire et vendre. A côté *sont installées deux maisons* : l'une réservée aux jeunes et à l'informatique, l'autre à l'industrie, offrant aux visiteurs l'occasion de tester leurs connaissances sur la production industrielle et la consommation des ménages, *mais* présentant aussi un atlas géographique de la France industrielle sur vidéodisque et mettant à disposition différentes banques de données.

Les petits, et même les tout petits, n'ont pas été oubliés, et plusieurs îlots ont été aménagés à leur intention. Ils peuvent y construire une maison de taille réduite, y faire « la pluie et le beau temps », ou y être invités à observer la diversité des individus et la singularité de chacun.

Que l'on ne s'y trompe pas. Derrière chaque jeu se dissimule *un message, et derrière le plus* simple divertissement, une intention didactique. Même le toboggan de 15 mètres de long par lequel, d'une glissade, les enfants pourront sortir du bâtiment a été réalisé en mortier composite et domine une *« ville »*, véritable vitrine des matériaux modernes utilisés dans la construction.

Décentralisation oblige, les régions et les DOM-TOM disposent au FIT de leur « passerelle » — à chacun sa vitrine, à chacun son matériau symbole. Communication et médias font loi : la radio y a son studio, la télévision son plateau, la presse écrite sa salle de rédaction *et son atelier d'impression*. Et pour que le spectacle soit complet, des troupes de comédiens ont créé pour l'occasion des sketches sur le thème de l'entreprise et donneront chaque jour une représentation.

« Mécénat culturel »

Reste, pour le visiteur, à retrouver son chemin dans ce dédale de stands, d'escaliers, de recoins, d'allées baptisées au nom des précurseurs de l'industrie française. La difficulté est prévue et le parcours balisé par des ordinateurs qui déterminent, selon les centres d'intérêt de chacun, le trajet optimal à suivre. Les plus jeunes, quant à eux, peuvent demander une carte à puce qui les conduit de kiosque en kiosque, par un jeu de pistes, à travers l'exposition.

Le décor est planté. Quant à la « fête » qu'appelle de ses vœux le patron de l'ANVAR, elle ne se fera que si les véritables acteurs — les visiteurs — se prêtent au jeu, s'ils y trouvent de l'intérêt et y retirent quelque plaisir. L'exposition vient tout juste d'ouvrir ses portes, et l'on ne peut présager de sa réussite. Mais déjà on s'interroge sur l'après-FIT. Que restera-t-il, dans trois mois, des crédits et de l'énergie dépensés pour mettre en place une telle manifestation ?

Le FIT, c'est en effet 30 millions de francs d'investissement (essentiellement fournis par les deux ministères patronnant l'opération), somme *« qu'il faut sans doute multiplier par trois »*, dit M. Marbach, pour tenir compte des frais pris en charge par les exposants. Le FIT, c'est aussi deux à *trois cents personnes* présentes en permanence sous la grande halle pour accueillir le public (2). Au FIT, trois cent quatre-vingt-cinq entreprises (petites et grandes) et organismes de recherche déploient du *matériel* et envoient du personnel.

L'effort sera-t-il payant ? Les entreprises qui ont accepté de se prêter à l'expérience en sont persuadées. C'est aussi l'avis d'un responsable de la société d'informatique Bull, qui, dans ce qu'il considère comme du *« mécénat culturel »*, voit l'occasion de *« repositionner l'image de marque »* de sa firme. Il ne cache pas que *« cela coûte cher »*, mais cela vaut le coup. Pour la future Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, qui sera inaugurée en mars prochain, le FIT est une sorte de répétition générale, puisque les activités et les prestations qu'elle y fait seront par la suite intégrés à ses activités.

Et le public ? Le compte du nombre des entrées — les organisateurs espèrent accueillir plusieurs milliers de visiteurs — fournira une première information sur l'attrait que présente pour lui ce type de manifestation. Mais il faudra plus que des données chiffrées pour savoir ce que chacun aura retiré de sa visite. Peut-être le FIT n'aura-t-il pas totalement manqué son but s'il réussit à susciter ici un heureux étonnement, là une réflexion critique, s'il parvient — ne serait-ce que durant quelques semaines — à donner véritablement la technologie et l'industrie en spectacle.

ELISABETH GORDON.

(1) Le FIT est organisé par l'ANVAR avec la collaboration de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette et le concours de TF1. Il est parrainé par le ministère du déploiement industriel et du commerce extérieur, et par celui de la recherche et de la technologie.

(2) Seront présents sur les lieux de l'exposition : une équipe de l'ANVAR, des animateurs de la Cité des sciences et de l'industrie, du personnel du Parc de La Villette, une vingtaine de jeunes du contingent, d'autres jeunes provisoirement embauchés dans le cadre des TUC (travaux d'utilité collective) et des préretraités bénévoles. A cela s'ajoutent des employés des entreprises et organismes de recherche présents au FIT.

● Le FIT se tient à la grande halle du Parc de La Villette à Paris. Il est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 20 heures et le mercredi jusqu'à 22 heures. Prix de l'entrée normal : 25 F ; tarif réduit : 15 F. Rens. : 42-40-27-28.

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement

LES scientifiques écrivent beaucoup. *Publish or perish*, dit-on aux Etats-Unis. Mais ils écrivent mal. Bon nombre d'articles sont d'une lecture indigeste, pleins de lourdes tournures, parfois de fautes de langage. Il y a quelques bonnes raisons à cela : la rédaction de l'article n'est pas considérée comme la partie la plus passionnante du travail ; l'enseignement qu'ont suivi les scientifiques ne leur a pas appris à s'exprimer de manière agréable ; leurs lecteurs — qui sont en général leurs collègues — ne sont guère exigeants, habitués qu'ils sont à lire des textes mal écrits, voire du charabia — ou du *broken english*, — puisqu'il est fréquent que des articles soient écrits en anglais par des auteurs qui possèdent mal cette langue.

Or les chercheurs qui souhaitent écrire des textes lisibles trouvent peu d'aide. Aussi apprécieront-ils le *Guide pratique de la communication scientifique*, qui aborde l'ensemble des problèmes que posent la conception et la rédaction d'un article. Ce guide a été rédigé par quinze auteurs, sous la direction de M. Roger Bénichoux, professeur à la faculté de médecine de Nancy. Il présente un vaste panorama des obstacles que rencontre l'auteur scientifique, des règles à suivre pour que le texte soit lisible et que la communication soit efficace. Un chapitre est consacré à la communication orale, un autre à l'illustration des textes. L'ouvrage aborde des points annexes — mais importants, — comme la manière d'écrire les références, les précautions à prendre avant le dépôt d'un brevet, la présentation matérielle du manuscrit, l'organisation d'un congrès. A vrai dire, il est peu de points qu'il n'aborde pas.

La rédaction de ce guide prend place dans une action à long terme que M. Bénichoux mène depuis plusieurs années et qui l'a conduit à fonder avec d'autres universitaires le Collège français de la communication scientifique (1). Cette association se propose de sensibiliser les scientifiques au problème de la communication et d'en assurer un enseignement. M. Bénichoux estime avoir trouvé dans pratiquement toutes les universités des volontaires pour cet enseignement, mais n'a guère rencontré d'écho au ministère de l'éducation nationale. Le Collège organise des séminaires sur divers points qui peuvent faire problème — par exemple, le travail et le rôle des arbitres, plus souvent désignés par le terme anglais *referee*, à qui les revues scientifiques soumettent les articles qu'elles reçoivent et qui décident en pratique de la publication. Un petit bulletin, *Editologie*, est diffusé par le Collège.

M. A.

(1) Institut de recherches chirurgicales, CHU de Brabois, 54511 Vandœuvre-lès-Nancy CEDEX.

★ *Guide pratique de la communication scientifique*, sous la direction de Roger Bénichoux, éditions Gaston Lacharié, 268 p., 150 F.

Les vents catabatiques

Ils soufflent de l'Antarctique, parfois à plus de 200 kilomètres à l'heure, et influent sur le climat de toute la planète.

PENDANT le très prochain été austral, une équipe franco-américaine va étudier pendant cinq ou six semaines, dans le cadre de l'opération IAGO (interaction atmosphère-glace-océan), les vents extrêmement violents (appelés vents catabatiques) qui dévalent à 100 et même à plus de 200 kilomètres à l'heure la pente de la calotte glaciaire antarctique, depuis la bordure du plateau situé à plus de 2 000 mètres d'altitude jusqu'à l'océan Austral. La météorologie de l'Antarctique est *mal* connue. On ne peut donc pas introduire ses principaux paramètres dans des modèles. Pourtant, on est sûr que la météorologie antarctique « intéresse » le climat, non seulement de l'hémisphère sud, mais de toute la planète. Un seul exemple : les vents catabatiques, en arrivant sur l'océan, peuvent disloquer et faire disparaître vers le large la banquise (la mer gelée). Et, bien évidemment, les interactions atmosphère-océan, moteur de la circulation atmosphérique, sont très différentes lorsque la mer est recouverte d'une carapace de glace blanche ou lorsqu'elle est libre.

Le continent antarctique est recouvert, dans sa quasi-totalité, par une énorme calotte glaciaire, épaisse en moyenne de 2 000 mètres, qui contribue par sa seule épaisseur à augmenter l'altitude de l'intérieur. Altitude et latitude mêlent donc leurs effets pour faire de l'Antarctique le plus froid des six continents. Autre facteur contribuant à alimenter le froid : une bonne partie de l'énergie solaire qui parvient jusqu'à la neige superficielle est réfléchie par celle-ci et repart vers le ciel. L'air qui couvre la calotte glaciaire est donc particulièrement froid (dans l'intérieur, les températures moyennes annuelles sont de – 30 °C ou de – 40 °C). Or, tout air froid est dense. Et cet air froid et lourd se met à couler sur la pente lorsque les conditions météorologiques sont telles (passage d'une dépression sur l'océan Austral) qu'il est attiré vers l'océan.

Pour connaître les vents catabatiques, il faut pouvoir mesurer en continu la vitesse et la direction du vent, le bilan du rayonnement, la température et le taux d'humidité de l'air en divers points de la surface de la zone choisie (l'intérieur de la terre Adélie) et à plusieurs altitudes pendant la période de déclenchement et pendant toute la durée du phénomène.

Trois stations ont été prévues et en partie équipées pendant les étés austraux précédents. La première, appelée D 10, est située à 270 mètres d'altitude et à 10 kilomètres de la station française Dumont-d'Urville installée sur la côte de terre Adélie ; la seconde, D 47, est à 100 kilomètres de la côte et à 1 800 mètres d'altitude ; la troisième, D 57, est à 200 kilomètres de la côte et à 2 100 mètres d'altitude. D 10 et D 57 seront tenues chacune par une équipe française alors que D 47 le sera par une équipe américaine. En tout vingt-six hommes *qui seront amenés à pied d'œuvre*, au début du mois de novembre, avec quelque 12 tonnes de matériel et de ravitaillement, par trois vols des avions américains Hercules-C-130 dotés de skis, venus de la grande base antarctique américaine McMurdo. En outre, un avion américain doit venir trois fois pour faire des mesures par temps de blizzard en volant entre 30 mètres et 90 mètres au-dessus de la surface de la calotte polaire.

L'expédition IAGO est ainsi le fruit d'une étroite coopération entre la National Science Foundation américaine, la Météorologie nationale, le territoire des Terres australes et antarctiques françaises, les Expéditions polaires françaises, les universités de l'Alaska et du Wisconsin, le laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement (Grenoble, CNRS), et l'Institut national des sciences de l'univers (CNRS).

Avion miniature et parachute ascensionnel

A chaque station sont ancrés des mâts hauts d'une vingtaine de mètres à différents niveaux desquels sont installés plusieurs capteurs. Pour prendre des mesures entre 20 et 1 000 (3 000 peut-être) mètres au-dessus de la calotte glaciaire, la Météorologie nationale a mis au point deux systèmes, la sonde aérologique motorisée (SAM) et un grand parachute ascensionnel dont le câble d'amarrage supporte des nacelles dotées d'instruments.

Le SAM est un tout petit avion (1 mètre de long ; 1 mètre d'envergure ; 5 à 10 kilos selon ses équipements), télépiloté grâce à un petit moteur semblable à ceux qui sont utilisés dans le modélisme. Les éléments constitutifs du SAM sont, eux aussi, empruntés aux modèles réduits. Si bien qu'un sondage atmosphérique fait par le SAM coûte moins de 50 F alors qu'il revient à 1 000 F s'il est fait par un ballon porteur d'une sonde. L'avantage du SAM, en effet, est que, contrairement au ballon-sonde, *cet avion miniature* est récupéré avec tous ses équipements.

Le SAM décolle, soit en étant lancé par une petite catapulte, soit en glissant sur des skis. Doté d'une autonomie de vol de trente minutes, il peut monter à plus de 1 000 mètres (au-dessus de son point de départ) et il atterrit sur 3 à 10 mètres (selon le vent). Opérationnel depuis 1977-1978, il a *été utilisé* pour faire des analyses d'air sur l'Etna et en Martinique et il a déjà fait, pendant l'été austral 1982-1983, soixante-dix vols d'essais en Antarctique. On suppose que le SAM ne peut voler si les vents soufflent à plus de 110 à 115 kilomètres à l'heure. Mais il ne servira que pour étudier le début ou la fin des vents catabatiques, lorsque ceux-ci soufflent à moins de 30 kilomètres à l'heure.

Le parachute ascensionnel, au contraire, est fait pour étudier l'atmosphère par vent très fort. Mis au point par la société Les parachutes de France, il est de forme rectangulaire (6,80 m × 3,20 m), pèse 10 kilos (avec les systèmes d'accrochage des nacelles) et devrait emporter deux ou trois nacelles pesant chacune 12 kilos. Il ne peut s'élever que si le vent souffle au moins à 25 ou 30 kilomètres à l'heure, mais on ne peut le lancer (ce serait trop dangereux) par des vents supérieurs à 55 kilomètres à l'heure.

Les batteries qui alimentent les capteurs ont une capacité suffisante pour que les appareils des nacelles « travaillent » plusieurs jours de suite. Or les vents catabatiques ne semblent pas durer, en général, plus de trois à cinq jours.

Pour donner plus de fiabilité au système, il sera possible d'accrocher deux parachutes ascensionnels au câble. Le tout devrait « tenir » dans des vents de 150 kilomètres à l'heure.

Ainsi espère-t-on avoir, pour la tranche d'atmosphère allant de 0 à 3 000 mètres au-dessus de la calotte glaciaire, l'ensemble des valeurs des paramètres mesurées toutes les cinq secondes caractérisant des épisodes complets de *vents catabatiques*.

YVONNE REBEYROL.

Pionniers du Far Out

AU franchissement d'une nouvelle frontière — illustrée en son temps par ce que quelques-uns ont appelé la *« diplomatie du Spoutnik »*, chère aux Soviétiques dans les années 60 — a succédé la conquête d'un nouveau continent : la banlieue terrestre. Les Américains, qui ont le sens de la formule, ont inventé un nouveau mot : le Far Out, par référence au désormais *célèbre Far West*.

A bien y regarder, l'analogie n'est pas si fausse. Ne va pas encore dans l'espace qui veut. Le milieu est hostile, réservé à un petit nombre d'élus envoyés *là-haut pour défricher le terrain*. Mais, demain, voler dans l'espace deviendra chose banale. En témoignent les vols de longue durée — presque huit mois — accomplis par les Soviétiques et les missions répétées de la navette spatiale américaine, en attendant la mise en orbite, dans les années 90, de la fameuse station spatiale permanente à bord de laquelle prendront place, d'abord six à huit astronautes, puis plus tard dix ou douze.

L'Europe n'est pas absente de cette compétition. A l'heure où la France vient d'engager les premières études sur l'avion spatial Hermès, qui donnera aux Européens, vers la fin du siècle, une autonomie totale en matière de vols habités, deux ouvrages nous parlent chacun de cette grande aventure.

Sous forme de témoignage pour le premier. Pas n'importe lequel dans la mesure où il a été écrit par Patrick Baudry, le deuxième Français à être allé dans l'espace, mais le premier à *avoir volé à bord de la navette*. Dans *Aujourd'hui le Soleil se lève seize fois* — titre qui fait référence au fait que les engins spatiaux habités bouclent seize tours de la Terre en vingt-quatre heures et voient donc se succéder à un rythme élevé les jours et les nuits, — Patrick Baudry raconte son vol, mais aussi ses enthousiasmes et ses angoisses.

Sa joie d'abord d'avoir été sélectionné pour participer au vol franco-soviétique, mais aussi sa déception d'avoir dû s'effacer devant Jean-Loup Chrétien. Son espoir lorsque le président du Centre national d'études spatiales, M. Hubert Curien, lui déclare : *« Je ne sais pas quand, ni avec qui, mais vous volerez, Patrick, je vous en donne ma parole. »* Puis la longue attente avant que ne soit annoncée, au moment même où l'astronaute relevait d'une mauvaise fracture du scaphoïde, l'invitation à partir à bord de la navette.

En somme, le livre d'une aventure peu commune où se mêlent tout à la fois le sérieux et l'anecdote, et qui s'adresse aux futurs candidats astronautes mais à ceux aussi, plus terrestres, qui ont envie de rêver un peu.

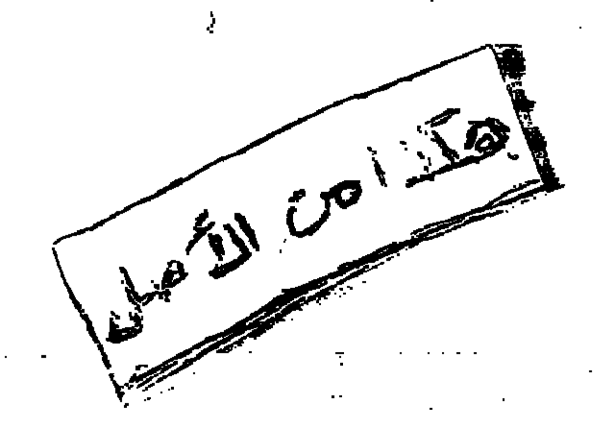
Avec *Un ticket pour l'espace*, Michel Viellefosse, du Centre national d'études spatiales, et sa femme, Monique, ont pris le parti d'un livre plus général sur le vol habité. L'ouvrage s'ouvre sur la mission que Jean-Loup *Chrétien eut à mener en juin* 1982 avec les Soviétiques et s'achève sur l'exploration de l'Univers. Là encore sont passés en revue, mais cette fois avec le point de vue d'un ingénieur et non celui d'un reporter, *l'entraînement* des cosmonautes, les problèmes spécifiques posés par la vie en orbite, ainsi que les avantages et les inconvénients des approches des Deux Grands en matière de politique spatiale. D'un côté, la navette américaine. De l'autre, le système désormais bien rodé de la station orbitale Saliout avec ses taxis de l'espace — les vaisseaux Soyouz — et ses camions de fret — les vaisseaux Progress.

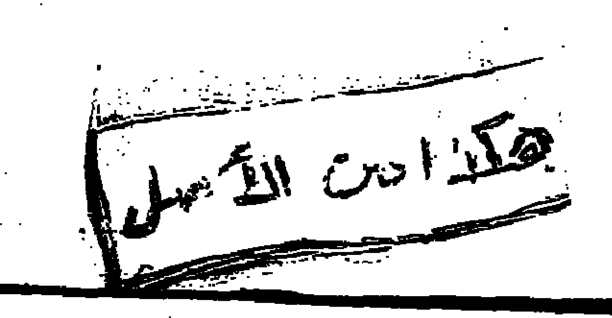
Tout cela est analysé par Michel et Monique Viellefosse, qui, à la fin du livre, élargissent le débat et s'interrogent sur *l'avenir de la conquête* de l'espace. Celle, bien sûr, de la proche banlieue terrestre avec ses futurs ateliers spatiaux de fabrication de matériaux et de médicaments. Celle aussi de la *Lune, de Mars ou des astéroïdes* où pourraient un jour s'installer des colonies humaines. Celle, enfin, de l'Univers. Mais pour quand ?

J.-F. A.

★ *Aujourd'hui le Soleil se lève seize fois*, de Patrick Baudry, avec la collaboration de Benoît Fraise. Editions Carrère-Michel Lafon. 264 p., 58 F.

★ *Un ticket pour l'espace*, de Michel et Monique Viellefosse. Editions Belfond. 222 p., 89 F.





Nous vous proposons chaque semaine 96 contacts d'affaires de première classe avec la République fédérale d'Allemagne.



En 1984, nous avons transporté 678.085 passagers entre la France et la République fédérale d'Allemagne.
C'est ainsi que nous avons certainement pu contribuer aux bonnes relations économiques des deux pays. En d'autres mots: nous avons donné des ailes aux remarquables échanges commerciaux.
Mais le dialogue franco-allemand ne se limite pas aux affaires. C'est pourquoi nous serions très heureux de vous accueillir à bord aussi lors d'un voyage privé, qu'il soit à Paris, Nice ou depuis le 31 mars 1985, également à Lyon.



culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 DU VOYAGE

JE vous écris de Jerez, où cette maudite folie des voyages qui saisit, à partir de cinquante ans, les personnes les plus casanières m'a conduit. Il ne faut pas chercher plus loin que dans cet âge fatidique cette manie des déplacements qui est la marque des hommes d'État en démocratie. Les dictateurs, plus prudents, en sont restés au vieux dicton : « Qui va à la chasse perd sa place ! ». C'est pour se démarquer de Staline que ses plus « juvéniles » successeurs ont fait mine de voyager, mais il n'est pas nécessaire d'être grand clerc en URSS pour s'apercevoir que le cœur n'y était pas. Pour un Khrouchtchev qui tape à ses risques et périls de la godasse sur les pupitres de l'ONU, pour un Gorbatchev qui exhibe comme preuve de sa bonne foi et de sa modernité une superbe tache lie de vin devant les télévisions occidentales, nous garderons surtout le souvenir des interminables derniers pas de Brejnev et de Tchernenko, qui semblaient se cramponner aux capitales de l'Europe et du Nouveau Monde comme à *d'ultimes garde-fous avant la mort*.

Pour le pékin sans distinction et qui renâclait devant les voyages, la mort est bien à l'horizon, mais d'une façon assez courtoise. A partir de cinquante ans, on se dit : « Ce ne serait pas vraiment poli de quitter cette terre sans lui avoir rendu visite. Dieu, toujours jaloux, pourrait s'offenser de notre indifférence. On a sa vanité d'auteur ! » Ce n'est pas une raison parce que les pays ressemblent en général à l'idée qu'on s'en faisait, qu'ils sont déjà écrits avant d'être regardés que nous devons les bouder.

2 RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'ENNUI des voyages, c'est qu'ils sont longs dans l'intendance et brefs dans les plaisirs. De Paris, comptez huit heures pour arriver à Jerez de la Frontera. Ce n'est pas le bout du monde mais pas la porte à côté. L'escale à Valence est un de mes bons souvenirs. J'avais quitté un Paris ensoleillé, et une douce pluie affectueuse nous attendait dans la ville du Cid et par deux fois la capitale des gouvernementaux. Mon vieux loden, qui ne me quitte pas d'un pouce, loin d'être un objet grotesque me transformait en voyageur avisé !

Court triomphe : à Séville et dans la province de Cadix, on n'avait pas connu la pluie depuis le mois de mars. A Jerez, installez-vous dans l'hôtel du même nom. Il n'est pas d'une gaieté folle, et ce n'est pas votre chambre à deux lits mous qui changera votre impression première, mais vous aimerez l'immense piscine, les larges balcons et un confort presque sans faille : le matin du départ, il n'y avait ni eau, ni électricité, ni téléphone. On se serait cru revenu dans les beaux jours de la guerre civile quand André Malraux essayait en vain de me joindre !

Ne mangez que des crustacés, du poisson frit,cet exquis jambon des montagnes, le serrano, et du faisan ou de la perdrix. Evitez surtout le veau : ce n'est pas parce qu'il est rouge dans votre assiette que c'est du broutard. Par la force des choses, le veau andalou se nourrit plus de cailloux que d'herbe. Evitez aussi les sauces. *La sauce, il n'y en a qu'une. Mais elle est aussi* coriace que le veau. Et puis, si vous la laissiez faire, elle serait volontiers partout : dans les viandes, les poissons, le gibier. Je reconnais bien là la germanophilie des Espagnols. Voulant rivaliser avec le brouet allemand d'un beau beige sale, ils ont inventé une espèce de béchamel grise, glu indélébile qui colle à tous les aliments.

Dieu merci, il y a le xérès qui fait tout passer, qui va avec tout, qui guérit et console de tout. En France, il joue de malheur, nous ne savons pas le prononcer. Nous ne savons pas le définir. Nous le confondons avec son contraire. Le porto, c'est simple. C'est doux, c'est rond, c'est fort, c'est chaud. Ça possède deux O. Mais le xérès ? Comment l'articuler ? Comment le commander ? Kérès ? Gzérès ? Rérès ? Les Français le boudent parce qu'ils ont peur de perdre la face. C'est l'un des meilleurs vins du monde, et, par amour-propre mal placé, nous préférons nous en priver. Stendhal n'avait pas tort de maudire notre vanité bourgeoise. Pour comble de malchance et par la faute des Anglais et de leur morgue, nous prenons le xérès pour un autre. Les Anglais, qui ne peuvent jamais faire comme tout le monde, ont ridiculisé le xérès en le baptisant sherry : comme s'il s'agissait de leurs toutous ou de leurs bonnes femmes ! Voilà un vin noble par excellence réduit à l'état d'esclavage.

La fameuse fierté espagnole est bien surfaite. Souffrir sherry après Gibraltar, c'est vraiment tendre les deux joues, c'est être plus chrétien que nature ! L'ennui, c'est que les Français se sont fait une certaine idée du sherry. Pour eux, c'est cette brave liqueur de cerise, ce bon vieux sherry des familles que l'on sirote après le poulet, la tarte et le café des dimanches. Dans nos foyers, cette cerise-là, même les enfants en bas âge y ont droit. Premier pas, première communion, certificat d'études dans l'alcoolisme avant des recherches plus poussées ! Quelle horreur de penser que nos compatriotes confondent en toute bonne foi les admirables fino, oloroso, amontillado de Jerez avec du sirop ! Au fond, le plus simple pour éviter toute confusion, c'est de s'en tenir dans un premier temps à la manzanilla de Sanlucar de Barrameda, qui s'avale à toute allure comme un alexandrin de *la Légende des siècles*.

3 CRABES ET HOMARDS

FACE à Tanger, entre deux bodegas, on est bien content de s'appuyer sur des noms qui vous disent quelque chose. J'avais emporté avec moi *le Rouge et le Noir* préfacé par Claude Roy en folio. « On peut le prendre par tous les bouts, mais on ne peut pas le réduire à un seul (Stendhal). Ni ce roman devant lequel, lecteur, je vous laisse, avec confiance, en liberté. Avec aussi un peu d'envie. J'aimerais tant, une fois encore, le relire avec vous... Stendhal rêvait Stendhal, qui rêve que nous le rêvons ». Et puis la deuxième partie du *Céline* de François Gibault (Mercure de France). Celle qui va de 1932 à 1944. Celle des délires et des persécutions. Solide biographie. Très anglaise. Pas américaine, anglaise. Une sympathie détachée, La mode aujourd'hui, c'est de mettre en avant sur le podium Céline et Proust, avec un léger avantage pour Céline.

En plein Xérès

Neuhoff, qui est très fort dans les prévisions météorologiques — il est un peu notre Vincenti, — est formel : il y a une zone de hautes pressions sur Céline jusqu'à la fin de la semaine. « Touche pas à Céline », dit-il. Avec ce Gibault que vous pouvez lire en toute confiance, ajoutez *l'Epuration des intellectuels* de Pierre Assouline (Editions Complexes). Pour « un petit livre sur une sale histoire », Assouline a plutôt fait du bon travail. Contrairement à une idée répandue, on commet plus d'erreurs dans un livre bref que dans un roman-fleuve. Chez Assouline, ce n'est pas le cas. J'ai remis à plus tard la lecture approfondie de *Chat Plume* de Marcel Bisiaux et Catherine Jajolet (Pierre Horay). Mais je peux voux certifier qu'à l'étranger, c'est rassurant d'avoir tous ses chats à portée de main.

Montesquieu aurait dit : « Il n'y a plus dans une chambre d'hôtel de solitude qui tienne avec un Maître-livre-chat pareil ! » Le miracle de *Chat Plume*, c'est qu'il vous donne envie de connaître des écrivains que vos n'auriez jamais eu envie de lire en d'autres circonstances. Ils sont soixante à devoir une fière chandelle à leurs chats. Fripouille, Minette, Minou, Minouche, Matou, Chantier, Bokassette et tant d'autres méritent double pâtée pour avoir sauvé de la fourrière et d'une mort affreuse leurs insupportables propriétaires. J'ai regretté que les chats de Mireille Prigent ne figurent pas dans l'anthologie Bisiaux et Jajolet. La critique se serait peut-être réveillée et aurait dit un mot des *Maîtres de la vanité* (chez Marcel André, 116, boulevard de la Liberté — 44100 Nantes).

Bizarre, cette réticence à parler des récits lisibles et drôles ! Jugez-en, c'est Tanguy-Prigent qui reçoit à déjeuner Mendès France et quelques autres : « Intimidée, ma femme avait demandé à Fauchon de la frustrer des compliments éventuels faits à ses homards frais. On causait. Boubou, chat de gouttière curieusement trouvé dans les égouts raffolait du homard. « Si c'est avec votre permission que le chat attaque notre déjeuner, tout est bien. Si c'est sans votre permission, et bien que je répugne à la dénonciation... », murmura le Président à l'oreille de la maîtresse de maison... » Achetez *les Maîtres de vanité*. Vous apprendrez comment Boubou a été remis à sa place, comment Mendès France a dû accepter une pleine coupe de Sancerre et bien d'autres choses encore.

■ **PRIX CINO-DEL-DUCA. — Le Prix mondial Cino-Del-Duca, attribué en juin à l'écrivain américain William Styron, a été remis officiellement le mardi 29 octobre, au cours d'une cérémonie dans l'hôtel particulier de la Fondation Simone et Cino Del Duca, à Paris.**

THÉATRE

« ON NE SAIT COMMENT », de Luigi Pirandello

Autopunition à la sicilienne

Parce que c'est l'été, parce qu'il fait très chaud, parce que les cigales font un vacarme d'enfer, parce qu'en rentrant du jardin la fraîcheur du vestibule s'avère très adoucissante, le comte Roméo Daddi et Ginevra Vanzi, une amie, tombent dans les bras l'un de l'autre, sur des draps.

Quelques heures plus tard, arrive Giorgio Vanzi, l'époux de Ginevra. Sous les yeux du comte Daddi, celle-ci se jette au cou de son mari, l'embrasse, le comble d'affection. Elle est entièrement sincère, à n'en pas douter. Tout se passe comme si Ginevra avait oublié l'intermède avec le comte, comme *si* rien n'avait eu lieu.

Le comte, lui, a du remords. Il a besoin de se punir. Sans en être conscient, il en trouve le moyen : se prouver que sa propre épouse, la comtesse Daddi, est juste aussi « transparente » que Ginevra. Se prouver qu'elle aussi est tombée dans les bras d'un homme, cigales ou pas, et qu'elle l'a oublié.

Mais Béatrice Daddi ne se prête pas à ce jeu. Elle n'a rien à oublier, puisqu'elle n'a rien fait. Alors Roméo Daddi, obsédé et privé du subterfuge qui lui libérerait l'esprit, devient fou.

Tel est le propos d'une courte nouvelle qu'a écrite Luigi Pirandello, *Dans le gouffre*.

Des années plus tard, il reprend cette nouvelle, et la développe beaucoup, pour en faire une pièce de théâtre, *On ne sait comment*. Roméo Daddi ressent à présent que son écart bref (avec Ginevra Vanzi) a été un véritable crime, qui ranime un premier crime qu'il avait commis enfant : avec une pierre, il avait tué un autre enfant qui venait d'assommer un lézard. Dans son délire, Roméo Daddi tient des propos quasi philosophiques sur la faute, la punition, l'être et le non-être. Luigi Pirandello renforce et tend à l'extrême les rapports de forces entre les quatre personnages. Au tomber du rideau, le mari de Ginevra tue le comte Daddi, qui a tout fait pour ça.

La jalousie était là

Lorsque Pirandello écrit *On ne sait comment*, il y a plus de dix ans *que sa femme, Antonietta, a été* internée dans un asile psychiatrique parce que sa jalousie tournait aux crises de violence. Et il est étrange que les biographes de Pirandello fassent comme si cet internement avait mis fin aux soucis de l'écrivain, qui, il est vrai, jusque-là, donnait des soins de chaque jour à sa femme malade. Pourtant, comment ne pas être convaincu qu'un homme comme Pirandello fut, jour après jour, nuit après nuit, habité par cette présence de sa femme dans un hôpital psychiatrique, avec tout le malheur que cela implique ?

D'autre part, Leonardo Sciascia, *dans son remarquable livre Pirandello et la Sicile*, nous montre comment, dans l'île natale de Pirandello, la triade « acte sexuel-oubli de l'acte-jalousie » est enracinée dans les esprits. Sciascia fait voir que, dans le sous-prolétariat paysan de l'île, les hommes étaient forcés de s'absenter pour travailler ailleurs, ou bien étaient emprisonnés pour une raison ou une autre ; alors les nobles ou les bourgeois, s'ils voyaient au village une jeune fille avenante, la « prenaient » de force. Le fiancé, quand il revenait, n'avait plus qu'à ignorer cet acte, il épousait la jeune fille, mais la jalousie était là.

Soit dit en passant, Sciascia explique que les conflits de conscience du sous-prolétariat sicilien sont l'origine de la Mafia (qui, depuis, a changé de nature).

Sexualité, oubli spontané ou volontaire, jalousie, qui animent la pièce *On ne sait comment*, ont lieu dans la haute société, mais Pirandello transpose dans une classe différente un phénomène social sicilien auquel d'ailleurs il n'était lui-même, en personne, aucunement étranger.

Tout propos de cette nature mis à part, cette pièce, très belle, frappe par l'incroyable tension de la dynamique du dialogue. A la vitesse des lubies immédiates de la conscience, l'esprit entraîne les paroles, qui à leur tour entraînent l'esprit. C'est une boule de feu du dedans, qui ne peut plus être freinée.

La mise en scène de Jean Bollery est simple et super-active, et lui-même joue le comte Daddi avec une fièvre contagieuse. Elisabeth Tamaris (Ginevra), Catherine *Laborde (Béatrice Daddi), Claude* Petit (l'époux de Ginevra), jouent bien.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Petit-Mathurin, 20 h 30.

CINÉMA

« TROUS DE MÉMOIRE » de Paul Vecchiali

Acteur et martyr

Le cinéma français possède ses marginaux, Philippe Garrel, Luc Moullet, Paul Vecchiali, parmi les plus connus, travaillant à l'économie, poussant à l'extrême limite les possibilités offertes par des budgets minimaux, refusant la grande industrie et ses codes selon un choix, dirait-on volontiers, presque ontologique, en quelque sorte constitutif de la démarche retenue. *Trous de mémoire*, le tout dernier Vecchiali, est de ce point de vue exemplaire : tourné en une journée, en plein air sinon en plein soleil, avec environ six heures de prises de vues et une équipe très réduite.

Deux amants se retrouvent après quatre ans de séparation. Lui fait du cinéma, il s'appelle Paul Vecchiali, du moins est-il joué par Paul Vecchiali, même si aucun nom n'est prononcé. Sa partenaire, c'est l'héroïne de *la Maman et la Putain* de Jean Eustache, Françoise Lebrun, cet ancien professeur de philosophie, fascinée par la caméra. Une non-comédienne, même si elle peut à l'occasion tenir un rôle plus léger comme dans *Ben et Benedict*, de Paula Delsol.

Le motif de leur réunion n'en est pas un, l'arbitraire commande. Au départ, l'homme et la femme se sentent aussi mal à l'aise que le spectateur, mettent un temps à s'échauffer. Il voulait la revoir, elle n'y croit guère mais joue la comédie sans trop insister. Lui est pesant, trivial avec ses histoires longuettes, plus ou moins drôles. Elle porte la tragédie inscrite en permanence sur son visage. Soudain, le courant passe, le spectateur accroche, le drame se noue, discrètement.

Trous de mémoire s'inscrit dans ce courant que nous appellerions « rive gauche », ou germano-pratin, cinéma existentialiste, cinéma du comportement. Et le comportement, ici, se résume à l'éclat des regards et au timbre des voix. Tout a été improvisé ; l'acteur, livré à ses démons intimes, travaille sans filet. Le texte ainsi dévoilé ne remplace pas l'écriture, un scénario et surtout des dialogues. Nous rejoignons, amplifiée *ad absurdum*, la conception chère à l'école des *Cahiers du cinéma*, où a passé un jour Paul Vecchiali : le cinéma montre la mort au travail, la décomposition des êtres.

Expérience douloureuse, stimulante, quand, comme avec Françoise Lebrun, l'acteur va jusqu'au bout de sa performance, met bas le masque, apparaît nu, sans défense, au maximum de sa vulnérabilité.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

KOBAYASHI et l'Orchestre philharmonique du Japon

Il y a huit grands orchestres symphoniques à Tokyo. Nous avons reçu l'an passé, en mai, le Tokyo Philharmonic, en février dernier, le New Japan Philharmonic, avec Ozawa, et lundi, au Châtelet, le Japan Philharmonic Symphonic ; prière de ne pas confondre...

Au début de ce dernier concert, on craint le pire en entendant *Matsura* de Yuzo Toyama, chromo caricaturant « à l'européenne » la musique populaire, les sonorités instrumentales et les paysages japonais, puis une exécution insipide du *Concerto en ré mineur* de Mozart par Mme Ikuyo Kamiya, à qui l'on ne saurait rien reprocher d'autre.

Mais ensuite, dès le début de la *5e Symphonie* de Tchaïkovski, nous avons été pris par un puissant mouvement lyrique et des sonorités labourées de l'intérieur, possédés par cet orchestre superbe et son chef, Ken-Ichiroh Kobayashi, recréant en visionnaire, dans tous ses détours, l'ample tragédie obsessionnelle du compositeur.

Le corps déhanché, les bras voltigeant en tous sens, branchés sur les courants profonds de la musique, transfigurent le romantisme de Tchaïkovski avec une densité expressive, une retenue parfois, dans des passages facilement vulgaires, une ardeur et une grandeur excluant toute sentimentalité. Kobayashi, retenez le nom de ce chef.

J.L.

THÉATRE

« BAJAZET », tragédie pour le Roi Soleil

Bajazet, de Jean Racine, ce sont des vers qui parlent d'amants et de sacrifices, d'hyménée et de pouvoir. L'exotisme — le sérail d'un grand seigneur de Byzance — n'est qu'un prétexte. *Bajazet*, avec ses intrigues, son raffinement, sa préciosité, demeure une pièce faite pour être jouée devant la cour du Roi Soleil.

Dominique Delouche ne s'est pas écarté de cette voie. Ses costumes, à la mode du dix-septième siècle, sont agrémentés de quelques pantalons bouffants dans un décor qui pourtant ressemble davantage au sous-sol de la Conciergerie qu'aux couloirs de Versailles.

Bajazet est le point fixe de cette pièce. Autour de lui s'agitent et s'affolent les autres personnages. Marc Zammit est pétrifié, statufié par des émotions qu'il semble incapable de dominer. Un pion que déplace Ataïde (Liliane Nataf), oiseau douloureux, pâle comme l'aube et proche de la pamoison. Quant à Roxane, cette esclave-amazone, elle est interprétée par Silvia Monfort qui manie la tragédie en tragédienne, plus convaincante pourtant dans la haine que dans la colère.

Dominique Delouche a réalisé un spectacle où flottent subrepticement les lueurs du théâtre de l'hôtel de Bourgogne. C'est troublant, intéressant bien qu'un peu ennuyeux par moment, comme une page d'histoire d'un manuel du siècle dernier.

C. B.

★ Théâtre Carré Silvia Monfort, 20 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DÉCOUVERT : Carrefour Différence (43-72-00-15), 20 h 30.
KABBALISTE D'EAST BRODWAY : Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30.
LES APPARENCES SONT TROMPEUSES : Rond-Point (42-56-70-80), 20 h 30.
MAITRE HAROLD : Rond-Point, petite salle (42-56-70-80), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.
SALLE FAVART (42-96-06-11), à 19 h 30 : le Jardin aux lilas.
☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.
☞ ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, à 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.
PETIT-ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.-C. Brisville.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : George Dandin.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : à 18 h 30 et 20 h 30 : 6e Festival de jazz de Paris (Se reporter à la rubrique 6e Festival de jazz de Paris).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

6e Festival de jazz de Paris

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30 : M. Slim, J.-P. Amouroux ; à 20 h 30 : E. Leiann Quartet.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, 21 h : Je songe au vieux soleil.
Théâtre G.-Philipe, Saint-Denis, 20 h 30 : Intérieur.
PREMIÈRE SEMAINE IRLANDAISE A PARIS. (30-44-14-81).
Salle de l'UNESCO, 20 h 30 : Paris Ceili Band, J. Burke, N. Hill, T. Linnane, C. Hesion, D. O. Muineachain.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Les arts florissants, dir. : W. Christie (Bach), « la Passion selon saint Jean », mise en scène P.-L. Pizzi ; chœurs de l'ensemble BWV.
Radio-France, Auditorium-106, 18 h 30 : Ch. Coin, Ch. Larson, P. Laborie, Ph. Fauconnier, F. Pierre (Thoreaen) ; Auditorium-103, 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachou, Kurtz, Boely...) ; 22 h 30 : A. Ader (Scarlatti, Bach, Mozart...).
Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : A. Isoir (Bach).
Sorbonne, amphi Richelieu, 20 h 30 : Chœurs d'enfants de Bangkok.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de M. Bluwal (1e : la Masure Gorbeau ; 2e l'Epopée, rue Saint-Denis) ; 19 h 45, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Terreur à l'Ouest, de A. de Toth (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : la Nuit des Forains (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

Mardi 29 octobre

BRAS DE FER (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).
LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
RAMBO II (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Convention, 17e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e

LES FILMS NOUVEAUX

ELSA, ELSA, film français de Didier Haudepin : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS, film américain de Michael Laughlin, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).
HOLD UP, film français d'Alexandre Arcady : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE, film américain de Lou Scheimer, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Convention Saint-Charles, 17e (45-58-24-24).
OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE, film américain de Walter Murch, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon (v.o., v.f.), 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA TENTATION D'ISABELLE, film français de Jacques Doillon : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
TROUS DE MÉMOIRE, film français de Paul Vecchiali : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).



SPECTACLES | COMMUNICATION

(45-22-46-01) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POUR PROUVER SA COMPÉTITIVITÉ

Le spot français débarque à New-York

Le 12 novembre, le Musée d'art moderne de New-York accueillera un festival bien particulier. Au programme : « Renault 18 » de Sergio Leone, « Newman » de Claude Miller, « Esso » de Jean-Jacques Beneix, « Dim plume » de Diane Kurys, « Orangina » de Jean-Paul Goude et une soixantaine d'autres films parmi lesquels quelques trésors de cinémathèque (Michel Simon vantant les mérites de « Caporal doux » et Louis de Funès ceux du « Martini »).

Le spot publicitaire français débarque à New-York escorté par quatre parrains : le ministère de la culture, le Centre national de la cinématographie, le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, la Régie française de publicité. L'opération a deux visages. Côté esthétique, on vient vanter *the french touch in commercials*, l'art et la manière d'empaqueter le produit en 35 mm, avec des réalisateurs de renom et des grands professionnels de la technique. Voilà qui devrait séduire les Américains, habitués à une publicité plus informative et moins sophistiquée.

Côté économique, on tente de convaincre que, à qualité supérieure, le spot français n'est pas plus cher. Une étude, réalisée à l'occasion pour la Régie française de publicité, montre que le film publicitaire, avec un coût de production moyen de 600 000 F, est dix à douze fois plus cher que le film de fiction. Toutefois, l'éventail des budgets est très large. Quarante-quatre pour cent des films coûtent moins de 400 000 F, tandis que 8 % dépasse le million de francs.

Ce sont les spots consacrés à l'automobile qui tiennent le haut du pavé, n'hésitant pas à utiliser des effets spéciaux ou des images de synthèse. Les produits d'entretien, l'aménagement de la maison comme la culture et les loisirs se contentent de budgets beaucoup plus modestes.

La même étude, réalisée par IPSOS, nous apprend qu'il s'est produit en France, l'an dernier, 1 475 films de publicité pour un budget de production supérieur au tiers de l'ensemble de la production cinématographique française. Huit heures de films au total, qui ont fourni 13 800 journées de travail à des comédiens. On comprend l'importance économique du secteur et la volonté des pouvoirs publics d'en stimuler l'exportation. Il y a dix ans, les publicitaires français ne juraient que par « la lumière anglo-saxonne » et les réalisateurs américains. Aujourd'hui, la *french touch* a l'occasion de prendre sa revanche.

J.-F. L.

● *Le Livre CGT débloque les exemplaires du* Grand Paris. — L'intersyndicale du Livre CGT a décidé le 28 octobre de laisser la société de routage chargée de la diffusion du quotidien *le Grand Paris* disposer des exemplaires bloqués à l'imprimerie depuis le 25 octobre. En empêchant la diffusion du quotidien, l'intersyndicale du Livre CGT *démontrait sa volonté de voir le Grand Paris* soumis aux tarifs de la presse quotidienne parisienne, alors que la société de routage lui avait consenti les tarifs de la presse périodique, le nouveau quotidien n'éditant que six numéros tests en un mois dans quatre communes de la région parisienne (*le Monde* du 26 octobre). La direction du *Grand Paris* avait demandé lundi par référé la restitution des exemplaires bloqués. L'intersyndicale du Livre CGT a décidé de laisser diffuser ceux-ci une heure avant l'audience.

● *Jacques Espinasse, directeur financier d'Havas.* — M. Jacques Espinasse, directeur général adjoint de la Compagnie européenne de publication et directeur adjoint de Larousse-Nathan, a été nommé directeur financier du groupe Havas. Il remplace, à ce poste, M. Rémy Sauter, nommé récemment directeur général de RTL.

A VOIR

Douze variations sur un thème à la mode

Une vraie bourrasque. On n'avait jamais vu autant d'émissions sur la mode en un laps de temps aussi court. Signe d'une époque ou hasard de la programmation ? Peu importe, ou plutôt tant mieux pour le spectacle que proposent TF1 et le ministère de la culture avec « Mode en France ». C'est un patchwork. Douze films d'humeur en un, dans un style débridé mais avec un solide fil conducteur : qui fait la mode et pourquoi ?

Maître d'œuvre de ce projet élaboré par Teri Wehn-Damisch : William Klein, peintre, photographe, cinéaste, qui a signé il y a vingt ans un film à thèse — déjà ! — sur la mode, *Qui êtes-vous Polly Magoo ?* Son complice musical : Serge Gainsbourg, qui en a profité pour concocter, dans le genre afro, une version insolite de *la Marseillaise*. De la danse, du tourbillon aussi, que mènent les chorégraphes Régine Chopinot et Daniel Larrieu. Restent les acteurs. Mannequins et professionnels, ils fourmillent autour des *« nouveaux créateurs »*.

Dans ce chatoiement de couleurs, d'inventions, de formes, quelques temps forts : un retour en arrière, historique accéléré de l'évolution des mœurs. En 1900, les femmes du grand monde s'habillent en forteresse. Corsetées, comprimées jusqu'à en perdre le souffle, elles ne peuvent ni s'habiller ni se déshabiller seules. 1905 : Poiret supprime le corset, mais la femme ne peut toujours pas se vêtir sans l'aide d'une main secourable. Les couturiers sont des fournisseurs de luxe, mais des fournisseurs. On ne les reçoit pas.

Vingt ans plus tard, Chanel « déstructure » le vêtement. Ces dames peuvent enfin s'habiller seules. Grande première : la créatrice est reçue dans les salons. Années 60 : la mode qui, jusque là, changeait à un rythme très lent, entre dans une sorte de « révolution permanente ». Elle se transforme tous les six mois, descend dans la rue. On la regarde, on la vit, on l'adapte. Elle devient miroir de la personnalité. On exige d'elle de susciter un sentiment de bien-être, d'aisance, de témoigner des changements de comportements. Elle n'est plus seulement un luxe, elle est devenue phénomène sociologique.

Autre moment accrocheur de cette émisson : les « confessions » de mannequins. Couchées, repliées dans une boîte aux murs lisses et blancs, elles se confient. Envers de la médaille, angoisses de ces jeunes femmes qui font tant rêver.

ANITA RIND.

★ « Mode en France », TF1, mercredi 30 octobre, 21 h 40.

Mardi 29 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
Scénario de B. Rubinstein et J. Ray Lambert. Réal. A. Dhenaut. Avec Y. Régnier, J. Seguin. (Redif.)
22 h 20 Contre-enquête, d'Anne Hoang.
Au sommaire : le mur (étrange apparition sur un mur) ; premier emploi (l'histoire de Danièle R.) ; la laïque (lutte pour l'école libre en Vendée) ; souvenirs d'Andrésy (mémoires de prostitution) ; Saint-Exupéry (le dernier vol du grand aviateur et écrivain).
23 h 20 Journal.
23 h 35 C'est à lire.
23 h 50 Vidéo roque. Echecs : Tournoi des prétendants à Montpellier.
0 h 10 Tify, les applications informatiques dans l'entreprise.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Mort sur le Nil.
Film anglais de J. Guillermin (1978), avec P. Ustinov, J. Birkin, L. Chiles, B. Davis, M. Farrow. (Rediffusion.)
Un crime est commis sur un bateau, au cours d'une croisière sur le Nil. Autant de passagers, autant de suspects. Le détective belge Hercule Poirot est là. Intrigue policière surannée et humour d'Agatha Christie. Numéros d'acteurs.
22 h 55 Chefs-d'œuvre en péril.
Magazine de P. de Lagarde. *Parcs et jardins de France.*
23 h 25 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : le Grain de sable.
Film français de P. Meffre (1982), avec D. Seyrig, R. Morard, H. Gignoux, B. Rouan, G. Fontanel, M. Aumont.
Une veuve, caissière d'un théâtre parisien depuis quinze ans, se retrouve au chômage, ne peut l'accepter, non plus que la solitude, et se raccroche à des rêves de son passé. Delphine Seyrig bouleverse par sa dérive.
22 h 5 Journal.
22 h 35 Émissions régionales.
23 h 35 Coup de cœur.
23 h 40 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Feuilleton : Dynastie ; 18 h 5, Effraction ; 18 h 55, Hello Moineau ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; 20 h 35, New York 1997, film de J. Carpenter ; 22 h 15, Papy fait de la résistance, film de J.-M. Poiré ; 0 h, Gilda, film de C. Vidor ; 1 h 50, Pavillons lointains.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps : la maternité ; médecine scolaire ; dossier : médecine d'urgence.
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; à 23 h, Afrique du Sud.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'Auditorium 103) : Quatuor à cordes n° 1 en la majeur de Vachon, « Time and again » trio à cordes de Kurtz, Trio à cordes n° 1 en ré majeur de Boely, Quatuor à cordes en sol majeur de Haydn, par le Trio à cordes de Paris.
22 h 30 Récital en direct de l'Auditorium 103 : Alice Ader, piano, des œuvres de Scarlatti, Bach, Mozart et Schubert.
24 h Les soirées de France-Musique.

Mercredi 30 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 30 ANTIOPE 1. 10.00 La Une chez vous. 10.15 Vitamine (et à 13 h 40) Feuilletons, dessins animés, variétés, infos...
11 h 30 Les jours heureux. 12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
16 h Série : Mon ami Gaylord.
17 h Les trois premières minutes.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal.
18 h 45 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 33 Loto sportif.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 53 Tirage du Tac-o-Tac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Le regard dans le miroir.
Scénario de J. Chapot et N. Kaplan. Réal. J. Chapot. Avec A. Clément, B. Cremer, M. Bouquet...
21 h 40 Mode en France.
Emission de W. Klein, musique de S. Gainsbourg, chorégraphie de R. Chopinot et D. Larrieu.
(Lire notre article.)
22 h 35 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : André Chouraqui, historien. Les animaux malades de la pub ; Manset : portrait en noir et blanc.
23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.
23 h 30 Vidéo roque.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin. 9.15 Récré A 2. 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Téléfilm : Le retour du marin.
de J. Saunders, réal. J. Gold.
15 h 50 Récré A 2.
16 h 55 Magazine : Terre des bêtes.
17 h 25 Série : Les brigades du tigre.
18 h 25 Derby.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (INC).
19.15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : la Trappe.
20 h Journal.
20 h 35 Football : France-Luxembourg.
En direct du Parc des Princes (sous réserve).

Au cas, toujours possible, où le match ne serait pas retransmis, Antenne 2 diffusera un téléfilm : « Le téléphone de secours », de C. Sobieski, réalisation J. Thorpe, un « policier » américain.

22 h 5 Document : F... comme Français.
23 h 35 Journal.
0 h Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 05 Les jeux.
20 h 35 Variétés en différé de Bataclan : Pollen.
Présentation de J.-L. Foulquier. Réal. G. Daude.
Pollen est la première émission de Jean-Louis Foulquier, conseiller artistique pour la chaîne, entièrement assumée par lui. On y verra quelques-uns de ses anciens « poulains » Patrick Sébastien, Catherine Lara, Renaud, Pierre Desfeorges, Alex Métayer...
21 h 35 Thalassa. Magazine de la mer de G. Pernoud.
22 h 20 Journal.
22 h 50 Néo-polar : Des choses qui arrivent.
D'après J.-Y. Berchet, réal. : P. Venault, avec J.-P. Léaud, M. Subor, C. Melki...
23 h 45 Coup de cœur.
23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Cabou Cadin ; 7 h 35, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 55, Cabou Cadin (et à 8 h 50 et 14 h) ; 8 h 20, Rue Carnot ; 9 h 40, Un chien dans un jeu de quilles, film de B. Guillou ; 11 h 10, Hill street blues ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 16 h 5, Pavillons lointains ; 17 h, Winchester à louer ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 21 h, Larry le dingue, Marie la garce, film de J. Hough ; 22 h 35, Viva la vie, film de C. Lelouch ; 0 h 25, Local hero, film de B. Forsyth ; 2 h 15, Série : Winchester à louer.

FRANCE-CULTURE

12 h Panorama.
13 h 40 Avant-première.
14 h Un livre, des voix : « Charade », d'Anne Bragance.
14 h 30 Grand angle : le long parcours de l'adoption (rediff. de l'émission du 26 octobre).
15 h 30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17 h 10 Le pays d'ici : à Amiens.
18 h Subjectif.
19 h 30 Perspectives scientifiques : maladies cardio-vasculaires.
20 h Musique, mode d'emploi : le luth.
20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h 30 Pulsations : Musica 85 Strasbourg - Bleu 17, deux pièces radiophoniques pour bande et soliste, par Eugénie Kuffler, flûte et chant.
22 h 30 Nuits magnétiques : *la nuit et le moment.*
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 10 Le temps du jazz : « Les voies du Seigneur ».
12 h 30 Concert : œuvres de Satie, Messiaen, par Carol Morgan, piano, et Dietburg Spohr, mezzo-soprano.
14 h 2 Tempo primo : Mozart, Liszt, Debussy, Fauré.
15 h Les après-midi de France-Musique : Paul Hindemith 1933-1940 ; à 16 heures, premières gravures du Quatuor Amadeus ; à 17 heures, La vie et l'œuvre de Vladimir Horowitz (13e).
18 h 2 Les chants de la terre.
18 h 30 6e Festival estival de jazz de Paris.
19 h 10 Spirales : magazine de musique contemporaine.
20 h Concert : (en direct de la radio de Brême) : Récital Michaël Levinas, pianiste, qui interprète « Papillons » op. 2, « Kreisleriana » de Schumann, et la sonate n° 32 en ut mineur de Beethoven. A l'entracte, sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Aimez-vous Bach ? ; à 23 h 5 Jazz-club.







SECTEURS DE POINTE

IMPOSSIBLE DE LE FINANCER EN FRANCE

Le Katalavox sera fabriqué aux Etats-Unis

La jeune Alsacienne Martine Kempf a inventé un ordinateur qui comprend la voix. Elle affirme n'avoir pu trouver en France les moyens d'exploiter sa découverte.

Qui a eu tort ? Qui a eu raison ? Toujours est-il que dans l'avion pour Los Angeles, le lundi 21 octobre, une jeune Alsacienne de vingt-sept ans, Martine Kempf, emportait pour les Etats-Unis le secret d'une merveilleuse petite invention, le Katalavox : en clair, après traduction du grec et du latin, « l'appareil qui comprend la voix ». Il s'agit d'un ordinateur à reconnaissance vocale qui peut piloter, en vitesse réelle, tous les relais imaginables sur des ordres dits à voix haute.

Martine Kempf a mis la dernière main à son premier prototype en juillet 1982 à Dossenheim-Kochersberg, dans le Bas-Rhin. La jeune femme avait déjà équipé une voiture d'un ordinateur à commande vocale en juin 1981 pour le présenter dans un Salon pour handicapés à Düsseldorf (République fédérale d'Allemagne). La société que dirige son père en Alsace, Kempf Equipement, fabrique du matériel pour handicapés physiques, et la famille Kempf se préoccupe depuis des années de la commande vocale de véhicules, notamment pour les victimes de la thalidomide.

Depuis, le Katalavox a fait du chemin : la troisième génération commence à être commercialisée en janvier 1983. Martine Kempf l'adapte aux fauteuils roulants pour handicapés. En donnant des consignes à voix haute, le handicapé commande son fauteuil sans aucune manipulation directe. Puis elle multiplie les applications : décrocher à distance un téléphone, appeler des numéros en mémoire, ouvrir ou fermer des volets, allumer un éclairage, un récepteur de télévision...

L'un de ses grands succès, c'est la commande des microscopes opératoires de microchirurgie. Actuellement, le praticien manie l'appareil pendant des opérations qui durent quelquefois plusieurs heures, alors qu'il doit se concentrer sur des gestes très précis. Parfois, seize pédales différentes permettent le maniement de ces lourdes machines. A un microscope Zeiss mis à sa disposition, la jeune femme adapte son Katalavox au début de cette année. Le succès est immédiat : la demande est très forte aux Etats-Unis, où la NASA, aussi, s'intéresse au Katalavox et veut passer commande.

Il faut donc passer à la fabrication en série. Mais le produit n'est pas breveté : la jeune femme craint qu'une demande de brevet ne facilite les copies, et met systématiquement la dernière main à chaque Katalavox. Elle sait qu'elle n'a que quelques années d'avance sur les « pirates » et ajoute des « puces-leurres » à ses circuits pour dérouter les copieurs. Le 12 octobre, coup de théâtre : la jeune chercheuse annonçait que le Katalavox allait être fabriqué en Irlande, parce qu'elle n'avait pas trouvé en Alsace les soutiens nécessaires. Finalement, dix jours après, elle décidait de s'installer au plus près de son meilleur marché, aux Etats-Unis.

Entre-temps, s'est développée en Alsace toute une polémique entre la famille Kempf, les collectivités locales et les banquiers. Les déclarations amères de Martine Kempf, le 12 octobre à Metz, rejetaient la faute sur les banquiers alsaciens. *« Ils n'ont rien compris*, disait-elle, *ils m'ont proposé du capital-risque, ce dont je ne veux pas. Je leur demandais simplement un prêt de 1 million de francs sur cinq ans. »*

Car on a des principes, chez les Kempf : pas d'intervention des pouvoirs publics dans l'entreprise, d'abord la liberté. Ce qui explique peut-être que la région Alsace, la Société de développement régional (SDR) ou la direction régionale de l'industrie et de la recherche n'aient pas trouvé un langage commun avec Martine Kempf. D'autant plus qu'une rumeur *(« Jean-Pierre Kempf veut renflouer son entreprise avec les aides accordées à sa fille »)* n'a pu qu'irriter la famille de Dossenheim.

La banque familiale, le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL), a sûrement été sollicitée, mais dans quels termes ? Au plus fort de la polémique, le CIAL a expliqué brièvement que M. Kempf n'avait pas voulu le relever de son secret bancaire, qu'il ne pouvait donc détailler les discussions entre la famille et son banquier.

Difficile donc de savoir précisément quelles ont été les démarches de M. et de Mlle Kempf et les réponses qu'ils ont obtenues. A la séance du conseil régional du vendredi 18 octobre, personne n'est monté au créneau pour s'étonner du départ de Martine Kempf. MM. Jean Oehler, député socialiste, et Marcel Rudloff, sénateur et maire (CDS) de Strasbourg, président du conseil régional, s'accordaient pour s'en tenir l'un et l'autre à la réponse qu'avait faite deux jours auparavant, à l'Assemblée nationale, le ministre du redéploiement industriel.

Martine Kempf pourrait bénéficier du million qu'elle demande, avait expliqué Mme Edith Cresson, *« mais elle a refusé la formule du prêt participatif et pris la décision de s'installer en Irlande sans que mes services ou les services régionaux aient été prévenus »*. Huit jours plus tard, Mme Edith Cresson se faisait plus explicite : la direction régionale avait proposé 500 000 F en prêt participatif simplifié et 500 000 F du Fonds industriel de modernisation. *« Mais M. Kempf n'a pas précisé à quoi seraient destinés ces 500 000 F, joignant simplement à sa demande un catalogue général de présentation de son entreprise de Dossenheim. »*

Pourtant, le bénéfice attendu (1 000 dollars pour un Katalavox vendu 4 800 dollars) et les perspectives avouées (1 000 à 2 000 exemplaires pour la microchirurgie) rendent étonnante cette querelle de chiffres. D'un côté ou de l'autre, il ne peut y avoir eu que maladresse ou mauvaise volonté.

« Un ministre mal informé par ses services a complètement brouillé les pistes », répondait sur TF 1 la jeune Alsacienne avant de s'envoler pour les Etats-Unis. Le Katalavox sera produit là-bas, assure Martine Kempf, qui dit son *« amertume »* et ses *« regrets »*. Et de citer le pape Jean-Paul II avant de tourner la page : *« Etre libre, c'est pouvoir et vouloir choisir ce que l'on doit choisir, et le choisir réellement. »*

JACQUES FORTIER.



(Photo Christian LUTZ-SORG.)

Martine Kempf et sa merveilleuse machine.

Toulouse affirme ses ambitions dans les techniques du futur

LE Salon international des techniques et énergies du futur a fermé ses portes au Parc des expositions de Toulouse. A l'aune des visiteurs, professionnels et grand public admis les deux derniers jours, ce troisième SITEF est un succès. Mais, de l'avis des responsables, il faudra bien six mois pour en dresser un bilan complet, tant sont grandes les difficultés pour apprécier le volume des transactions commerciales ou des échanges scientifiques.

Ce Salon affirme, il est vrai, une ambition pour le moins aussi étendue que le champ d'activité dont il se veut la vitrine et le forum. Marché multisectoriel de toutes les technologies de pointe, il se pose aussi comme un centre d'affaires et un lieu de transferts technologiques. Né de la volonté d'un homme, M. Michel Benech, directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse — qui, décédé accidentellement, n'aura pas eu le temps de voir grandir son « enfant », — ce site bénéficie du soutien actif de Midi-Pyrénées, qui cherche ainsi *« à vendre, en France comme à l'étranger, l'image d'une région foyer de créations industrielles »*, une région qui, selon l'expression du président Alex Raymond, a *« fait le pari de l'intelligence et du futur »*.

Au pays des merveilles

Toulouse offre à une telle manifestation un cadre tout à fait à la hauteur. Cinq mille chercheurs de haut niveau, soixante mille étudiants, capitale de l'aéronautique, de l'espace, mais aussi de l'informatique et des biotechnologies, la ville rose concentre un potentiel de matière grise tout disposé à s'investir dans les affaires industrielles de demain. La mairie de Toulouse, qui a choisi pour son métro le VAL de Matra, qui a mené campagne pour obtenir que l'avion spatial porte les couleurs de la ville, l'a si bien compris qu'elle ne rate pas une occasion d'affirmer *« la vocation de Toulouse »* à être une des capitales mondiales des technologies de pointe, en même temps qu'un carrefour et un centre de l'Europe scientifique.

Mais, au royaume de la technologie triomphante, le visiteur néophyte perd facilement le fil d'Ariane. Difficile, en effet, au milieu de cinq cents exposants occupant plus de 11 000 mètres carrés, de faire la part des choses entre celui qui fait acte de présence et celui qui montre de véritables innovations technologiques. Le SITEF, pour bien des visiteurs, fussent-ils industriels, n'est jamais qu'un voyage au pays des merveilles où le fantastique s'appareille de mille et une façons, entonnant sur tous les modes, sur tous les tons, l'hymne de la science et de l'industrie.

International, ce Salon l'est devenu avec dix-sept pays et organismes étrangers représentant plus d'une centaine d'exposants, alors qu'ils n'étaient que quatre-vingts en 1983 et trente en 1981. Une progression remarquable, qui ne doit pas masquer les faiblesses d'un Salon qui ne déplace pas encore le dessus du panier industriel. Les exposants américains ou japonais, par exemple, n'étaient pas particulièrement représentatifs des recherches et applications accomplies chez eux.

L'Europe en force

En revanche, l'Europe affirmait une présence massive avec, pour la première fois, un stand de la Communauté sur lequel étaient présentés les grands programmes de recherches tels Esprit, Brite ou encore Race. A noter que l'Espagne avait délégué l'Andalousie, qui bénéficie en ce moment d'un plan de développement des industries de pointe, et la Catalogne, voisine de Midi-Pyrénées, avec qui elle entretient déjà d'importantes relations industrielles et technologiques.

Un Salon de cette dimension ne saurait se concevoir sans son accompagnement de colloques et autres symposiums. Mais l'intérêt du SITEF tient, pour une grande part, au FITT, le Forum international du transfert de technologie, une initiative qui a permis à près de deux cents demandeurs ou offreurs d'entrer en contact avec d'éventuels partenaires. Problème d'aujourd'hui, le transfert de technologie conditionne bien souvent le développement des PME/PMI, bien que, à Toulouse, les offreurs semblaient plus nombreux que les demandeurs, exception faite dans le domaine de l'agriculture et du machinisme agricole.

Reste que le SITEF est d'abord pour le visiteur une vitrine, une sorte de palais de la découverte, témoin de la vitalité industrielle de Midi-Pyrénées et des progrès accomplis par l'homme dans la maîtrise des technologies.

GÉRARD VALLÈS.

Demain

Du nouveau sur les aurores boréales

Des chercheurs américains auraient découvert l'origine des aurores boréales et australes : ces phénomènes lumineux, qui se produisent généralement à une centaine de kilomètres de la Terre aux latitudes polaires, puiseraient leur énergie dans une immense zone située à distance d'une centaine de rayons terrestres soit à environ 640 000 kilomètres de notre planète. Selon M. Lou Frank, un physicien américain de l'université de l'Iowa qui a tiré ces conclusions de l'analyse des quelque 200 000 photographies prises par le satellite Explorer-1, cette zone a *« un peu la forme d'un œuf et serait vingt à trente fois plus grande que la Terre »*. *« Elle est remplie de particules électriquement chargées*, a-t-il ajouté, *et se trouve toujours du côté de la Terre non exposé au Soleil. »*

Les aurores boréales et australes naissent de modifications du vent solaire — ce flux de particules provenant du Soleil — qui, à leur tour, perturbent la magnétosphère et créent des phénomènes lumineux. Il était jusqu'à présent admis que la plupart des corpuscules chargés provoquant ces rayonnements spectaculaires étaient situés dans cette partie de la magnétosphère qui s'enfonce profondément dans l'espace du « côté nuit » et que l'on nomme la « queue de la magnétosphère ». Il restait à en déterminer l'endroit exact. Si l'on en croit les récentes déclarations de M. Frank, c'est maintenant chose faite : ces aurores trouveraient leur origine dans une zone à 640 000 kilomètres de la Terre.

Si elle est confirmée, cette découverte fournira aux chercheurs des éléments leur permettant de mieux comprendre la nature des interactions entre le vent solaire et l'environnement terrestre. Elle pourrait aussi contribuer, en physique des plasmas, à l'étude des phénomènes intervenant dans les gaz de particules électriquement chargées.

La TV album de vacances

Les photographes amateurs devraient bientôt pouvoir retrouver leurs souvenirs de vacances, non seulement sur les traditionnelles diapositives ou épreuves papier, mais aussi sur leur écran de télévision. Cela, grâce à un nouveau système d'enregistrement magnétique de l'image mis au point par Kodak.

Ce système fait appel à des mini-disquettes, analogues à celles qu'utilisent les informaticiens, mais plus petites (4 centimètres de diamètre) qui peuvent renfermer cinquante images. Une fois introduite dans un lecteur approprié, la disquette restitue l'image enregistrée sur l'écran du récepteur TV. Mieux, un copieur fournit, en une minute à peine, un tirage couleur de la photographie. La copie est de très médiocre qualité par rapport à l'original puisqu'elle a la définition d'une image vidéo, mais la rapidité de la reproduction pourrait séduire le grand public et devrait se révéler fort utile en milieu médical.

Kodak compte commercialiser ce système d'enregistrement magnétique dès cette année en Californie et au Canada. Si les tests sont positifs, le produit sera vendu en 1986 sur l'ensemble du territoire nord-américain et en France.

L'électronique en plastique

Les matières plastiques remplaceront-elles bientôt le silicium dans la conception de transistors ou de diodes ? Des chimistes japonais ont fait un premier pas en ce sens en réussissant à fabriquer la première diode en polyacétylène.

Les propriétés conductrices qu'acquière ce polymère lorsqu'on lui ajoute des composés donneurs ou accepteurs d'électrons (des dopants), jointes à ses excellentes propriétés mécaniques font, *a priori*, du polyacétylène un matériau de choix pour l'industrie de la micro-électronique. Malheureusement, les dopants ont tendance à migrer dans la matrice carbonée, rendant le polymère instable et inutilisable.

Cette difficulté semble avoir été surmontée par des chercheurs japonais à l'institut des sciences physiques et chimiques de Wako et de la Showa Denko Company à Tokyo. Ces chimistes ont utilisé la technique dite de l'implantation ionique pour doper un film de polyacétylène de 200 microns d'épaisseur à l'aide d'ions sodium et iodure. Ils ont de cette manière réalisé un matériau qui présente toutes les caractéristiques des diodes.

Le mouton noir

Un parc. De la paille. Un mouton. Un vrai mouton, noir, au milieu de la jungle des machines, robots et autres ordinateurs. Un mouton portant haut et sans gêne apparente ses antennes comme d'autres portent fièrement leurs cornes au milieu d'un troupeau. L'animal appartient à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). Jusqu'à présent on savait localiser n'importe quel animal porteur d'un petit émetteur : le radio-tracking. Bardé de capteurs, décoré d'antennes, le mouton de l'INRA, associé pour la circonstance avec la junior entreprise de l'INSA (Institut national des sciences appliquées de Toulouse) chargée du traitement informatique des données, devient l'objet de toutes les attentions, n'échappe plus aux regards de l'observateur ou... du berger.

Le système permet en effet d'envoyer par radio à un micro-ordinateur une série d'informations concernant l'état de l'animal, sa position physique, les mouvements qu'il accomplit. On voit bien les applications d'un tel procédé pour la surveillance de la faune sauvage, mais l'INRA envisage également des applications en matière d'élevage, d'autant que le procédé devrait être prochainement simplifié, le micro-ordinateur ne recevant les informations de l'animal que sur demande. Les puces devenues berger...

L'œil de l'institut

50 grammes, 30 centimètres cubes, la plus petite caméra vidéo est française. Elle est le fruit de recherches d'un groupe de scientifiques toulousains. Elle est aussi la petite sœur de Pico-caméra, qui travaille en noir et blanc et qui est déjà commercialisée par la société toulousaine Système Sud pour les besoins industriels. Les chercheurs de l'INP de Toulouse, l'Institut national de polytechnique, ont mis au point un produit qui est au « standard US » pour la couleur, ce qui devrait lui ouvrir plus facilement le marché américain. Capable de filmer de 1 à 200 trames par seconde, cette caméra, qui dispose déjà de quatorze options, devrait faire le bonheur des industriels dans les domaines biologique et médical. Mais les responsables de l'INP n'excluent pas des utilisations grand public.

L'INP, qui a vendu son premier brevet à Système Sud, a déjà opéré une quinzaine de transferts industriels et détient une dizaine de brevets en portefeuille. Pour franchir le pas entre recherche et fabrication, l'INP a créé jeudi 24 octobre une association loi 1901 qui réunit banquiers, chefs d'entreprise et ANVAR. Les ingénieurs de l'institut cherchaient à l'origine à résoudre les problèmes de lecture des aveugles. Ils ont maintenant le regard fixé sur la valorisation industrielle de leurs travaux.



Le Monde

SECTEURS DE POINTE



Jeune Ingénieur Généraliste H/F Option Electronique

MATRA TRANSPORT, filiale du Groupe MATRA, conçoit et réalise des systèmes de transports automatiques (VAL, ARAMIS). Son développement rapide l'amène à créer pour son établissement de Lille un nouveau poste d'ingénieur.

Rattaché à l'ingénieur sécurité et en relation avec les ingénieurs systèmes et électroniciens/automaticiens de la société, il sera chargé d'effectuer les calculs de fiabilité des équipements électroniques du VAL. Après avoir acquis une connaissance approfondie du fonctionnement du système, il lui appartiendra de calculer les probabilités d'apparition de pannes et de prévoir toutes leurs conséquences. Il devra recueillir les informations nécessaires à ses calculs et à ses prévisions auprès des sous-traitants, du constructeur et des services internes. Sa fonction concernera dans un premier temps la ligne 1 bis du métro de Lille, mais il sera rapidement amené à travailler sur d'autres projets français et étrangers. Ce poste qui nécessite une grande rigueur et un bon esprit de synthèse, intéresse un jeune ingénieur généraliste option électronique, débutant ou possédant une courte expérience dans les systèmes automatiques. La connaissance de l'anglais est nécessaire. La rémunération proposée sera motivante, le groupe MATRA garantissant par ailleurs de larges possibilités d'évolution.

Ecrire à Françoise ORANGE en précisant la référence A/4773/M

PA

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél.(20) 72.52.25



MATRA TRANSPORT

HAFRANCE ANNONCES

PARIS - ÉDITION DE LOGICIELS PROFESSIONNELS SUR MICROS

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

300.000 F

De création récente, cette société française d'une trentaine de personnes est spécialisée dans le développement et l'édition de logiciels sur micros destinés aux applications professionnelles (tableurs, traitement de texte, comptabilité, etc.). Elle recherche son Directeur du développement.

Dépendant du Directeur Général et secondé par une équipe technique de 12 personnes, il prendra en charge, à partir des études marketing jusqu'à la mise en marché, le développement de la gamme de logiciels. Parallèlement il veillera à l'actualisation permanente des outils et des méthodes de travail et supervisera la sous-traitance.

Ce poste conviendrait bien à un informaticien de formation ingénieur souhaitant élargir une expérience de chef de projet. Il dominera aussi bien les aspects Hard que Soft et sera si possible familiarisé à des configurations VAX. La rémunération proposée, fonction de l'expérience acquise sera de l'ordre de 300.000 francs.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, à Jacques SCARINOFF, sous réf. M32/1394A, à:

EGOR TECHNOLOGIES

19, rue de Berri - 75008 PARIS.



PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

AGGLOMERATION LILLOISE

JEUNE INGENIEUR

SUPELEC OU EQUIVALENT

ETUDES DE SYSTEMES DE VIDEOCOMMUNICATIONS SUR FIBRES OPTIQUES

VELEC, *filiale d'un important groupe industriel, regroupe plus de 500 personnes, hautement qualifiées, qui conçoivent, fabriquent, commercialisent et installent des équipements et des systèmes dans les domaines de haute fréquence, vidéo, micro-informatique (spécialiste du téléaffichage), basse fréquence, comptage.*

Leader dans la technologie des réseaux à Fibres Optiques, nous sommes une des deux entreprises retenues par l'Administration des PTT pour la mise en œuvre du plan câble français. Dans le cadre de l'expansion de ces activités (notre C.A. va doubler dans les 3 ans) nous recherchons un jeune Ingénieur (SUPELEC, ou équivalent) débutant ou bénéficiant d'une première expérience, et qui mettra en valeur sa solide formation théorique pour faire des études avancées et des études générales portant notamment sur des systèmes de Vidéocommunications par Fibres Optiques.

Au sein d'une entreprise de pointe, en forte expansion, y compris à l'échelon international, et comptant une très grande proportion d'Ingénieurs et Techniciens de haut niveau, ce poste est du plus grand intérêt pour un spécialiste motivé par ces nouvelles technologies.

Merci de prendre contact avec M. VERMOREL en écrivant à VELEC S.A., 278, chaussée Fernand-Forest - BP 6303 59203 TOURCOING

COMMUNICO

Créer la compétence informatique chez l'utilisateur, au sein d'un organisme financier de renommée internationale.

Informaticien - chef de projets

Vous serez chargé des applications concernant la gestion bancaire de sociétés filiales d'un important groupe financier.

Travaillant d'une manière autonome chez l'utilisateur, vous devrez représenter votre unité aussi bien auprès d'organismes extérieurs que de services informatiques du groupe.

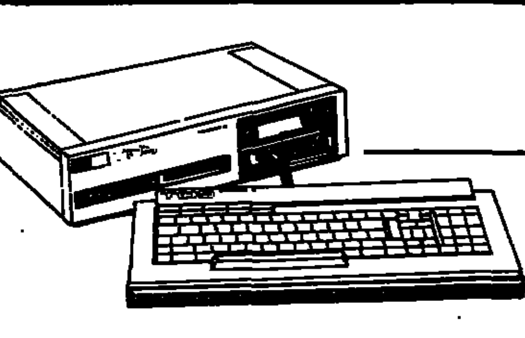
Ingénieur grande école, vous avez acquis une expérience informatique d'au moins 3 ans dans un contexte bancaire, de préférence dans les domaines de la gestion des comptes et des prêts.

Basé à Paris, il vous faudra prévoir des déplacements de courte durée en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7922 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



THOMSON MICRO-INFORMATIQUE MONTE EN PUISSANCE

Pour une Collection de logiciels d'applications GRIFFÉS THOMSON, nous recherchons un

CHEF DE PRODUIT BRANCHÉ

L'avenir de la micro-informatique donne à ce poste une dimension toute particulière. Nous attribuons à notre collection de logiciels une grande importance dans notre stratégie de développement.

Que vous soyez déjà dans le domaine des applications ou spécialiste dans la presse technique, votre passeport sera pour nous votre solide culture micro-informatique, une bonne connaissance technique des logiciels de productivité personnelle tels que bases de données, tableurs, etc.

En liaison avec la Direction Marketing et sous l'autorité du Responsable de Collection, vous serez chargé:
– de la définition des produits avec l'équipe informatique.
– du suivi de leur réalisation,
– de la mise en œuvre de la documentation associée,
cette fonction implique de la rigueur, de la curiosité, de la passion et un bon jugement esthétique. Anglais souhaité.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), référence 130/LM à **ALPHA CDI**, 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.*

THOMSON
GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

Quel Ingénieur en Informatique

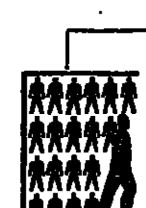
rompu aux différents systèmes de pointe et possédant de sérieuses connaissances en Electronique audio-numérique serait disposé à prendre la

direction technique de l'IRCAM

POUR ASSURER :
• le management des hommes, • la promotion des projets de recherche, • le budget d'équipement, • la gestion du matériel.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à l'IRCAM
Bertrand Périsson - 31, rue Saint-Merri - 75004 PARIS

Organisation et Publicité



JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX (ELECTRONICIENS, ELECTROMECANICIENS)...

Doté nécessairement d'une formation technique et d'une expérience de 2 à 5 ans dans la vente de biens d'équipements électriques, électroniques et/ou électromécaniques, vous avez prouvé qu'un bon technicien peut être aussi un bon commercial. Vous pensez qu'il est temps de «fonctionner» de façon plus autonome. Nous vous proposons de **lancer et développer une agence commerciale** à Amiens, Avignon, Nancy, Orléans ou Reims, bénéficiant pour cela des appuis de l'un des plus grands constructeurs mondiaux d'automates programmables. Outre une rémunération fixe, vous bénéficierez d'un intéressement bien sûr lié à vos résultats.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 8531 M à notre Conseil, le Cabinet **Roubeix Décision**, 32 rue des Volontaires, 75015 PARIS.

DESSEIN



CAFÉ GRAND'MÈRE

De l'énergie à revendre...

Filiale d'un groupe leader sur le marché européen, Café Grand'Mère se caractérise par son dynamisme et son expansion exceptionnelle.

Nous recherchons aujourd'hui un

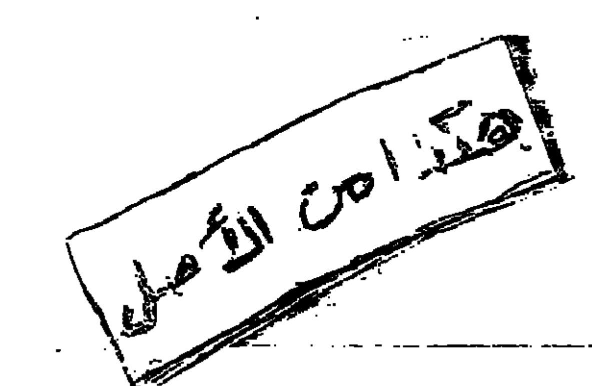
chef de projets

Homme de contacts, en relation étroite avec les différents services de l'entreprise, vous concevrez, analyserez et contrôlerez les projets informatiques de la société et/ou du groupe.

Votre formation supérieure (MIAGE, DUT, ...), votre expérience confirmée de l'environnement 4341 sous DOS/VSE - CICS vous rendent compétent pour l'animation de votre équipe et vous permettront d'évoluer dans le groupe. Anglais indispensable.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence LM/CP à :
CAFE GRAND'MERE - G. LANNOY - Z.I."A"
Noyelles-Les-Seclin - 59139 WATTIGNIES

Organisation et Publicité



Le Monde

SECTEURS DE POINTE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Voulez-vous rester au Top Niveau ?
Avec l'informatique industrielle et les réseaux locaux c'est possible...

Des composants électroniques à la navette spatiale, en passant par la productique, ce puissant groupe américain est un des leaders mondiaux dans le domaine des hautes technologies. Une de ses filiales françaises, de taille encore modeste, mais en forte expansion, renforce son équipe commerciale.

Ingénieur électronicien de formation, vous avez démontré vos aptitudes à la vente dans une première expérience commerciale en informatique industrielle. Vous parlez l'anglais et vous souhaitez évoluer à terme dans un contexte international.

Basé à Paris (La Défense) et épaulé techniquement, vous aurez pour mission, dans un premier temps et sur l'ensemble du territoire, de commercialiser des systèmes et des réseaux à des industriels dont vous vous attacherez d'abord à être le conseil en productique.

A la rémunération proposée, de toute façon très motivante, s'ajoutera une voiture de fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à Jacques Scarinoff, sous réf. M 32/1379 A.

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO



+70 % l'an... depuis 10 ans

Créée à ORSAY en 1975, notre SSII s'est glissée sans bruit parmi les champions de la croissance. Double compétence industrielle et de gestion, implication dans la haute technologie, création de produits (processeur parallèle), conception de logiciels, diffusion de matériel, formation : tel est l'éventail de nos activités. Pour faire face à leur développement régulier, nous allons adjoindre à nos 180 collaborateurs :

ingénieur commercial

EXPERIMENTÉ DEPART. INDUSTRIEL

De formation GE d'ingénieur, vous possédez une première expérience du domaine industriel, chez un constructeur ou une SSII. Des connaissances professionnelles en traitement du signal ou en contrôle de process seront très appréciées. Votre rôle : bâtir et vendre des applications clés en main à des interlocuteurs de tous niveaux (de la PME à la multinationale).
Sûr de l'appui logistique hyper-professionnel de nos équipes, vous serez plus combatif pour proposer les services, logiciels et matériels adaptés.

ingénieur analyste

HP 1000 ou HP 3000 DEPART. GESTION

De formation GE ou équivalente, vous possédez une solide expérience professionnelle sur matériel HP 1000 ou HP 3000. Au sein d'une petite équipe (soudée par le professionnalisme et une bonne ambiance) vous interviendrez sur des projets très divers en gestion commerciale, administrative ou de production. Nous comptons beaucoup sur votre sens du dialogue et votre goût du travail bien fait.

chef de projet

HP 1000 DEPART. INDUSTRIEL

De formation supérieure, vous possédez au minimum trois ans d'expérience, notamment sur matériel HP 1000. Traitement du signal, temps réel et système : vous connaissez parfaitement. Vous vous définiriez volontiers comme un excellent professionnel capable d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens très qualifiés. Votre rôle : mener à bien des applications industrielles extrêmement diversifiées.

ingénieur analyste

DEBUTANT DEPART. INDUSTRIEL

Débutant, ou possédant une première expérience, vous avez une formation supérieure (grande école ou DEA) et un véritable sens des responsabilités.
Sensible à une bonne ambiance, vous saurez vous intégrer dans une petite équipe. Vous êtes prêts à accepter des missions très variées et à partager notre objectif : la croissance par la fiabilité.

La rémunération très attractive et les perspectives concrètes d'évolution que nous proposons à ces candidats sont à la mesure de notre progression forte et régulière : + 70 % l'an, depuis 10 ans !

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions (en précisant bien le poste choisi) à Mme GOUFFIER CMG - Z.A. de Courtabœuf - B.P. 38 - 91942 LES ULIS Cedex

Organisation et Publicité



Leader en Europe dans le domaine de l'informatique spatiale, le centre de TOULOUSE (environ 600 p.) recherche pour ses nouveaux projets (H/F) :

Ingénieurs d'Etudes de Systèmes Informatiques Spatiaux

Dans le cadre de programmes nationaux ou internationaux, vous participerez à la conception, au développement et à la validation de systèmes complexes de communications, de gestion et de traitement des données, embarqués à bord de véhicules spatiaux ou implantés au sol pour le contrôle de ces véhicules.

Ingénieurs Grandes Ecoles (X, Normale Sup, ENSI, ESE ou équivalent) vous avez au moins 5 ans d'expérience de développement de systèmes informatiques ou avioniques acquis soit dans un milieu aéronautique, spatial ou militaire, soit sur des projets télécommunications/conduite de processus ou chez un fabricant de matériel.

Ecrire avec CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence NK. 1260/M à MATRA - Chef du Personnel - rue des Cosmonautes – ZI du Palays – 31400 TOULOUSE

MATRA ESPACE

PARIS RANCE ANNONCES

Diriger la nouvelle agence d'une SSii



Début 1986, nous allons inaugurer notre première agence dans l'Ouest. Nous sommes une SSII parisienne en pleine expansion et nous avons déjà ouvert (avec succès) trois agences en province.

Avec des équipes reconnues pour leur grande compétence, nous proposons toute une gamme de services en informatique industrielle et de gestion : systèmes clés en main, création de produits, logiciels, vente et location de matériel (y compris micro), maintenance et formation.

Notre credo : le professionnalisme et la fiabilité.

L'homme fort que nous recherchons pour Nantes est un **INGENIEUR COMMERCIAL** possédant dix ans d'expérience au minimum. Sa connaissance du tissu industriel local et son incontestable punch commercial lui permettront de développer très vite ce nouveau centre de profit. Evidemment, sur les plans administratif et technique, il recevra du siège tout l'appui nécessaire.

Mais, pour gagner, il aura les coudées franches. Organisation, prospection, embauche : à tous les niveaux, il sera vraiment son propre patron.

Vous vous sentez à la hauteur ? N'hésitez pas à envoyer C.V. et lettre de motivation sous référence 8146 à : Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra. Précisez éventuellement (sous double enveloppe) le nom des sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas faire parvenir votre dossier de candidature.

IL FAUDRA VOUS BATTRE

Le combat que nous menons au plan mondial pour développer notre position dans le cadre d'une vive compétition Internationale (Marché des simulateurs d'avions, de centrales et de tir) nous conduit à rechercher des :

CHEFS DE PROJETS

Votre capacité à motiver et à entraîner l'adhésion,
Votre parti pris pour l'action et votre volonté de gagner,
Vos compétences,
sont déterminants pour :

- *Prendre la **maîtrise d'œuvre** d'importants contrats,*
- *Mener les **discussions techniques** avec nos clients,*
- ***Coordonner l'action** d'équipes d'études et de réalisation,*
- *Respecter nos **engagements** : coûts, délais et performances des matériels.*

Vos meilleures références pour réussir :

- *Ingénieur à dominante **Electronique/Informatique**,*
- *Expérience industrielle d'au moins **cinq ans** réussie,*
- *Bonne maîtrise de **l'anglais**.*

*Merci d'adresser lettre, C.V., photo en précisant la rémunération souhaitée, sous réf. IC85.23 M, à **A. de Bejarry – THOMSON-CSF, Division Simulateurs** – B.P. 226 – 95523 Cergy-Pontoise Cedex.*

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

HAVAS CONTACT

Sélection du Reader's Digest RECHERCHE

CHEF DE FABRICATION ÉDITION

(Magazine et Livres), 30-40 ans, avec expérience de plusieurs années des techniques Offset et Hélio et de bonnes connaissances dans les domaines suivants : photogravure – photocomposition – papier – brochage.

Sens du contact indispensable étant donné ses relations permanentes avec les autres Services de l'Entreprise.

Ce cadre sera amené à visiter nos fournisseurs tant en France qu'à l'étranger (en Italie principalement).

Très bonne connaissance de l'Anglais demandée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SÉLECTION DU READER'S DIGEST – Direction des Relations Humaines – 1 à 7, avenue Louis-Pasteur – 92220 BAGNEUX.

HAVAS CONTACT

JEUNE SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
filiale d'un grand groupe international
recherche pour
son service technique actuariat

CADRE sous-chef de service

- Vous êtes diplômé(ée) d'une grande école (Centrale, Mines, A.M., ENSI, INSA, ENSAE,...).
- Vous avez acquis une première expérience d'encadrement de 2 à 3 ans, ainsi qu'une bonne connaissance de l'informatique (Basic, Fortran).
- Vous avez la volonté de réussir et de vous intégrer dans une équipe jeune et motivée.

Adresser Curriculum-Vitae, photo et prétentions à Madame TOUKAS.
Service du Personnel
15, rue de la Banque - 75002 PARIS

P.R.B.



Vous rédigez ou actualisez les cahiers des charges pour des matériels électroniques, opto électroniques, mécaniques. Vous mettez en place un système de contrôle qualité usine et assurez le suivi. L'analyse et la maîtrise des «facteurs qualité» vous permettent d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés en cours de fabrication ou d'exploitation. Enfin, vous êtes le garant du respect des objectifs : délais, coûts, qualité.

Cette mission, qui vous appelera à de fréquents déplacements de courte durée, requiert une solide formation technique (Ingénieur Arts et Métiers ou Electronique) et une non moins solide expérience de la fabrication d'ensembles ou sous-ensembles électroniques acquise de préférence, dans un contexte Assurance Qualité. Des connaissances en optique seraient très utiles. La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération est de l'ordre de 225 à 255 000 F annuels. Nous souhaitons intégrer un jeune ingénieur.

L. GOURNAY vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature au LOTO NATIONAL, Domaine des Gueules Cassées, Moussy le Vieux 77230 Dammartin en Goële.

DESSEIN

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

CARTE BLANCHE à

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

SPÉCIALISÉ EMBALLAGE MÉTALLIQUE POUR PIM MARSEILLE (100 P)

3 à 5 ans expérience.
Avec connaissance informatique et robotique définir stratégie et architecture les plus performantes.

Réponse à tous, C.V. manuscrits avec photo adresse urgent :

STÉ IGNACCHITI
19, rue Sébastien-Laî – 13014 Marseille.



Le Monde

SECTEURS DE POINTE



emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MARSEILLE

PUBLICITE ET COMMUNICATION

A un jeune SUP de CO voulant évoluer.
Notre société bien implantée dans la communication, filiale d'un groupe important, offre une véritable opportunité de

Chef de publicité

Après une première expérience réussie, de préférence dans une Société de services, nous vous proposons un poste à responsabilités au sein d'une petite équipe de professionnels.

Chef de Publicité, votre sens de l'écoute, celui du dialogue, seront des atouts déterminants pour gérer avec rigueur les budgets de nos clients.

Nous attendons aussi de vous, une disponibilité et une motivation importantes pour concevoir, rédiger et conduire des actions de communication et devenir rapidement un véritable conseil auprès des entreprises.

Vous devez maîtriser parfaitement la langue française. Vous serez formé préalablement dans notre agence de Marseille et de Paris.



Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions en précisant la référence 10238 et un numéro de téléphone à Guy POSTEL CONSEIL, BP 19, 06480 La Colle sur Loup.
Discrétion assurée.

Guy Postel

média-system

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOURS

SPECIALISTE EN GESTION : CONSEILLEZ LES ENTREPRISES REGIONALES

A 40 ans environ, vous avez fait le tour de la question. 10 ans de gestion financière pour le compte d'entreprises industrielles (PMI dans l'idéal ou de cabinets conseil) font de vous un spécialiste quelle que soit votre formation ESC, Ingénieur ou DECS.

Organisme consulaire de formation, nous recherchons quelqu'un de votre acabit pour conseiller et former l'ensemble des collaborateurs des entreprises de l'Indre et Loire en matière de gestion. Vous diagnostiquez leurs points forts et faibles, conseillez leurs dirigeants et proposez des solutions.

Si ce poste vous intéresse, sachez que vous devez montrer des dons certains de commercial (pour élargir votre clientèle) et de bonnes facultés d'adaptation. Moyennant quoi, nous vous proposons d'adresser votre candidature sous référence 85/37/354 à Pascale GALAMPOIX.

Dominique Leligois Conseils

Lancez-vous avec nous ! ... dans l'agrochimie

DOW

Vous avez le goût du challenge ?
Alors lancez-vous avec nous !

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises de chimie, 2ème US, 6ème mondiale.
Nous occupons une position forte dans le domaine des produits chimiques de base et progressons avec succès dans celui des spécialités : notamment le phytosanitaire.

Prochimagro, la plus récente division de notre département agrochimique, réussit sa percée sur le marché français.

Une belle opportunité pour vous, diplômé de l'enseignement supérieur. Autonome, enthousiaste, volontaire, vous êtes animé du même esprit de conquête que nous.
Vous souhaitez faire partie d'une équipe jeune et motivée dans un environnement vraiment stimulant.
La mobilité vous plaît et votre pratique correcte de l'anglais vous permettra à terme de saisir les opportunités que vous offre notre organisation internationale.

Ecrivez-nous en précisant la référence concernée pour recevoir un dossier de candidature
Dow Chemical France Direction des Relations Humaines BP 31
06561 Valbonne Cédex.

Ingénieurs technico-commerciaux réf. ITC

Ingénieurs d'appui technique réf. IAT

Diplômés d'une école d'agronomie ou de formation supérieure à orientation biologique,
vous participerez au développement de notre gamme de produits phytosanitaires :
•soit en prenant la responsabilité commerciale d'un secteur géographique
•soit en assurant le développement technique de nos spécialités en appui à la force de vente.

PROCHIMAGRO



marque déposée The Dow Chemical Company

PME RHONE-ALPES

Internationale
Biens d'équipement industriels
petites séries
Pour maîtriser son expansion recherche

RESPONSABLE DE PRODUCTION

Un bon diplôme de départ est souhaité ; mais l'expérience, l'énergie, le bon contact humain sont prioritaires, ainsi qu'une ténacité peu commune.
L'équipe à dynamiser n'est pas très importante (moins de 100 personnes). Elle ne croîtra guère dans les années à venir, car le recours à la sous-traitance va se développer ; mais surtout, la performance à atteindre, inimaginable aujourd'hui, constitue LE défi majeur de ce poste.
Anglais ou Allemand nécessaire.

Adresser C.V. + photo à :
B. Wuillème BP 43 - 69751 Charbonnière Cedex, qui transmettra.

IMPORTANTE COOPÉRATIVE CÉRÉALES-APPROS dans l'EST DE LA FRANCE recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Niveau ESSEC - 5 ans expérience dans la fonction
Age 30 ans minimum - Rémunération suivant expérience

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions à F.F.C.A.C.
Service Recrutement
11 bis, rue des Halles
75001 PARIS
Discrétion assurée.

Direction

PROMOTEUR RECHERCHE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vente programmes en bloc gde expérience investisseurs institutionnels exigée.
Adr. C.V. et prét. n° 1.550 à L.T. ASSCOM 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

---

emplois internationaux

Chaire de français

Les personnes possédant les qualifications requises, quels que soient leur sexe, race, religion, couleur ou nationalité d'origine, sont priées de soumettre leur candidature pour ce poste à l'Université du Natal à Pietermaritzburg.

Les candidats devront être bilingues français-anglais, posséder une expérience prouvée dans l'enseignement et la recherche de la littérature et la langue française, et être capable de diriger et orienter académiquement ce département universitaire.

Pour obtenir le formulaire de demande et de plus amples renseignements, contacter le South African Universities Office, Chichester House, 278, High Holborn, LONDON WC1V 7 HE (Angleterre).
Date limite : 28 novembre 1985.
Référence PMB 73/85.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONSEIL

recrute
POUR RÉGION MARSEILLE

2 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

2 à 5 ans d'expérience
pour la conception de projets d'instrumentation et d'informatique
Connaissance en traitement du signal système Unix, langage C appréciée.
Adresser C.V. à Syminex - B.P. 144
13275 Marseille Cedex 9.

VOS COLIS DE DOMICILE A DOMICILE EN MOINS DE 24 H. TAT EXPRESS RESEAU NATIONAL

Jeunes cadres

Diplômés d'études supérieures ou autodidactes bénéficiant d'une bonne expérience professionnelle.

Dans le cadre d'une très forte expansion, TAT EXPRESS recherche pour ses Centres de PARIS (réf. (PA 1) et PROVINCE (réf. PR 2), des responsables dans des fonctions polyvalentes : Commercial - Gestion - Exploitation.
Impliquant sens des responsabilités — esprit d'initiative — grande disponibilité.

Au terme d'une formation, ils auront, suivant leur profil, la responsabilité d'un centre de transport :
— Gestion personnel — Relations clientèle — Développement commercial — Organisation de tournées — Gestion d'un parc véhicules ou la responsabilité d'une zone commerciale.

Envoyer lettre + c.v. + photo + prétentions à : TAT EXPRESS.
Service du personnel — B.P. 0237 — 37002 TOURS CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS



DESSEIN

PRINTEMPS

UN N°1 POUR LA COMPTABILITE DE NOS GRANDS MAGASINS

Le Printemps en chiffres : 8250 personnes, CA 5,5 milliards en 1984. Une très importante entreprise, placée parmi les plus grands groupes français de distribution.

Reportant au Directeur de l'Audit et des Comptabilités vous n'en demeurez pas moins le «patron» des comptabilités générales de nos différents magasins. C'est à ce titre que vous coordonnez l'action de vos différents services, cela vous amenant à encadrer, sélectionner, former et stimuler vos équipes. Vous entretenez aussi des contacts étroits avec les commissaires aux comptes et les services d'audit interne.

Titulaire au moins du DECS, vous êtes un praticien reconnu de la gestion comptable, maîtrisant parfaitement la technique des bilans et les déclarations fiscales. Cette expérience pourrait être acquise en cabinet ou dans une grande entreprise. Dans l'un ou l'autre cas, elle vous aura bien familiarisé à l'utilisation de la micro-informatique.

Ce poste, évolutif à terme, est à pourvoir à Clichy (92). Il sera rémunéré selon votre expérience et votre potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction des Relations du Travail, 62 rue Caumartin, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE SUD DE LA FRANCE

recherche

CHARGÉ DE MISSION

Collaborateur direct de la direction générale pour assurer les fonctions suivantes :

- Analyse financière et animation de l'audit : au titre de la société elle-même et de ses filiales (au total environ 1 000 personnes) ;
- Montage au financement d'opérations complexes, en relation avec les administrations, les banques et les organismes financiers internationaux...

Formation supérieure : ENA, HEC, ESSEC, avec des connaissances approfondies de comptabilité. Expérience exigée de cinq ans minimum de gestion des entreprises en milieu bancaire ou en cabinet d'audit.
Déplacement fréquents en France et à l'étranger.
Anglais écrit et parlé indispensable.
Age : 35 ans minimum.
Rémunération : 280 000 F et plus, selon expérience et qualification.
Résidence : ville du LANGUEDOC-ROUSSILLON.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous n° 7 976 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Entreprise implantée dans le Doubs, proximité Jura,
recherche son

RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES

- Ingénieur mécanicien
- 10 ans d'expérience dans une usine à process continu
- habitué au travail et horaires d'une entreprise de taille moyenne
- ayant connaissances du système CORT
- expérimenté en travaux neufs.

Veuillez adresser rapidement C.V détaillé, photo et prétentions sous réf. 81143 à Contesse Publicité 5, Place du Corbeau, 67000 STRASBOURG, qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICE INTERNATIONAL RECHERCHE POUR SON SIEGE UN(E)



Rattaché(e) à la direction internationale des ventes et du marketing, vous aurez à créer et administrer le système d'information commerciale afin de produire un outil de décision efficace.

En liaison avec la direction informatique, analyser les résultats de vente, administrer les programmes internationaux des ventes et consolider les résultats de recherche sur plusieurs marchés en animant une petite équipe : telle sera votre mission.

Homme ou femme de communication, de formation supérieure vous possédez une première expérience dans un domaine similaire.

La maîtrise de l'anglais courant est indispensable.

Nous offrons une rémunération attrayante. De nombreuses possibilités d'évolution sont possibles pour des candidat(e)s de valeur.

Le poste est à pourvoir en janvier 1986.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo) sous référence 6533 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Pour développer et élargir sa gamme DPS7,

BULL SYSTEMES renforce ses unités d'études et de conception grands systemes.
Nous vous proposons de participer, au sein d'équipes motivées et performantes, à la

CONCEPTION SYSTEME EN CIRCUITS VLSI

dans les domaines suivants :
- **architecture système, unité centrale et circuits VLSI** optimisés à très haut niveau d'intégration
- développement de **logiciels de CAO VLSI.**

Votre formation d'ingénieur de haut niveau vous permettra d'approfondir vos compétences au contact des meilleurs spécialistes mondiaux en France et aux **USA** (détachement temporaire possible).
Lieu de travail : Les Clayes-sous-Bois (78).

Nous vous remercions d'écrire sous référence 3/85 M à :
Christian FINE - Bull Systèmes
BP 53 - Rue Jean Jaurès - 78340 LES CLAYES SOUS BOIS

Bull



AGENTS DE MAITRISE TELECOMMUNICATIONS
SUPERVISION DES RESEAUX MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS

DUT - BTS ou maîtrise
- électronique,
- électro-technique,
- mesures physiques,
- automatisme,
- génie électrique,
- maintenance industrielle.

Age minimum 23 ans.
Jeunes gens dégagés des O.M.
Rémunération annuelle brute : 104 à 122 000 F *suivant diplôme et expérience professionnelle.*
Affectation : région parisienne.
Adresser C.V. détaillé + lettre manuscrite à **AIR FRANCE** - Sélection maîtrise - Orly-Sud 114 - 94396 ORLY-AEROGARE Cedex.
Sélection prévue vers le 10 décembre 1985.
Date limite de réception des candidatures : 15 novembre 1985.

MEDIA BA

AIR FRANCE

UN JEUNE JURISTE EN DROIT DES SOCIETES

Jeune diplômé(e) de l'enseignement supérieur (DEA ou DESS de Droit), vous pouvez faire valoir 2 années d'expérience professionnelle en Droit des Sociétés. Vos compétences s'étendent également au "droit financier" et "comptable". Précis(e) et rigoureux(se), vous êtes particulièrement attiré(e) par la rédaction juridique.

Nous vous proposons d'intervenir, au sein d'une petite équipe, dans les domaines suivants :
- gestion juridique des Sociétés : préparation des assemblées d'actionnaires, d'obligataires, de porteurs de titres participatifs ; préparation des conseils d'administration ; statut des organes sociaux : administrateurs et commissaires aux comptes ; modifications des statuts ; formalités légales,
- opérations sur valeurs mobilières : constitution de sociétés, augmentations et réductions de capital, émission de valeurs mobilières (actions, obligations...),
- opérations de restructuration : apports, fusions, dissolution de sociétés, montages juridico-financiers divers.

Pour un premier contact, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. HB 28 à
Banque Indosuez
Service Recrutement Carrières Formation
44 rue de Courcelles 75008 Paris

SOURCES

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

Nous sommes un grand groupe qui construit et distribue du matériel informatique (gestion, bureautique, saisie de données...).
Pour renforcer notre équipe commerciale, nous recherchons des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
Grands Comptes

Secteur : Industrie, Commerce, Distribution.
Secteur : Banque, Assurance.

Vous serez responsable du suivi et du développement des affaires auprès de grands clients.

Si vous avez au minimum 3 années d'expérience acquise dans les secteurs correspondants et fait les preuves de votre efficacité, vous trouverez dans notre société un environnement propice à votre évolution.

Les postes sont basés en région parisienne.

La pratique de l'Anglais est souhaitée.

Si ces perspectives vous intéressent, nous vous remercions de transmettre votre dossier de candidature, en indiquant la référence 7003/LM à notre Conseil **ACTIMAN** qui vous garantit une discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

264, rue du Fbg-St-Honoré 75008 PARIS

Actiman

Chef comptable : diriger nos services et évoluer dans notre groupe

A 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (DECS, ESC, gestion), vous avez acquis une expérience de 4 à 5 ans si possible dans un établissement financier ou dans un poste de Chef de Groupe au sein d'une entreprise importante. Vous avez une bonne pratique de l'informatique et vous parlez l'anglais.

Vous souhaitez aujourd'hui exercer la responsabilité complète de la fonction comptable dans une structure qui vous permette de travailler en équipe et en liaison avec les autres services.

Nous sommes un établissement financier, filiale d'un groupe international important. Le Chef Comptable que nous recherchons est rattaché au Directeur Général. Il est responsable de l'ensemble des services comptables (comptabilité générale et auxiliaire, facturation, gestion des immobilisations). Il en assure le fonctionnement opérationnel et anime son équipe. Il définit et met en place les systèmes d'information internes, les méthodes, les procédures et l'organisation de ses services.

Le développement de nos activités et la taille de notre groupe vous offrent de réelles possibilités d'évolution.

COFROR, notre Conseil en Recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser sous référence 417/32 M en indiquant votre rémunération actuelle.



SOURCES

Ingénieur « systèmes électroniques »

Nous sommes un important Etablissement Technique du Ministère de la Défense.
Nous recherchons pour notre domaine d'activité

Guerre Electronique Navale

un ingénieur diplômé. Au sein d'une petite équipe (15 personnes environ), nous lui offrons la possibilité de piloter des études (études « amont », simulations technico-opérationnelles, etc...), des projets attractifs, cela avec beaucoup de liberté d'action.

Nous lui demandons le goût et la capacité d'entretenir des contacts à haut niveau.

L'esprit d'initiative, d'autonomie, ainsi que d'excellentes capacités de synthèse sont exigés.

Une première expérience industrielle serait appréciée.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Le lieu de travail est Paris avec des déplacements en province.

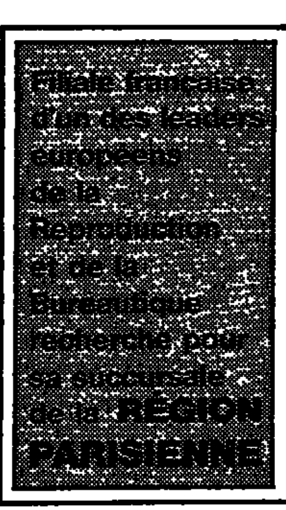
Merci d'envoyer rapidement votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions), sous réf. 1122/M, à J.-F. JOURDREN qui vous garantit réponse et confidentialité.

CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

MEDIA BA



PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES



RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

De formation DUT Gestion ou niveau équivalent vous êtes agé d'environ 35 ans et possédez une expérience similaire d'au moins 5 ans acquise en entreprise industrielle ou en Société de biens d'équipements. Vous utiliserez vos talents de négociateur et votre sens de l'organisation pour assurer un soutien efficace aux réseaux de vente. Votre réussite dans ce poste vous permettra d'évoluer vers des fonctions au siège parisien de la Société. Connaissance de l'anglais appréciée.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 49067 à DEB'S 140 rue de Courcelles 75017 PARIS qui transmettra.

Au sein de la DRH d'un grand groupe, le jeune consultant en recrutement que vous êtes...

Votre double formation (Economie + Psycho par exemple), ainsi que votre 1ère expérience de 3 à 4 ans en recrutement, soit dans un Cabinet, soit au sein d'une entreprise, vous prédispose à nous rejoindre.

Au sein d'une petite équipe très soudée, vous interviendrez comme Conseil en recrutement pour les différentes sociétés du Groupe (plusieurs milliers de personnes). Vos missions : la gestion des recrutements internes et externes des sociétés sur des populations aussi diversifiées que : commerciaux à fort potentiel, financiers, informaticiens... pour Paris et la Province.

Votre évolution future : responsable d'études pour la direction du Groupe sur plusieurs aspects de la gestion des ressources humaines : politique de rémunération, mobilité, frais de personnel...

Pour réussir à nos côtés, vous devrez nous démontrer votre aisance dans les contacts, vos capacités d'analyse et d'écoute, et vos qualités de manager.

Si vous êtes intéressé par ce poste basé à Paris, merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 1987 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité

IRIDIUM

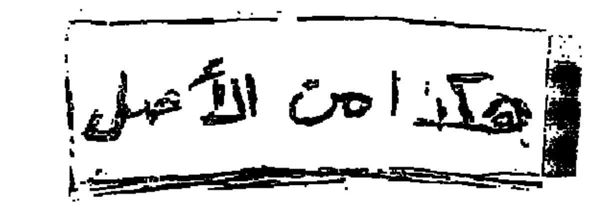
SOCIETE EUROPEENNE DE PAPIERS DE SPECIALITES GRAPHIQUES
Nouvelle Société regroupant un Siège et 3 usines - CA 1 milliard de F
930 personnes - filiale de deux groupes internationaux
recherche pour renforcer sa Direction Administrative et Financière.

Responsable administratif

- 30 ans optimum. Formation supérieure comptable et de gestion ESC, ou similaire avec D.E.C.S. Pratique de l'outil informatique. Expérience minimum de 3 ans en Entreprise au sein de services administratifs et comptables.
- **Rattaché directement au D.A.F., il est responsable des procédures administratives et comptables** : étude, mise en place, suivi. Il prend en charge les dossiers fiscaux, juridiques, les assurances et les déclarations sociales et fiscales ; il participe aux opérations comptables de consolidation.
- Poste basé à VELIZY (78). Possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Écrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 926-M à GUILLON Sélection 93, rue Jouffroy - 75017 Paris (réponse et discrétion assurées).

GUILLON SELECTION



QUESTIONS SUR MA FUTURE ENTREPRISE.

« Une check-list utile pour les jeunes diplômé(e)s des grandes Écoles et des Universités (Sciences et Techniques, Commerce, Gestion) Bac + 4 minimum, intéressé(e)s par la vente et l'informatique. »

- Se trouve-t-elle dans un secteur en expansion?
- Est-elle à la pointe de son secteur?
- Dispose-t-elle d'une technologie avancée?
- Ses produits et services jouissent-ils d'une bonne réputation?
- A-t-elle des résultats financiers appréciables?
- Est-elle prête à me donner assez tôt des responsabilités importantes?
- M'assure-t-elle une formation de départ, et continue tout au long de ma carrière?
- Suit-elle une politique de promotion interne?
- Tient-elle compte du mérite personnel?
- Me mettra-t-elle dans de bonnes conditions de travail?
- Respecte-t-elle chaque employé en tant qu'individu?
- Dans mon travail, serai-je entouré (e) de personnes compétentes?
- M'apporte-t-elle la possibilité d'y faire carrière en renouvelant périodiquement mon expérience professionnelle?

Si vous avez de bonnes connaissances en anglais, si vos réponses correspondent à vos exigences prioritaires, nous serons heureux de recevoir votre candidature + CV détaillé : IBM France, département Recrutement, 2, rue de Marengo 75001 Paris - Référence 281.
Nous la traiterons avec la discrétion qui s'impose et en fonction des exigences et de la variété des postes à pourvoir.
Nous vous rembourserons vos frais de transport éventuels.



Le bon départ

MASH

Responsable des ressources humaines et des relations sociales

UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, poursuivant le redéploiement de ses activités dans le domaine des produits Grand Public, marque mondialement connue, recherche pour son siège (500 personnes) un **Chef de Personnel** assurant la responsabilité de CHEF D'ÉTABLISSEMENT.

Sa mission :
- il sera le moteur d'une gestion dynamique des ressources humaines et du développement social,
- il présidera et animera l'ensemble des relations paritaires et assurera les relations extérieures,
- il prendra en charge l'ensemble de l'administration du personnel et la gestion de la formation.

Son profil :
De formation supérieure Sciences Po., HEC, ESSEC, DROIT... (une spécialisation en droit social serait appréciée), il devra disposer d'une expérience de 5 à 8 ans acquise dans la fonction personnel.

La réussite dans ce poste nécessite un sens marqué de la communication allié à de solides qualités de gestionnaire.
Poste à Paris.

Rémunération : 280.000 F. +

Ecrire sous réf. PZ 198 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

---

sciences de la vie dans le domaine spatial

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES recherche

UNIVERSITAIRE ou INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE + DEA SCIENTIFIQUE H/F

Vous serez associé à l'élaboration et au suivi des programmes de recherche en sciences de la vie appliquées à l'espace.
Vous avez acquis par votre double formation des connaissances en techniques spatiales ainsi qu'en physiologie ou biologie.
Vous avez concrétisé vos études par une première expérience qui vous a permis de vous familiariser avec les milieux industriels, scientifiques et médicaux impliqués dans le domaine spatial.
Lieu de travail : Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 10391 à EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS qui transmettra.

cnes centre national d'études spatiales

Emplois et Entreprises



recrute pour son Centre de Recherche du BOUCHET (ESSONNE)

Ingénieur

Centrale, Mines, ENSTA, ENSMA, ENSI ou universitaire 3me cycle.

Débutant ou quelques années d'expérience.
Le candidat retenu aura la responsabilité, au sein d'un laboratoire de recherche appliquée, d'études menées dans le domaine de la conbustion des poudres pour armes et des propergols. Une formation ou une expérience particulière dans le domaine de la thermique, de l'énergétique et/ou de la mécanique des fluides sera un atout supplémentaire.

Ecrire avec CV, photo et prét. à SNPE CRB, BP 2, 91710 VERT-LE-PETIT en rappelant la réf. ITB 85/44.

CONTESSE

Société EXPERTS COMPTABLES et COMMISSAIRES AUX COMPTES recherche

RÉVISEURS

2 à 3 ans d'expérience d'audit et de commissariat aux comptes

ASSISTANTS DE CABINET

1 à 3 ans d'expérience.
Adresser C.V. et prétentions SA KIMMEL TOUATI 9 bis, rue Vézelay, 75008 PARIS.

ENTREPRISE DE PRESSE recrute

JOURNALISTE

Confirmé ou débutant, connaissant et intéressé par les problèmes de la Communication (presse, audiovisuel, relations publiques, publicité), pour s'occuper plus particulièrement du secteur de la publicité.

Adresser candidature à : S.G.P. 13, avenue de l'Opéra. 75001 PARIS.

Service social de la ville de Paris recherche

CADRE MOYEN

pour seconder l'un de ses cadres administratifs. Il sera particulièrement chargé de la gestion du personnel. Si vous avez plus de 30 ans et 10 ans au moins d'expérience professionnelle dans la fonction gestion du personnel
Téléphonez au 276-60-40.

Groupe Jeunes Experts Comptables Paris-Étoile recrute

ASSISTANT

niveau Certificat supérieur. Diplômes enseignement supérieur appréciés. Expérience Cabinet pour mission de révision conseil P.M.E. et Commissariats
Adr. C.V. à C.E.A. 5, avenue F.-Roosevelt, 75008 PARIS.

Ville de Garges-les-Gonesse (95) recherche

UN ATTACHÉ

(homme ou femme)
pour div. sect., dont l'urbanisme. Adr. lettre et CV au maire.



Société de recherche pharmaceutique du Groupe Synthélabo, recrute pour son département de Recherche Clinique

Chargé de recherche en statistiques médicales H/F

Contrat de 4 mois

Dans l'équipe statistique du groupe de biométrie (20 personnes) du département de recherche clinique, le candidat choisi aura pour mission :
• de traiter les données recueillies au cours des essais thérapeutiques. • de rédiger la partie statistique des rapports concernant ces essais.
Le poste nécessite un travail d'équipe avec les différents groupes de médecins et un dialogue avec l'équipe informatique du groupe biométrie. En effet, les essais thérapeutiques, menés en France aussi bien qu'à l'étranger, impliquent une utilisation intensive de l'outil informatique.
Sur cette base, le candidat devra :
• être titulaire d'un diplôme d'études supérieures.
• avoir une solide connaissance des problèmes relatifs à la statistique médicale et plus particulièrement de ceux relatifs aux différentes phases des essais thérapeutiques. • être familier avec les mini-ordinateurs. • avoir une bonne connaissance de l'anglais. • avoir une grande aisance dans les contacts humains.

Lieu de travail : Paris.

Avantages sociaux, horaires mobiles, restaurant d'entreprise, etc...

Envoyer C.V. avec photo sous référence M 6566, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris.

média-system

P.M.E. - IMMOBILIER ASSURANCE ÉDITION recherche

JURISTE H/F

- 25-30 ans environ
- Licence maîtrise de droit. D.E.A., connaissances droit immobilier appréciées.

SA FONCTION NÉCESSITERA goût et habitude de la rédaction (articles, actes etc.).
Expér. profession. 2 ou 3 ans.
Env. C.V. av. photo et prét. S.I.P. Publicité (Réf. 1.604) 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS (Réponse assurée).

Société PIANOS MAGNE recherche

COLLABORATRICE

Pour secrétariat général
- Gestion école de piano.
- Très bonne sténodactylo.
- Excellente présentation.
- Anglais et pratique du piano souhaités.
- Poste intéressant à responsabilités.

Téléphoner ou se présenter du mardi au samedi de 16 heures à 18 heures Centre Musical Bosendorfer 17, av. Raymond-Poincaré 75116 PARIS
Téléphone : 45-53-20-60.

SOCIÉTÉ PROCHE BANLIEUE OUEST recherche

JEUNE PHARMACIEN BIOLOGISTE H/F

Débutant ou 1re expérience réactifs de laboratoire en milieu hospitalier ou LAM souhaitant se spécialiser en enzymologie pour assister clientèle internationale de haut niveau dans l'utilisation d'une ligne de produits diagnostics spécialisés.
Ce poste nécessite :
- un goût marqué pour la technique ;
- un excellent contact ;
- une grande disponibilité ;
- une pratique courante de la langue anglaise.

Envoyer lettre manuscrite C.V., photo et prétentions nº 1.027 BLEU, 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Société de **CONSEILS JURIDIQUES** recherche pour Paris

collaborateurs (H/F)

Spécialisés en Droit Social
Expérimentés et justifiant d'une bonne connaissance des entreprises.
Ecrire avec Curriculum-Vitae et prétentions à : **SERVICES LAMY** 17 bis, rue Legendre 75017 Paris

P.R.Bley

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE D'ÉTAMPES

RECRUTE

POUR SON ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE 1 PROFESSEUR DE SAXOPHONE

9 heures hebdomadaires
Dépôt des candidatures : les dossiers de candidature comportant un curriculum vitae seront à envoyer à M. le maire d'Étampes avant le 1er décembre 1985.

Conditions de recrutement : C.A. exigé - Pour les candidats qui n'ont pas le C.A. concours sur épreuve le Samedi 14 décembre 1985.

Prise de fonctions à partir du 6 janvier 1986.

INTS PARIS

RECHERCHE

PROFESSEUR

DE MATHS APPLIQUÉES

VACATAIRE

POUR BTS INFORMATIQUE COURS MERCREDI 14 H/17 H 30 EXPÉRIENCE ENSEIGNEMENT

SUPÉRIEUR EXIGÉE

TÉL. GÉRARD LOUBET 43-48-60-10.

---

secrétaires secrétaires

SOCIETE INDUSTRIELLE ETABLIE SUR LES MARCHES DE GRANDE EXPORTATION
recherche pour son Secrétariat Commercial

Secrétaire Trilingue

FRANCAIS – ANGLAIS – PORTUGAIS
ou
FRANCAIS – ANGLAIS – ESPAGNOL

Très bonne formation générale. Disponibilité. Sociabilité.
Expérience de secrétariat dans un service exportation.
Lieu de travail : PARIS, proximité métro.

Merci d'adresser CV, photo, prétentions sous Nº 9450 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

formation professionnelle

représentation demandes

REPRÉSENTANTE

55 ans, sérieuses références, cherche place stable, V.R.P., exclusive, région parisienne. Écr. s./nº 6825 *le Monde* pub, services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Renault 20 LS, 7 CV, 1983, 53 000 km radio, amortisseurs neufs. Excel. état. Px 40 000 F. Tél. : 69-01-45-59.

de 8 à 11 C.V.

AUDI 80 GTE
Avril 78 — 140 000 km gris métal — très bon état
Prix : 9 000 F
Tél. : 886-88-34 après 20 h.

capitaux propositions commerciales

Cherche partenaire pour mettre en œuvre un grand projet dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage à l'étranger. Écrire s/nº 6826 *le Monde* pub, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009

propositions diverses

Guide international d'adresses pour chercher un emploi à l'étranger. Informations de sources publiques et privées. Documentation gratuite sur guide : INTERNATIONAL/DIFFUSION (Éditions), code LM - B.P. 30 76310 - SAINTE-ADRESSE.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS.

Groupe, activité « Dévelt. com. et ind. des entr. » rech. un expert fiscal + un expert financier + un spécialiste en market. dés. intervenir en partic. sur nomb. dossiers ponctuels. Forme lib., prise particip. 5 % possible. Droit d'entrée exigé. Réf. sérieuses. Discrét. assurée. Écr. à DIDA BP 123, 66140 CANET qui transm.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 27 ANS
8 ans d'expérience professionnelle, occupant actuellement un poste dans la gestion du personnel avec secrétariat et relations clientèle depuis 4 ans, notions d'informatique
RECHERCHE
SITUATION D'AVENIR
dans poste à responsabilité : service du personnel, relations publiques. Disponible après préavis. Écrire s/nº 6824 *le Monde* pub, services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre comm. Yougoslave 31 ans, 7 ans exp. import/export, quadrilingue franç., angl., ital., disponible imm., basé Belgrade, libre voyager, cherche emploi en rapport. Écrire s/nº 7972 *le Monde* pub, services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

44 ans, diplômé arts-déco, 2 ans droit marketing, gest., 10 ans resp. ciale, ht niveau, négociant Fr./étr. encadrement, force de vente, bil. angl.-esp., ch. poste resp.ciale.
J.-P. Chevallet, 38, rue Guynemer, 75006 Paris. Tél. 42-22-55-86

Jeune fille possédant Bac F8 (secrétariat médical) recherche poste secrétaire ou employée bureau. Libre de suite. Tél. : 840-80-98.

J.F. 21 ans, bil. anglais-espagnol, niveau BTS tourisme option prod. et vente connaissance inform. divers stages pratiques étud. ttes propos. sér. Écrire s/nº 6823 *le Monde* pub, services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME CADRE SERVICE JURIDIQUE

Maîtrise Droit des affaires, 25 ans, dynamique et volontaire. Anglais commercial et juridique (lu-écrit-parlé). Après avoir effectué séjour à l'étranger + différents stages dans importantes entreprises en France, étudierait toutes propositions POSTE STABLE dans Service juridique offrant possibilités d'évolution. Accepte formation complémentaire. Écrire nº 18.560 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris qui transmettra.

Secrétaire exp. édition rech. poste stable responsabilités, libre tout de suite. 48-54-99-05.

J.F., 31 ans, parlant allemand, espagnol, italien, russe, tchèque, cherche emploi interprète, hôtesse, réceptionniste hôtel, etc. T. 48-61-57-43, ap. 20 h.

GESTIONNAIRE DE PETITS SYSTÈMES INFORMATISÉS BAC TECHNICIEN G+1

- Analyse-programmation (Basic-Cobol)
- Logiciels : dbase, tableur, gestion fichiers, traitement textes.
- Comptabilité, gestion.
- Secrétariat, bureautique.

Étudierait toutes propositions.

Mobilité géographique.

CFIB, Mme LE GALL
10, place J.-B. Daviais
44400 REZÉ
T. 40 05-11-90 - 40 75-83-84.

J.F. 19 ans, ayant BEP compta-informatique, cher. emploi dans bureau. Tél. :43-00-51-83.

J.H. ch. place garde du corps et chauffeur, bon phys., trilingue, expér. armes, permis internat. Tél. : (4) 644-85-05.

J.F., 30 ans, BTS secrétariat de direction, 10 ans expérience, contentieux, cherche emploi Paris-Est ou 93. Libre 1986. Mme Françoise TRICARD 6 ter, rue Marcel Dourst 93250 Villemomble.

J.F. 27 ans cherche emploi stable secrétariat, saisie écran, exp. 5 ans. Disponible de suite. Tél. : 807-03-93 ou écrire à Mle Z. OULDAMOU, 27, rue Morand, 75011 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

2e PETIT STUDIO, kitchen., sal. d'eau, WC, 120 000 F, poss. crédit total. Tél. : 47-22-78-99.

5e arrdt

LUXEMBOURG
Part. vend gd 3 pces tt cft 80 m², 6 fenêtres plein sud sur cour, arbres, sans vis-à-vis, ent. ravalé, calme, soleil, charme, cave, 1 700 000 F. Tél. 43-26-87-40.

BD PORT-ROYAL, côté soleil, très bel imm. tt cft triplex très calme, s. de b., cuis. cuisine, 700 000 F, 46-55-61-59.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
Vends 130 m², caractère. Achète 200 m², rive gauche. Téléphone : 47-03-32-44.

8e arrdt

Rue St-Honoré, prox. Concorde Studio 25 m² 4e sans asc. 215 000 F
IMMO BALZAC 42-96-14-38

13e arrdt

SQUARE DUNOIS
BEAU 3 P. 67 m²
Grand confort + park., ét. élevé., vue panoram. 635 000 F
VERNEL 45-26-01-50

GOBELINS
Beau 2 P. cuisine, bains, WC, refait neuf immeuble ravalé, 390 000 F.
Tél. 48-26-99-04.

20e arrdt

20e GAMBETTA, imm. p. de t., 6e ét. sol., vue, 27 m² à rén. 175 000 F. tél. 46-36-15-77.

78-Yvelines

30 KM OUEST
belle maison 300 m² habitables tt cft, jardin clos murs. 1 400 000. 46-05-58-70.

Province

COURCHEVEL-1650
Imm. stand. sur pistes. bel appt, 3 p. tt cft. balc., park. Tél. : 43-55-00-44

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire
TÉL. 45-44-44-45.

GROUPE DORESSAY
3, rue Vieux-Colombier-6e rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PIÈCES et HOTEL PARTIC., ACHAT ou LOCATION. 45-48-43-94.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 48-73-20-67 même le soir.

De particuliers à particuliers recherchons acheteurs tous biens immobiliers, région Sud. I.V.S. Tél. 67-49-02-22.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE, fondé en 1876, 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Téléphone : 42-66-48-40.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres et employés BANQUE FRANÇAISE rech. appts ttes catégories, moyens et luxe, studios, villas, Paris, banlieue. 45-04-04-45.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-66 -42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 Pces et plus. 42-85-11-08.

MONDIAL HERCULE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et sociétés S'adr. SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS
rech. APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de multinationales Téléphone : 45-62-78-99.

villas

Prox. CASSIS-13, part. vd mais. 230 m² + 200 m² s/sol, gar., terr. 6.000 m² arboré. Px 1.200.000. T. : 285-19-00, p. 14-65, M. Slimani.

propriétés

VILLENEUVE-SUR-YONNE (Armeau), anc. presbytère du XVIIIe s., s/2 000 m² clos murs, cachet, gd séj., s. à manger, salon, cheminée, cuis. éq., chambres, bureau, salle de bns. Px 1 150 000, 46-55-61-58.

A 20 KM AIX
Tr. belle propriété 1,3 ha, villa prov., 3 chambres, piscine.
VALEUR 1.600.000 F
VENDU S/VALEUR 1.150.000 F
Téléphone : (91) 37-05-21.

AVEC PONTON SUR RIVIÈRE 80 KM OUEST
jolie maison 5 P. tt cft, 2500 m pelouse, arbres fruit. 700 000 F. Rare. 48-05-58-70.

viagers

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, Paris-15e.

PONT-MIRABEAU (16e)
Vue Seine imm. st. p. de t., très bel appt 150 m² tt cft + service, 900 000 F + rente, occupé F. 80 ans.
LODEL 43-55-00-44.

8e St-Placide, beau 2 p., 5e ét., asc. + chbre serv. imm. pierre 180.000 F + 2.600 F, occupé fme 74 ans. F. Cruz 8, rue La Boétie, Paris-8e. 42-66-19-00.

LIBRE DANS 7 ANS
Trocadéro superbe 285 m² sur Seine : 2.500.000 + 9.000. 76 ans LAPOUS 45-54-28-66.



Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE -43-59-77-55

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraires)
AGECO 42-94-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

BUSINESS BURO
LE CENTRE D'AFFAIRES pour entreprendre à Paris
DOMICILIATIONS
avec secrétariat partagé
(1) 43-46-00-55.

ÉTOILE

BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU

SALLE DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TÉLEX
TÉL. (1) 47-27-15-59.

locaux commerciaux

Locations

A SAISIR !
Droits au bail, tous commerces, face musée autom. Mulhouse. 89-42-57-66.

LOCATION-VENTE ROUEN plein centre restaurant sur 2 niveaux, cave voûtée. Tél. 37-32-32-73.

fonds de commerce

Ventes

RESTAURANT GASTRONOMIQUE
de renommée nationale, dans immeuble classé, empl. 1er ordre dans ville 500.000 habit. Très gros C.A. Matériel neuf, sup. logement, cause familiale. Affaire en SA. A saisir. Prix : 6.000.000 F.
G. HANOT
Tél. 16 35-62-12-74
34, rue St Sever, ROUEN.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Vte Pal. just. Créteil (94), 7 novembre 1985, à 9 h 30
PAVILLON à THIAIS (94320)
28, sentier du Paradis, élevé sur sous-sol avec GARAGE, d'un rez-de-chaussée : entrée, cuis., s. bs, WC, 2 ch., séjour, grenier
M. à P. 255 000 F S'adr. **Me ABADIE, avocat**
23, bd Henri-IV, Paris (4e) — Tél. : 42-72-07-41 (avant 16 h)

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de justice à CRÉTEIL
le JEUDI 14 NOVEMBRE 1985, à 9 h 30 - En un lot
UN APPARTEMENT compr. living double, 2 ch., entrée, cuis., s. de bs, cab. de toil., WC, rangement, dégagement, 2 loggias au 1er ét., bât. 54, portant le nº 4 de type 4 pa et CAVE, dans un immeuble
14 à 22 *bis*, rue Chéret, CRÉTEIL (94)
1 à 23, 25 et 27 à 31, rue du Cap - 35 à 41, rue du Port
M. à P. : 350 000 F S'adr. SCP GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés, 29, rue des Pyramides, PARIS (1er) - Tél. : 42-60-46-79 ; ts avocats pr. Trib. gde inst. CRÉTEIL ; sur les lieux pour visiter.

Rubrique : O.S.P.
64, rue La Boétie,
75008 Paris.
45-63-12-66

VENTE s. saisie immob. Palais de justice PARIS, JEUDI 14 NOVEMBRE 1985, à 14 h
EN UN LOT
DEUX CHAMBRES
l'une au 3e ét., l'autre au 4e ét., dans le bâtiment D d'un imm. à PARIS (6e)
38, RUE DAUPHINE
Mise à prix : 60 000 F
S'adr. Me Charly BENSARD, avocat à PARIS (7e), 179, bd St-Germain, tél. : 45-44-55-95 ; ts avocats pr. Trib. gde inst. Paris ; sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice à PARIS,
le JEUDI 28 NOVEMBRE 1985, à 14 heures
EN UN SEUL LOT
UN TRÈS BEL APPARTEMENT
sur deux niveaux, de 4 pièces principales dont un salon double, cave, avec jouissance exclusive et particulière d'un JARDIN EN FAÇADE SUR L'AVENUE FOCH
dans le bâtiment A, escalier B, au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à
PARIS (16e), 28, avenue Foch
LIBRE D'OCCUPATION - MISE A PRIX : 1 500 000 F
S'adresser pour tous renseignements à :
Me J. BORONAT, avocat à Paris (9e), 64, rue d'Amsterdam - Tél. : 48-74-17-24
Pour visiter, s'adresser au cabinet de Me J. BORONAT

Vente, aux enchères publiques, au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 14 NOVEMBRE 1985, à 14 heures
D'UN DOMAINE de 20 HECTARES (environ)
dénommé « Domaine de la Messardière » - (Route de Tahiti)
Comprenant
CHATEAU DU XIXe SIÈCLE - DÉPENDANCES - FERME avec 10 ha en nature de VIGNE BOIS D'EUCALYPTUS et MIMOSAS
sis sur les communes de
SAINT-TROPEZ et RAMATUELLE
Vue imprenable et panoramique sur la BAIE DE PAMPELONNE
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 10 000 000 de francs
S'adresser pour tous renseignements : Me M. WISLIN, avocat à 92200 NEUILLY, 7, avenue de Madrid (47-47-25-30) ; Me G. JOHANET, avocat à PARIS (8e), 43, avenue Hoche ; Me HERISSAY, syndic à PARIS, 22, rue Bergère. Visites les 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 12 novembre, de 11 à 12 heures, en s'adressant à Me PARAUD, huissier à SAINT-TROPEZ (94) 97-04-43.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE D'ÉVRY (91) rue des Mazières le MARDI 5 NOVEMBRE 1985 à 14 H
MAISON EN CONSTRUCTION
sise à
DRAVEIL (Essonne)
44, rue du Bac-de-Ris, cadastrée pour 13 ares 38 centiares
MISE A PRIX : 85 000 F
Consignation indispensable préalable pour enchérir
Rens. s'ad. à SCP Akoun, Truxillo Avocats 4, bd de l'Europe à Évry
Tél. : 079-39-45

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE DE CRÉTEIL, le JEUDI 7 NOVEMBRE 1985, à 9 h 30
en un seul lot
UN LOGEMENT de 2 pièces cuisine
cabinet de toilette, WC et cave dans l'immeuble sis
à JOINVILLE-LE-PONT
7, avenue Jean-Jaurès, et 25, avenue Aristide-Briand
Mise à prix .... 80 000 F
S'adresser pour tous rens. à 1º) Me Martine GUILBERT, avocat postulant, 117, av. P.-V.-Couturier, à Vitry, tél. : 46-80-09-92 ; 2º) Me Jeannine DEVOS-CAMPY, avocat plaidant, 12, square Desaix, PARIS (15e), tél. : 45-79-29-49 ; 3º) au Greffe des criées du Trib. de gde inst. de CRÉTEIL.

Vte s/sur. Pal. just. Paris, jeudi 7 novembre 1985, à 14 heures
LOCAL à usage de **BAR, DANCING, DISCOTHÈQUE**
dépendances, connu sous le nom de « NUMBER ONE »
à PARIS (4e), 1, PLACE DU MARCHÉ-SAINTE-CATHERINE
et 6, rue d'Ormesson **M. à P. 291 500 F**
S'adr. **Me W. DRIGUEZ** avocat, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8e) - Tél. : 42-25-13-20
Me Alain DELMAS, avocat, 18, rue Duphot, Paris (1er) - Tél. : 42-60-39-13
Me Lionel AGBO, avocat, 62, bd Montparnasse, Paris (15e) - Tél. : 45-48-51-01

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE, au PALAIS DE JUSTICE d'ÉVRY rue des Mazières, le MARDI 12 NOVEMBRE 1985, à 14 heures
UN APPARTEMENT avec cave, séchoir et parking
dépendant d'un ensemble immobilier sis
à RIS-ORANGIS (Essonne)
résidence du Plateau-d'Orangis, route de Grigny et rue du Château-d'Eau, à RIS-ORANGIS (Essonne)
MISE A PRIX .... 100 000 F
Consignation préalable pour enchérir. Pour tous renseignements, s'adresser à SCP AKOUN et TRUXILLO, avocats, 4, bd de l'Europe, à ÉVRY (91), tél. : 60-79-39-45 ; au greffe du tribunal de grande instance d'Évry, où le cahier des charges est déposé.

VENTE AUX ENCHÈRES AU TRIBUNAL DE NANTERRE, le JEUDI 7 NOVEMBRE 1985, à 14 h
EN TROIS LOTS
DANS UN IMMEUBLE à ASNIÈRES (92)
1) APPARTEMENT R.D.C., 3 pièces cuis., 2 caves
MISE A PRIX : 100 000 F
2) APPARTEMENT 4e ét., 3 pces cuis., 2 caves
MISE A PRIX : 70 000 F
3) APPARTEMENT rez-de-chaussée, 2 pièces cuisine, 1 cave
MISE A PRIX : 50 000 F
S'adresser à Me WISLIN, avocat, 7, avenue Madrid, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES au TRIBUNAL DE NANTERRE le JEUDI 7 NOVEMBRE 1985 à 14 heures
APPARTEMENT, CAVE et GARAGE
sis à
BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine)
38-40, rue de Bellevue
LIBRE – MISE A PRIX.......... 200 000 F
Me WISLIN, avocat, 7, avenue de Madrid, 92200 NEUILLY
Visite le 5 novembre de 15 h 30 à 16 h 30

هكذا من الأصل

société

JUSTICE

Douze mois d'instruction dans l'affaire de Poitiers

De notre envoyé spécial

Poitiers. – Il y a un an – c'était le 30 octobre 1984 – Nicole Berneron, trente-trois ans, mère de deux enfants, trouvait la mort dans le bloc opératoire n° 2 du service d'ORL du CHU de Poitiers. Une mort toujours officiellement inexpliquée, une instruction judiciaire qui continue, deux médecins inculpés d'assassinat depuis un an et un troisième d'homicide involontaire, l'arrivée récente d'un nouvel avocat, de nouvelles auditions : l'affaire de l'hôpital de Poitiers est loin d'être terminée.

M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, est homme patient et tenace. Favorable à la collégialité en matière d'instruction, il est aussi parvenu depuis un an à démontrer que la solitude du magistrat instructeur, même quand elle doit faire face aux tirs croisés du parquet et de la presse, n'est pas toujours synonyme de faiblesse.

Un an déjà donc et, pour ce juge, un véritable travail de bénédictin en réponse à une situation infernale. Car c'est ainsi : par quelque bout qu'on la prenne, l'affaire de l'hôpital de Poitiers a quelque chose de monstrueux et d'extraordinairement diabolique.

L'équation pourtant est simple. Et quand on veut bien le résumer, le mystère tient en deux points :

1. – Nicole Berneron n'est pas morte d'autre chose que d'une insufflation massive de protoxyde d'azote au cours de la réanimation qui faisait suite à l'intervention chirurgicale bénigne subie le 30 octobre dans le service du professeur Fontanel (du moins si l'on retient les conclusions du collège des experts médicaux).

2. – Cette insufflation massive de protoxyde d'azote est la conséquence d'une inversion des tuyaux d'arrivée de gaz dans le respirateur, inversion découverte par le professeur Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital dans les heures qui suivirent la mort (l'enquête policière a établi que le professeur Mériel n'a pu lui-même procéder à cette inversion).

La mort de Nicole Berneron, dès lors, est bien le résultat d'un geste criminel. Une affaire classique d'assassinat, pourrait-on dire, si elle ne mettait gravement en cause à la fois le corps médical et l'institution hospitalière.

Aucune preuve

Tout cela fut rapidement établi par l'enquête policière, puis tardivement confirmé par les travaux d'expertise, compliqués il est vrai d'erreurs techniques commises lors de l'autopsie de Nicole Berneron. Il fallut ensuite compter avec d'autres péripéties de taille. Comme cette conférence de presse télévisée au cours de laquelle le professeur Mériel osa accuser d'assassinat deux médecins de son service alors incarcérés. Ou encore – point méconnu – la décision du procureur de la République de Poitiers de ne donner aucune information à la presse, contrairement à l'engagement pris auprès des journalistes locaux qui avaient accepté de se taire jusqu'à la fin de l'enquête policière.

Aucune preuve dans le dossier.
Pour le juge, une seule certitude,
que rejette la défense du docteur Diallo :
la mort de Nicole Berneron
résulte d'un geste criminel.
Le juge d'instruction
vient d'entreprendre de nouvelles auditions.

Tout, dès lors, ne pouvait que mal tourner. Publiquement accusés par leur supérieur hiérarchique – véritable mandarin, – les deux médecins (les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau) incarcérés et inculpés d'assassinat ne pouvaient que bénéficier du large soutien de l'opinion publique. D'autant que le professeur Mériel tombait, à son tour, sous le coup d'une inculpation pour homicide involontaire, compte tenu de son attitude critiquable au cours des tentatives de réanimation de sa malade.

Une morte, trois médecins inculpés : l'affaire de Poitiers devenait une vraie « première » mondiale. Une première qui en cachait une autre : la découverte du climat qui régnait depuis longtemps dans le département d'anesthésie-réanimation, les mésententes, les haines réciproques et, inévitable corollaire, les graves anomalies de fonctionnement du service. L'un des rapports d'experts (celui des professeurs Jean Lassner et Maurice Cara) constitue à cet égard un réquisitoire accablant établissant – entre autres – qu'aucun médecin n'avait effectué l'examen pré-anesthésique de Nicole Berneron, la veille de son intervention. Autant d'éléments importants et injustifiables qui semblent n'avoir été pris en considération par les autorités de tutelle qu'après la mort de la patiente. C'est ainsi, par exemple, qu'une enquête administrative sur le service du professeur Mériel fut demandée par les autorités sanitaires, à la fin de 1984. « *Elle conclut*, assure-t-on de bonne source, *au fait qu'il était anormal de laisser de tels conflits se développer* ».

Reste l'essentiel : les responsabilités directes dans la mort de Nicole Berneron. On connaît les pièces essentielles du dossier qui amenèrent à l'inculpation des docteurs Diallo et Archambeau : un trou inexpliqué dans l'emploi du temps du premier lors de la soirée précédant le décès – le jour même où il fit l'objet d'une mutation-sanction ; des « aveux » du second, établissant une complicité sinon d'assassinat du moins de voies de fait ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Mais parce que le docteur Diallo a, depuis le début, fait valoir un alibi (invérifiable il est vrai) et parce que le docteur Archambeau est rapidement revenu sur ses aveux, le dossier, s'il comporte bien, aujourd'hui, une série d'indices concordants, ne contient, en revanche, aucune preuve.

Cette situation toutefois pourrait évoluer, le magistrat procédant, depuis peu, à de nouvelles et importantes auditions. Un juge, d'ailleurs a été conforté en juillet dernier par l'arrêt de la cour d'appel de Limoges confirmant le maintien du contrôle judiciaire pour les deux médecins inculpés d'assassinat (interdiction de se rencontrer ; interdiction pour les deux de se rendre au CHU de Poitiers).

La défense du docteur Diallo

Le docteur Diallo, dont la défense était jusqu'alors assurée par deux avocats (Mes Drouineau, de Poitiers, et Chaigne, de Paris), s'est aussi assuré les services de Me Henri Leclerc. Moins prolixe que ses confrères, celui-ci se borne, aujourd'hui, à déclarer qu'« *il travaille sur des points médicaux* », semblant en cela fidèle à la stratégie des défenseurs de son client, persuadés que la mort de Nicole Berneron peut être expliquée par autre chose que par un geste criminel. Mais pourquoi cette stratégie visant à écarter l'hypothèse de l'acte criminel ?

Seule pièce en attente dans le dossier : la contre-expertise psychiatrique du docteur Diallo confiée notamment au professeur Jacques Leyrie, expert national, qui avait été déjà commis dans l'affaire Grégory.

Le docteur Diallo exerce, aujourd'hui, à l'hôpital de Parthenay (Deux-Sèvres). Le docteur Archambeau, admis, après quelques péripéties à l'hôpital de Saintes (Charente-Maritime) a perdu une année d'études, n'ayant pu satisfaire à cause de cette affaire aux exigences demandées en matière de stages hospitaliers. Le premier, victime d'un vol à son domicile, a récemment porté plainte auprès de la sûreté urbaine de Poitiers. Et le second salue poliment les policiers lorsqu'il les croise en ville.

En cette fin d'octobre, la jeunesse étudiante de Poitiers passe les plus belles heures de la journée aux terrasses des cafés, et la ville commence à se passionner pour le tournage, voisin, d'un film reconstituant la vie et l'œuvre de Marie Besnard...

JEAN-YVES NAU.

CATASTROPHES

Séisme en Algérie, cyclone aux Etats-Unis

Le séisme de magnitude 5,9 qui s'est produit le 27 octobre dans le nord-est de l'Algérie a fait cinq victimes : elles ont été tuées par l'écroulement de leurs maisons à Beni-Abid, petite localité située à 25 kilomètres à l'est de Constantine.

D'autre part, le cyclone tropical Juan est arrivé le 28 octobre sur la côte de Louisiane, et ses effets se sont fait aussi sentir sur les régions côtières de Floride, du Mississipi et du Texas. Plusieurs milliers de personnes avaient été préventivement évacuées, mais il y aurait eu deux morts. Deux plates-formes pétrolières offshore se sont effondrées sous la violence des vagues. Il semble que la plupart des membres du personnel aient pu prendre place dans les capsules de survie prévues à cet effet ou être évacuées par hélicoptère. Il y aurait cependant cinq disparus. – *(AFP, AP.)*

SCIENCES

Réparation réussie en orbite

Le satellite américain Syncom IV-3 a été envoyé le 27 octobre vers l'orbite géostationnaire et devrait pouvoir servir comme prévu aux communications de la marine américaine. Ce satellite avait été déposé en orbite en avril dernier par la navette Discovery, mais son moteur n'avait alors pu être mis en marche, un interrupteur étant bloqué. Une réparation en orbite fut faite en août lors d'une autre mission de Discovery, au prix de deux sorties dans l'espace et de onze heures de travail (*le Monde* du 3 septembre). La réparation a donc été fructueuse et a permis de sauver ce satellite dont le coût était de 85 millions de dollars.

MÉDECINE

La sécheresse a fait oublier la grippe

Conséquence inattendue de la sécheresse : un très fort ralentissement des vaccinations contre la grippe. « *L'an dernier,* explique M. Jean Weber, PDG de Pasteur-vaccins (filiale de l'Institut Mérieux), *10 % de la population française avait été protégée. Actuellement, nos stocks de vaccins sont vendus mais ils restent en attente chez les pharmaciens et chez les grossistes.* » Or, un risque d'épidémie a été annoncé par les spécialistes (*le Monde* du 25 septembre) et les caisses d'assurance-maladie ne prennent en charge cette vaccination (pour les personnes de plus de soixante-quinze ans) que jusqu'au 15 décembre prochain.

● *M. Le Pen débouté en appel dans un procès en diffamation.* – La cour d'appel d'Amiens a débouté, lundi 28 octobre, M. Jean-Marie Le Pen dans son procès en diffamation contre *le Courrier picard* et un responsable amiénois du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), en confirmant le jugement du tribunal correctionnel, en date d'octobre 1984, qui avait relaxé les prévenus.

Le président du Front national avait porté plainte après la publication dans *le Courrier picard*, en février 1984, d'une interview du responsable départemental du MRAP, M. Jean-Pierre Garcia, qui qualifiait alors les propos de M. Le Pen d'« *incitation au racisme, à l'antisémitisme et au nazisme* ».

Dans ses attendus, la cour d'appel considère que « *l'ensemble des commentaires incriminés* » procédait « *de la constatation objective d'un certain nombre de réactions de l'opinion, dont il appartenait à M. Le Pen de se désolidariser nettement en temps opportun* ». La cour ajoute qu'est « *suffisamment établie l'existence d'une corrélation objective entre les propos tenus par M. Le Pen et une recrudescence des sentiments racistes dans l'opinion publique* ».

LA MODERNISATION DE LA JUSTICE

Quels conciliateurs ?

Inflation des délits, engorgement des tribunaux : parmi les remèdes destinés à donner de la souplesse à la machine judiciaire, la conciliation occupe une place privilégiée. Plutôt que de se lancer dans des procédures longues et coûteuses, pourquoi ne pas rechercher un accord amiable ? La plupart des petits litiges se prêtent à ce genre de solutions : différends entre propriétaire et locataire, querelles de bornage, malfaçons, etc. C'est la démonstration par les faits du vieil adage : « Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès ».

Qui dit conciliation dit conciliateurs. Quel statut leur donner ? Des attributions voisines de celles d'un magistrat sans les mêmes garanties ? Une place plus modeste, dans le giron des juges d'instance ? La première solution prévalait à l'époque où M. Alain Peyrefitte était garde des sceaux. La seconde a la *préférence* de M. Badinter. Malgré le changement de majorité cependant, le statut des conciliateurs n'a pas été modifié depuis 1978. La chancellerie a simplement misé sur leur extinction lente, invitant les premiers présidents de cour d'appel par une circulaire de 1982, à ne pas renouveler leur mandat – ils étaient un gros millier en 1981, ils ne sont plus que quatre cents environ aujourd'hui.

Les conciliateurs sont, depuis longtemps, dans le collimateur de la chancellerie qui leur reproche, sans jamais l'exprimer de manière aussi désobligeante, d'être des notables sans compétences réelles ni productivité suffisante.

Les élus et juristes de gauche croient cependant à la conciliation. Ainsi, M. Edgar Tailhades, sénateur (PS, Gard) qui présentait, lundi 28 octobre, à la chancellerie un rapport commandé par le premier ministre sur « *La modernisation de la justice* » (1). Comme M. Badinter, toutefois, M. Tailhades ne veut pas de conciliateurs autonomes jouant au juge de paix sans le même statut ni les mêmes qualifications.

Pour remplacer les actuels conciliateurs, le garde des sceaux avait donc décidé de créer par décret un corps de conciliateurs suppléant des juges d'instance, nommés sur proposition de ces derniers. Pour les litiges les plus délicats, ces nouveaux conciliateurs auraient agi par délégation de ces magistrats et sous leur contrôle. Ils auraient néanmoins pu continuer à officier, comme aujourd'hui, à la demande des justiciables pour les autres différends.

Cette belle construction a cependant été mise à bas par le Conseil d'Etat qui, consulté pour avis, a estimé qu'on ne pouvait pas créer cette nouvelle catégorie de conciliateurs par simple décret. M. Badinter ayant décidé de suivre cet avis, il faudrait, pour redonner de la vigueur à la conciliation, une loi dont on ne voit pas comment, faute de temps, elle pourrait être votée par l'actuelle majorité.

Cette situation a redonné espoir aux conciliateurs manière Peyrefitte. Lundi, au cours d'une conférence de presse, la présidente de leur association (2), Mme Nelly Bonnart-Pontay a réclamé l'abrogation de la circulaire de 1982 destinée à tarir leur recrutement, une solution qu'elle estime, à la lumière de l'avis du Conseil d'Etat, « *irresponsable et irréfléchie* ».

B. L. G.

(1) *La Documentation française*, 263 pages, 75 F.

(2) Association des conciliateurs de France, 24, rue de Madrid, 75008 Paris, tél. : 4 589-99-77.

« Le Canard enchaîné » et « le Matin de Paris » condamnés pour diffamation envers M. Susini

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a rendu, lundi 28 octobre, deux jugements par lesquels *le Canard enchaîné* et *le Matin de Paris* sont condamnés pour des propos considérés comme diffamatoires envers M. Jean-Jacques Susini, et contenus dans des articles consacrés à la procédure criminelle relative à l'enlèvement du trésorier de l'OAS, Raymond Gorel, à Malakoff le 20 décembre 1968 (*le Monde* du 3 octobre 1985).

Quinze ans après les faits, la chambre d'accusation de Paris devait se prononcer sur le renvoi éventuel devant la cour d'assises de huit personnes inculpées d'arrestation illégale, recel de cadavre ou de complicité. Mais les juges ont ordonné un supplément d'information actuellement en cours.

A la veille de cette audience, Louis-Marie Horeau publiait, dans *le Canard enchaîné* du 11 janvier 1984, un article intitulé « Huit demi-solde de l'OAS en cour d'assises ? Le procès dont Giscard voulait nous priver », dans lequel il rappelait les faits en se fondant sur les archives de l'époque et le déroulement de l'instruction. Mais, dans son jugement, le tribunal déclare : « *Il ne saurait être sérieusement discuté que les accusations portées contre le plaignant ont un caractère diffamatoire, puisque l'article le déclare directement et étroitement mêlé à une affaire criminelle de droit commun et annonce l'imminence de son procès, ce qui est attentatoire à son honneur et à sa considération.* »

En conséquence, M. Roger Fressoz, directeur de la publication du *Canard enchaîné*, et M. Horeau sont condamnés à 3 000 F d'amende ; M. Susini demandait 250 000 F de dommages et intérêts, mais les magistrats ont jugé « *suffisant* » d'ordonner la publication du jugement aux frais des condamnés dans deux journaux, le coût de chaque insertion ne devant pas dépasser 10 000 F.

De son côté, Frédéric Dupré avait publié dans *le Matin de Paris*, du 12 janvier 1984, sous le titre « Où l'on parle du trésor de l'OAS », un article également consacré à l'historique de l'affaire. Les juges considèrent que les faits énoncés « *constituent des imputations de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de la partie civile puisque Jean-Jacques Susini est présenté comme l'instigateur d'un crime, y ayant pris de surcroît une part active* ».

M. Claude Perdriel, directeur de publication du *Matin*, et M. Frédéric Dupré ont été condamnés chacun à 6 000 F d'amende et devront verser solidairement à M. Susini la somme de 20 000 F à titre de dommages et intérêts. En outre, le tribunal a ordonné la publication du jugement aux frais des condamnés dans deux quotidiens ou hebdomadaires, sans que le coût de chacun puisse dépasser 10 000 F.

M. P.

RELIGION

L'assemblée des évêques français

Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale française, a clos, mardi 29 octobre à Lourdes, les travaux de l'assemblée plénière des évêques. Délégué au prochain synode extraordinaire de Rome – en compagnie du cardinal Lustiger, nommé personnellement par le pape, – l'évêque de Lille a fait un ultime diagnostic de la situation de l'Eglise de France vingt ans après le concile, et formulé des vœux pour la réussite de ce synode. Les évêques se sont à nouveau librement exprimés, le lundi 28 octobre, sur ce sujet lors d'une séance ouverte à la presse.

L'assemblée plénière a par ailleurs adopté un texte marquant la place des religieux et des religieuses dans la mission de l'Eglise (*le Monde* du 25 octobre).

Poursuivant enfin l'application à la France du nouveau droit canon, elle a décidé que l'âge du sacrement de confirmation pourrait se situer dans la période de l'adolescence, c'est-à-dire de douze à dix-huit ans, et que l'absolution collective, dans le sacrement de pénitence, serait limitée aux cas de de danger de mort ou de grave nécessité.

Mais chaque évêque diocésain est libre de juger si de telles conditions sont remplies et de déterminer la conduite à tenir.

Maintenir le cap du concile

De notre envoyé spécial

Lourdes. – Avant le synode extraordinaire qui s'ouvrira le 24 novembre prochain à Rome, l'épiscopat français avait voulu faire cette année à Lourdes son propre bilan, vingt ans après le concile Vatican II. « *Un monde s'achevait quand le concile commençait* », a dit Mgr Matagrin, invoquant comme exemples la baisse de natalité ou celle des vocations religieuses. « *Et un autre monde commençait, alors que le concile se terminait...* » a ajouté l'évêque de Grenoble, citant cette fois les progrès de la « *rationalité* » scientifique, la montée de l'indifférence, puis la résurgence de thèmes éthiques, affectifs et religieux.

L'analyse selon laquelle le concile a été un point d'orgue plus qu'un point de départ de mutations multiples est désormais largement partagée dans l'épiscopat français, de même que la conviction selon laquelle les remous intervenus depuis vingt ans sont l'effet d'une déstabilisation de la société plus que d'une crise de l'Eglise. Le nombre des mariages religieux diminue, mais également celui des mariages civils. Les baptêmes sont moins nombreux, mais la natalité décline aussi. Et la chute de la pratique religieuse ne peut-elle être interprétée comme un effondrement des rites sociaux ?

Le monde change, mais gardons le cap : tel est en substance le point de vue de l'épiscopat français. Le concile, dans ses intuitions profondes, n'a pas pris une ride. Et, dans l'esprit de beaucoup, le prochain synode extraordinaire de Rome n'aura d'autre fonction que de réaffirmer, cette fois au plan de l'Eglise universelle, les grandes orientations fixées il y a vingt ans. « *Si le synode ne servait qu'à cela,* dit Mgr Gilson, évêque du Mans, *il aurait déjà atteint son objectif.* »

Même si l'Eglise de France maintient le cap, les aléas se multiplient sur sa route. D'abord, les « défis » extérieurs : Mgr Jacques Gaillot a estimé que l'Eglise restait muette sur des événements comme les essais nucléaires dans le Pacifique ou le commerce des armes, sur les laissés-pour-compte de la crise économique, les immigrés, l'apartheid. « *Nous reston trop préoccupés*, a dit l'évêque d'Evreux, *par le bon fonctionnement de l'Eglise et de ses structures.* »

« L'écume et le courant »

Ce jugement est sans doute excessif. On ne compte pas les interventions de l'Eglise contre le racisme, l'extension du chômage, l'armement nucléaire, en faveur des droits des immigrés, des victimes de la pauvreté... Certains évêques n'en admettent pas moins qu'il faut changer les modes de présence de l'Eglise dans la société. On a souligné notamment à Lourdes la nécesité d'actualiser le document épiscopal de 1972, *Pour une pratique chrétienne de la politique*, qui a été écrit à une époque de « tout-politique », alors qu'aujourd'hui les appareils sont en crise. De même, la réflexion sur une « pratique chrétienne de l'économie » tarde à déboucher : sur un tel sujet, l'épiscopat américain a pris plusieurs longueurs d'avance.

Autres défis pour l'Eglise : d'une part, comment vivre en harmonie dans la société pluri-ethnique, pluri-raciale, pluri-religieuse qui a commencé de se construire ? D'autre part, comment accueillir les progrès scientifiques dans les domaines génétique et bio-éthique, tout en respectant les droits de la personne humaine ? Autant de questions que pose l'opinion aux Eglises, qui, moins fréquentées, n'en continuent pas moins de jouer un rôle de référent social et de magistèremoral.

Les évêques ne perdent pas de vue pour autant les difficultés de gouvernement de leur diocèse, liées à la crise des effectifs des pratiquants, des militants, des prêtres et religieux. Des formules de coresponsabilité prêtres-laïcs sont expérimentées. Le diaconat permanent se développe. Les religieux et les religieuses s'insèrent davantage dans les tâches des Eglises locales, mais des obstacles demeurent.

S'il est vrai, comme l'assure Mgr Rozier, évêque de Poitiers, qu'il existe aujourd'hui dans la pratique des fidèles, pourtant moins régulière, « *des signes d'une authenticité plus grande* », et qu'il serait dangereux de confondre « *l'écume avec le courant* », il est nécessaire « *de mieux articuler ce double versant où s'inscrit l'action de l'Eglise : la recherche de l'identité chrétienne et le service de l'homme* ». La lucidité et l'audace dont l'Eglise veut faire preuve dans certains débats de société, ne devraient-ils pas également être mis au service de son propre fonctionnement ?

HENRI TINCQ.

● *Incendie à Sainte-Geneviève-des-Bois : quatre morts.* – Quatre enfants sont morts brûlés vifs dans un incendie, vraisemblablement dû à un feu de cheminée, dans un pavillon à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), mardi 29 octobre. L'occupante du pavillon, Mme Liliane Dufour, quarante ans, a donné l'alerte, peu après deux heures du matin, mais les pompiers ont retiré des décombres les corps calcinés de deux jumeaux de cinq mois et de deux enfants de quatre et cinq ans. Mme Dufour et l'une de ses filles, âgée de quatorze ans, ont été hospitalisées.



SPORTS

FOOTBALL

Le Mexique veut sa coupe

L'équipe de France de football doit gagner, mercredi 30 octobre au parc des Princes, le match contre le Luxembourg avec la plus grande différence de buts possible pour préserver ses chances de qualification à la Coupe du monde 1986. L'équipe de Henri Michel est très attendue au Mexique où le dramatique tremblement de guerre du 19 septembre n'a pas remis en cause l'organisation du Mundial.

De notre envoyé spécial

Mexico. — Un mois après le tremblement de terre dont les autorités ont renoncé à décompter précisément les victimes, Mexico fait semblant d'avoir repris une vie normale. Avec l'inflation, la dérision a repris de plus belle : *« Les immeubles se sont en fait effondrés sous le poids de la bureaucratie »*, affirme l'homme de la rue avec un sourire désabusé. Les plaies seront longues à cicatriser. Mais elles sont déjà pansées pour la plupart. Le téléphone urbain est momentanément gratuit. Les maçons bouchent avec ardeur les fissures des immeubles du centre restés debout. Des bacs de plantes vertes sont disposés sur les espaces déblayés au bulldozer.

De l'hôtel Canino Real, non loin du superbe musée d'anthropologie, à dix minutes à pied de la « zone rose », où le sinistre a été le plus violent, il semble que le séisme a eu lieu sur un autre continent. C'est dans ce cinq étoiles imposant que les membres de la Fédération internationale de football association (FIFA) établiront leurs quartiers en juin 1986 pendant la Coupe du monde. Et c'est là que le président du comité d'organisation de ce Mundial, Guillermo Canedo, assure à quelques journalistes européens qu'il n'y a aucune raison de douter que le sommet quadriennal du ballon rond ne pourra avoir lieu ici. *« Le Mexique a tremblé, mais les Mexicains sont encore debout »*, dit-il avec emphase.

Le Mexique est-il suffisamment remis du choc du tremblement de terre pour organiser la Coupe du monde de football en 1986 ? Il l'affirme. Mais la Fédération internationale hésite encore.

Selon lui, la situation est très simple. Aucun des douze stades où doivent avoir lieu les cinquante-deux matches de la compétition n'a été affecté par le tremblement de terre. Les capacités hôtelières de la capitale n'ont pas été sensiblement diminuées, les huit cents lits détruits n'étant normalement pas destinés aux touristes. Même si les chiffres du ministère concerné sont deux fois plus importants, il est vraisemblable que les étrangers amateurs de football pourront être reçus, dans les meilleures conditions, dans les installations de la périphérie moins onéreuses et moins touchées par la pollution.

Confirmation attendue le 13 décembre

Pourtant, la confirmation de l'organisation n'est pas officiellement définitive. Il faudra attendre le 13 décembre, deux jours avant le tirage au sort du groupe du premier tour, pour être fixé. Pourquoi ce délai ? Il faut, pour bien comprendre le problème, faire un retour en arrière. Le 10 décembre 1982, le président colombien Belisario Betancour a renoncé à organiser le Mundial, estimant, sagement, que son pays ne pouvait pas économiquement (en raison de l'inflation), socialement (en raison de la violence latente) et sportivement (en raison de l'altitude) faire face à de tels engagements. Les Etats-Unis se sont aussitôt portés candidats. Mais le Brésilien Joao Havelange, président de la FIFA, a fait pencher la balance en faveur du Mexique, où s'était déjà déroulée une Coupe du monde en 1970.

Les bonnes raisons sportives de ce choix étaient indéniables. Mais les conditions financières dans lesquelles la FIFA a traité ont été tout aussi déterminantes : la Fédération internationale a vendu « clés en main » le Mundial à un gigantesque groupe privé de radio-télévision, Télévisa. C'était le plus sûr moyen de ne pas avoir les mêmes déboires financiers qu'avec Mundiespana, lors de la Coupe 1982 en Espagne. La puissance financière du groupe est telle qu'il n'a pas besoin d'avoir recours aux recettes sur les billets, de 3 à 50 dollars l'unité pour financer l'organisation : la totalité des fonds, représentant l'achat des quelque trois millions de places de stade, restera bloqués dans les coffres de la Banamex, qui en a organisé la vente à crédit pour les Mexicains.

Guillermo Canedo est très fier de cette situation : *« C'est la première Coupe du monde organisée sur des bases entièrement privées. »* Cela l'autorise à rester d'une discrétion absolue sur les montages financiers de l'opération. A peine peut-on savoir que tel commanditaire a fourni des terminaux d'ordinateur, ou que tel autre a livré des machines à écrire et des camions.

Des engagements précis

Toutefois, M. Canedo ne dit pas à nouveau tout à fait la vérité. Pour accorder la Coupe du monde au Mexique, la FIFA a demandé des engagements précis de la part du gouvernement : la convertibilité du peso et la sécurité publique devront être assurées par les autorités compétentes. En clair, le Mundial 1986 aura des conséquences directes sur la gestion publique mexicaine. Le pays pourra-t-il les supporter après l'aggravation des difficultés provoquées par le séisme ? Pour le ministère du tourisme, il est clair que la rentrée de devises sera supérieure aux dépenses. Il multiplie d'ores et déjà les appels pour faire revenir les étrangers en masse.

L'Etat doit encore intervenir dans un domaine beaucoup plus sensible pour la FIFA : les communications. Il a en effet le monopole des transmissions téléphoniques et hertziennes. Télévisa a donc dû s'associer à 60/40 avec la télévision publique pour l'envoi des signaux des stades vers le centre de presse international, puis le reste du monde. Le Mexique a d'ailleurs fait lancer un premier satellite de communication et doit en lancer un second dans quelques semaines. C'est la clé de voûte du dispositif de couverture du Mundial. Sans elle, c'est-à-dire sans diffusion télévisée, il ne peut y avoir de Coupe du monde. Or, sur ce point, les responsabilités propres de Televisa et du gouvernement sont quasiment inextricables. A tel point que, pendant notre séjour, la presse mexicaine s'est fait l'écho de rumeurs alarmistes. Selon elle, l'Union européenne de radiodiffusion (UER) se serait désengagée. Cela a été aussitôt démenti. *« Aucune installation concernée par le Mundial n'a été affectée par le séisme. Les studios ne sont pas terminés. Les paraboles géantes ne sont pas installées. Mais tout sera en place à temps. Nous négocions avec les organisations internationales »*, nous a assuré Bernardo Strill, directeur des relations internationales de la Coupe du monde.

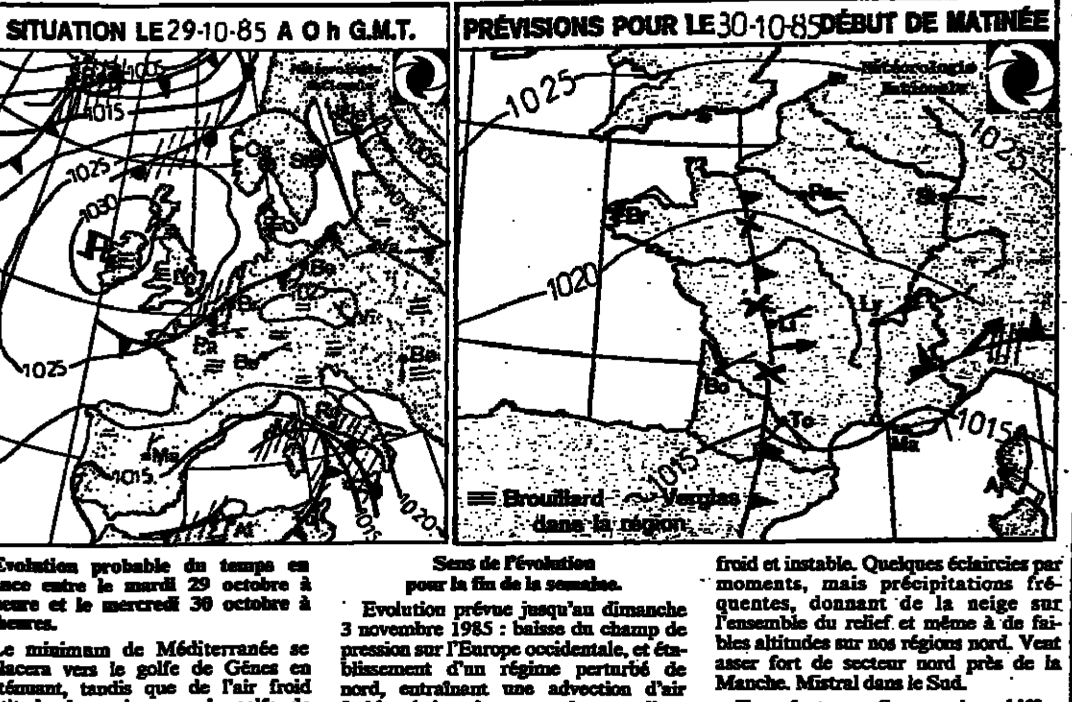
Ces supputations résultent du mystère dont sont entourées les conditions pratiques d'organisation. L'Etat mexicain pourra-t-il ou non faire face à ses engagements en la matière ? C'est la question que se posait ouvertement un vice-président de la FIFA, l'Irlandais Harry Cavan, qui a parlé d'un report d'un an, voire d'un changement de lieu, avant de se faire rappeler à l'ordre par M. Havelange. Mais, pour s'être un peu vite réjoui du bon état des stades sans trop s'être inquiété du sort des hommes, le président de la FIFA s'est fait caricaturer dans l'*Excelsior*, sous les traits de Dracula.

En bref, avant de prendre la décision définitive, de donner le coup d'envoi du Mundial le 31 mai 1986 au stade aztèque de Mexico, la FIFA veut donner l'impression d'avoir pris en compte toutes les données du dossier. Mais il ne fait pas de doute que les Mexicains ne veulent surtout pas être privés de leur « fiesta » en ce moment : *« Nous avons encore plus de raisons d'organiser la Coupe du monde maintenant*, dit Guillermo Canedo. *Il faut montrer que le Mexique est encore debout. Il faut aller de l'avant. »* Cela fait au moins un domaine où le président du comité d'organisation est vraiment sincère.

ALAIN GIRAUDO.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 octobre à 0 heure et le mercredi 30 octobre à 24 heures.

Le minimum de Méditerranée se déplacera vers le golfe de Gênes en s'atténuant, tandis que de l'air froid d'altitude descendra vers le golfe de Gascogne.

Mercredi, les nuages instables situés le matin des Alpes à la Provence et à la Corse s'évacueront dans la journée vers l'est. Ils donneront encore des pluies qui prendront un caractère orageux sur les Alpes et la Corse. Du Centre-Est au Nord-Est, on observera de nombreux brouillards, localement givrants qui seront longs à se dissiper. Le ciel sera très nuageux avec des averses des côtes de la Manche, à l'ouest du Massif Central et au Sud-Ouest. Sur la Bretagne, des éclaircies apparaîtront mais les averses seront nombreuses. Sur les Pyrénées, des orages éclateront en cours de journée.

Les vents forts de nord-est sur la côte varoise s'atténueront dans l'après-midi.

Les températures minimales seront voisines de 6 à 8 degrés sur les côtes de la Manche et les côtes atlantiques, de 10 à 13 degrés sur les côtes méditerranéennes, de — 2 à 22 degrés dans la moitié nord et le Massif Central, de 4 à 6 degrés sur le reste du pays.

Les températures maximales seront proches de 5 à 12 degrés sur la moitié nord, de 12 à 18 degrés sur la moitié sud, de 18 à 20 degrés sur les côtes méditéranéennes et la Corse.

Sens de l'évolution pour la fin de la semaine.

Evolution prévue jusqu'au dimanche 3 novembre 1985 : baisse du champ de pression sur l'Europe occidentale, et établissement d'un régime perturbé de nord, entraînant une advection d'air froid qui devrait amener les premières chutes de neige sur le relief.

Prévisions

Jeudi 31 : le matin, ondées de l'Ouest au Sud-Ouest, puis éclaircies l'après-midi.

Sur les autres régions, ciel très nuageux, en particulier près de la Manche et sur le Sud-Est où il pleuvra. Le vent de nord s'établira le soir sur le golfe du Lion, ramenant un ciel moins nuageux. Les températures minimales seront comprises entre 4 et 8 degrés, atteignant 9 à 10 degrés sur le Midi méditerranéen. Les maxi varieront de 10 à 16 degrés du Nord au Sud, 17 à 18 degrés dans le Midi.

Vendredi 1er novembre : le matin, couvert et pluvieux des Alpes à la Corse. Sur les autres régions, matinée très nuageuse avec faibles pluies du Nord au Jura. En cours de journée, extension à l'ensemble du pays d'un temps variable avec éclaircies et quelques averses (neige faible sur le relief). Pluies le soir près de la Manche. Le mistral soufflera sur le Sud. Les températures maximales seront en *légère* baisse.

Samedi 2 et dimanche 3 : généralisation sur l'ensemble du pauys d'un temps froid et instable. Quelques éclaircies par moments, mais précipitations fréquentes, donnant de la neige sur l'ensemble du relief et même à de faibles altitudes sur nos régions nord. Vent asser fort de secteur nord près de la Manche. Mistral dans le Sud.

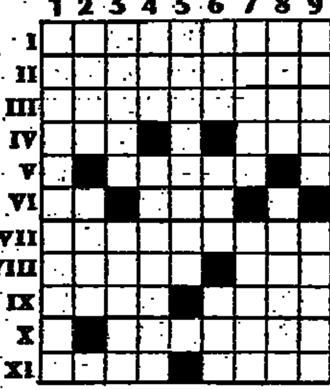
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 28 octobre, le second, le minimum de la nuit du 28 octobre au 29 octobre) : Ajaccio, 20 et 12 degrés ; Biarritz, 15 et 10 ; Bordeaux, 16 et 2 ; Bréhat, 13 et 11 ; Brest, 12 et 7 ; Cannes, 21 et 13 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 11 et 1 ; Dinard, 13 et 8 ; Embrun, 17 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 13 et 2 ; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 3 ; La Rochelle, 11 et 2 ; Lille, 9 et 7 ; Limoges, 14 et —1 ; Lorient, 15 et 5 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille-Marignane, 19 et 7 ; Menton, 22 et 14 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice 22 et 14 ; Nice-Ville, 22 (maxi) ; Paris-Montsouris, 7 et 3 ; Paris-Orly, 6 et 1 ; Pau, 15 et 5 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 14 et 6 ; Rouen, 10 et 5 ; Saint-Etienne, 10 et 1 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Toulouse, 14 et 6 ; Tours, 6 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 15 degrés ; Genève, 9 et 0 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 21 (maxi) ; Rome, 19 et 14 ; Stockholm, 5 et —4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4085



HORIZONTALEMENT

I. Leur baie s'ouvre sur un site remarquable qu'ils ne peuvent malheureusement pas admirer. — II. Dans son commerce, le débit ne suscite guère de crédit. — III. Moins redoutable au laboratoire qu'aux alentours de la Faculté. — IV. Démonstratif. Ses agents travaillent dans l'ombre. — V. Se soustrait. — VI. Grosse tête d'autrefois. Tel le french-cancan en 1900. — VII. Dépôts d'éléments détritiques. — VIII. Crème ou gratin. Même secondaire, elle a son importance. — IX. Décharge. Elle est souvent pressée au moment du départ. — X. Deux pages suffisaient parfois pour les développer. — XI. On la voit toujours nue quand on la croise. Corps constitué.

VERTICALEMENT

1. Monopole administratif. — 2. Affection ou passion. Combine. — 3. Commercialise des ouvrages de plume. Agit en professeur ou en souverain. — 4. Objet, d'après la fable, d'une lutte inégale. Était moins rapide quand elle faisait diligence. — 5. Souvenir de famille. — 6. Un revers peut assurer son succès. Favorise certaines projections. Se tire des flûtes. — 7. Son roi ne manque pas de couronnes. Révèle un état vierge. — 8. Esprit hautement gaulois. Fer ou os. — 9. Met la rose en valeur. Raisonnable.

Solution du problème n° 4084

Horizontalement

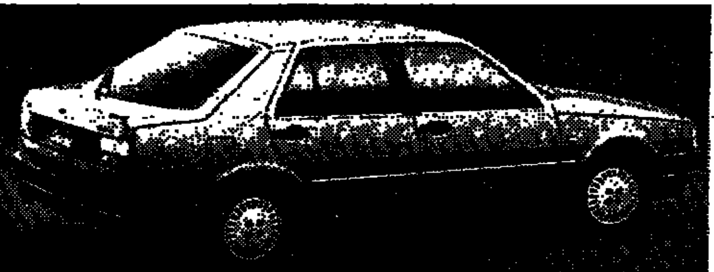
I. Négligées. — II. Etoupille. — III. Ci. Têtes. — IV. Rot. Cacao. — V. Olifant. — VI. Léto. Eres. — VII. Omis. Sole. — VIII. Gesse. Col. — IX. Un. It. Hie. — X. Etole. — XI. Besaces.

Verticalement

1. Nécrologues. — 2. Etiolement. — 3. Go. Titis. Ob. — 4. Lut. Fossile. — 5. Ipéca. Etés. — 6. Gitanes. — 7. Electrochoc. — 8. Elsa. Eloi. — 9. Se. Osselets.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE



La Croma de Fiat

Comme Peugeot avec sa 309, Fiat va lancer sur le marché d'ici quelques semaines une voiture à deux volumes et demi baptisée, elle, Croma. Elle sera disponible avec quatre types de motorisation : 1 600 centimètres cubes avec un arbre à came en tête (83 ch) ; un 2 litres à carburateur et deux ACT (90 ch) ; un 2 litres à injection (120 ch) ; un 2 litres suralimenté (155 ch). Il y aura deux diésels de 2 500 centimètres cubes dont un turbo. Comme pour Peugeot, qui procède par ailleurs aux essais routiers d'une future 405, tous ces groupes sont connus et équipent déjà plusieurs modèles de la marque.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 28 et mardi 29 octobre :

UN DÉCRET

● Relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires relevant de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

DES ARRÊTÉS

● Portant création d'un certificat d'aptitude professionnelle d'ébéniste.

● Approuvant la création du groupement d'intérêt public dénommé Cyceron (installation et exploitation d'un cyclotron à Caen).

PARIS EN VISITES

JEUDI 31 OCTOBRE

« Tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 14 h 30, métro Raspail (Approche de l'art).

« Synagogues méconnues du quartier des Rosiers », 14 h 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Basilique Saint-Denis », 14 heures, devant entrée Basilique (Agnès Anquetin).

« Le musée de l'Orangerie », 15 heures, entrée musée, bâtiment côté Seine et « Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, entrée église. (Paris et son histoire).

« Interprétation alchimique des vitraux de Saint-Etienne-du-Mont. Le secret révélé du sang de la pierre. Particularité singulière des solstices », 15 heures, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« La Conciergerie, du Palais des rois à la prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'horloge (E. Romann).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé) ou métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Marais (nord), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Le restaurant Lapérouse », 16 heures, 51, quai des Grands-Augustins (Association internationale de tourisme culturel).

« Thyssen : l'œil du collectionneur sur l'art contemporain », 10 heures, entrée musée Art moderne (IDEA 5).

« La maison de Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard (Academia).

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : en baisse à 8,04 F

Poursuivant le mouvement de repli amorcé précédemment à New-York et à Tokyo, le dollar a continué à baisser le 29 octobre sur les marchés européens. A Paris, la devise américaine s'établissait à 8,04 F en fin de matinée contre 8,0650 F la veille en séance officielle, tandis qu'il régressait à 2,6350/6360 DM (contre 2,6420/6430 DM) à Francfort, les opérateurs étant surtout préoccupés par les récentes décisions de la Banque du Japon *(voir par ailleurs)* visant à défendre le yen.

Céréales : l'Algérie convoitée par Washington et Paris

Les Etats-Unis ont approuvé la vente à l'Algérie de 300 000 tonnes de blé à 103 dollars la tonne et de 200 000 tonnes d'une autre qualité à 111 dollars la tonne, transport compris. Ces marchés bénéficient de la subvention en nature (blé prélevé sur les stocks fédéraux) correspondant à une aide à l'exportation de 40 dollars par tonne. Cette subvention s'inscrit dans le programme Bonus Incentive Credit Exportation Program (BICEP), annoncé par Washington en mai dernier, selon lequel 2 milliards de dollars seront consacrés sur trois ans à relancer les exportations de blé pour lutter contre la concurrence européenne. Jusqu'à présent, seules l'Égypte et maintenant l'Algérie ont accepté les propositions américaines, qui ont été faites aussi à la Turquie, au Yémen du Nord et au Maroc. La CEE a réagi en augmentant ses subventions (restitutions), et récemment la France a conclu un marché avec l'Algérie : 200 000 tonnes de blé à 111 dollars, transport compris. L'aide communautaire s'élève à 60 dollars la tonne environ. L'URSS, qui restait dans l'expectative, est enfin venue sur le marché européen, dit-on à Paris, puisqu'elle aurait commandé 1,2 million de tonnes (voire 2 millions) de blé. Marché conclu à 100 dollars la tonne (transport exclu), soit 30 dollars de moins qu'en 1984.

Organismes de placement collectif : harmonisation européenne... pour 1989

Les ministres des finances de la Communauté européenne ont décidé le 28 octobre de coordonner et de libéraliser les législations nationales sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Qualifiée de *« progrès considérable »* par le commissaire européen chargé du marché intérieur, lord Cockfield, cette harmonisation des nouvelles règles communautaires, qui doit entrer en vigueur le 1er octobre 1989, a pour but de rapprocher les conditions de concurrence entre les fonds communs de placement et de mieux protéger les investisseurs. La nouvelle réglementation prévoit que les organismes respectant des règles minimales communes de protection des investisseurs pourront vendre leurs parts dans tous les pays de la CEE.

LA NOUVELLE CONVENTION DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

• Les cotisations sont relevées de 0,38 %
• La CGT ne signera pas

A l'issue de leur sixième séance de négociation, qui s'est étendue sur douze heures avec de très longues suspensions, le CNPF, la CGPME, la CFTC et la CGC ont signé, le 29 octobre à 5 h 30 du matin, un *« protocole d'accord »* sur l'assurance-chômage jetant les bases d'une nouvelle convention pour la période du 1er avril 1986 au 31 décembre 1987. Des mesures sont destinées à assurer la *« transition »* à partir du 1er novembre 1985, avec notamment à cette date une augmentation de 0,38 % de la cotisation, moitié pour les entreprises et moitié pour les salariés.

Au nom de la CGT – qui avait protesté à l'ouverture des discussions, comme la CFDT, contre le *« filtrage »* de ses négociateurs par des CRS, – M. André Deluchat a dénoncé la responsabilité des autres organisations syndicales dans ce *« nouveau bradage des droits des chômeurs »*. M. Spaeth, au nom de la CFDT, s'est félicité que ce texte *« renforce la solidarité »* entre les chômeurs de courte et de longue durée, mais la centrale de M. Maire n'arrêtera sa position qu'après son bureau national des 6 et 7 novembre. FO a entériné dans la matinée du 29 octobre la position de M. Faesch *« favorable »* à la signature.

• **Dans le préambule,** les partenaires sociaux *« se réservent de ne donner leur signature définitive qu'après avoir pris connaissance des possibilités de rééchelonnement de la dette permettant d'alléger la charge financière annuelle »*, qui est actuellement de 2 750 millions de francs, *« et de la ramener à 1,5 milliard »*. L'UNEDIC devait rembourser en sept années 12 milliards de francs contractés en 1984. Le ministre du travail, après une démarche des partenaires sociaux, avait indiqué qu'il était prêt à demander aux banques une suspension de l'amortissement jusqu'à l'expiration de l'actuelle convention au 31 mars 1986 – soit une économie de 1 milliard de francs, – *« sous réserve qu'un plan soit défini »*. Après que les principes de la nouvelle convention auraient été arrêtés, M. Delebarre, au nom du gouvernement, était disposé à examiner *« les possibilités d'un rééchelonnement qui permettra d'alléger la charge financière annuelle »*.

• **La durée d'indemnisation** changera dans les conditions suivantes à partir du 1er octobre 1986 : pour les allocataires dont le contrat est rompu après cinquante ans, et dont la période initiale de versement des allocations varie en fonction de la durée minimale d'activité salariée exigée – entre six et vingt-quatre mois, – l'allocation de base est prolongée de trois mois. Pour les allocataires qui ont moins de cinquante ans lors de la rupture du contrat, l'allocation de base, dont la durée initiale de versement varie de trois à douze mois, est prolongée de deux mois. Mais, pour ces derniers, *« la durée maximale de la prolongation de l'allocation de base est réduite d'un mois »*.

• **Pour le montant des allocations,** le nouveau régime s'appliquera aux salariés dont la fin du contrat du travail prend effet à compter du 1er avril 1986, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle convention. Jusqu'à aujourd'hui, l'allocation de base se décompose en une partie fixe et un pourcentage – 42 % – du salaire antérieur. Au 1er avril 1986, la partie fixe sera de 43,87 F par jour et la partie en pourcentage de 40 %. Comme précédemment, le maximum d'indemnisation pour l'allocation de base ne pourra excéder 75 % du salaire de référence (le maximum, alors de 80 %, avait été diminué lors de la précédente convention). En revanche, la disposition prise précédemment en faveur des cadres est écornée : le seuil minimal d'indemnisation a été ramené de 60 % du salaire antérieur à 57 %. Par *« esprit de solidarité »*, la CGC a accepté que la *« surcotisation »* acquittée par les cadres à partir du plafond de la Sécurité sociale soit maintenue à son taux actuel de 0,50 %. Le montant minimal de l'allocation de base journalière ne peut être inférieur à 104,55 F au 1er octobre 1985. Le salaire de référence et la partie fixe de l'allocation de base ne connaîtront aucune revalorisation avant le 1er octobre 1986. Il n'y aura rien au 1er avril...

• **La hausse des cotisations :** le CNPF, qui subordonnait une majoration des cotisations au préalable d'un plan d'économies, avait retenu comme hypothèse une hausse de 0,25 %. Au fil de la négociation, il est passé à 0,35 %, puis 0,36 % et enfin 0,38 %. A compter du 1er novembre 1985, la contribution au régime d'assurance-chômage passera de 4,20 % à 4,58 %, répartie équitablement entre les employeurs (+ 0,19 % soit au total 3,07 %) et les salariés (+ 0,19 %, soit au total 1,51 %). Dans le protocole d'accord du 18 juillet dernier, qui avait conduit à une hausse de 0,2 % pour les seuls salariés, les signataires avaient convenu que *« dans le cadre de la convention en vigueur, la répartition de la cotisation chômage ajustée serait de deux tiers pour les entreprises et de un tiers pour les salariés. La perspective d'atteindre progressivement la parité de la répartition de la contribution sera examinée à l'occasion de la négociation de la nouvelle convention »*.

Or, dans cette nouvelle convention, si on se rapproche de la répartition 2/3-1/3, la perspective 50-50 reste encore très éloignée. Le protocole du 29 octobre souligne que *« cette majoration* [de 0,38 %] *est répartie exceptionnellement à parts égales entre employeurs et salariés pour la durée de la présente convention »*, les dispositions arrêtées en juillet dernier devant prendre leur effet lors de la future convention en 1988. Avec la hausse du 1er novembre, la répartition de la cotisation s'établit ainsi : 67,03 % pour les entreprises (au lieu de 72 % avant juillet 1985) et 32,97 % pour les salariés (au lieu de 28 %).

• **La « période transitoire » :** les allocataires en cours d'indemnisation au 1er avril 1986 ou *« dont la fin du contrat de travail a pris effet antérieurement à cette date continueront de recevoir les prestations du régime antérieur* [dans les conditions suivantes] : *« Les allocataires en cours au 1er avril 1986 auxquels des droits ont été notifiés pour une fin de contrat de travail antérieure à cette date sont pris en charge par le nouveau régime jusqu'à l'expiration des droits notifiés et au plus tard jusqu'au 30 septembre 1986. A l'expiration de la période notifiée, et au plus tard à l'échéance du 30 septembre 1986, un examen sera fait de la situation de chaque intéressé au regard du nouveau régime. Si l'intéressé répond aux conditions du nouveau régime, il est pris en charge par ce régime dans la limite de la durée maximale d'indemnisation du nouveau régime diminuée des durées honorées dans le régime antérieur. Si l'intéressé ne répond pas aux conditions, il est transféré, sous réserve qu'il remplisse les conditions nécessaires, au régime de solidarité »*, ce dernier étant pris en charge par le budget de l'Etat.

• **Durée de la convention :** la nouvelle convention est conclue pour la période du 1er avril 1986 au 31 décembre 1987. Avant la fin de 1986, les partenaires sociaux dresseront un bilan de la convention pour *« assurer la continuité du régime d'assurance »*. Un projet de règlement du nouveau régime d'assurance-chômage prévu par le protocole du 29 octobre sera présenté par les services de l'UNEDIC pour le 15 novembre prochain.

M. MAIRE ET L'« ARSENAL MYTHOLOGIQUE D'HIER »

La grève n'est plus ce qu'elle était

M. Edmond Maire s'en est pris, le 28 octobre en présentant à la presse les travaux du conseil national de sa centrale, à un nouveau tabou du syndicalisme – et de taille, – la grève. Le secrétaire général de la CFDT a d'abord réglé son compte à la récente journée nationale d'action de la CGT, qui a donné *« une image du syndicalisme d'avant-hier »* et confirmé l'isolement de la confédération de M. Krasucki enfermée dans un *« encerclement dépressif »*. Le jour de ce mouvement, M. Albert Mercier, secrétaire national de la CFDT, avait ouvert les travaux du conseil national en mettant les pieds dans le plat : *« le rapport de la grève a changé »*, a-t-il lancé en soulignant que la *« grève est impopulaire »* car elle apparaît comme mettant les entreprises en difficulté et au bout du compte menaçant l'emploi.

Commentant devant la presse ce rapport, M. Maire a explicité une pensée confédérale qui, a-t-il indiqué, n'a donné lieu à aucune *« critique explicite »* pendant le conseil national : *« La vieille mythologie selon laquelle l'action syndicale c'est la grève, cette mythologie a vécu. Le syndicalisme doit l'abandonner. »* Pour le secrétaire général d'une organisation dont on se souvient qu'elle joua un rôle actif tant en 1968 que dans de grandes grèves comme Lip, *« le plus grand acquis syndical depuis 1968, c'est d'avoir imposé l'économie de la grève »*. Avec l'expression des salariés (voir même les « cercles de qualité » qui suscitent moins de réticence dans la CFDT), l'obligation annuelle de négocier, la reconnaissance du rôle économique des comités d'entreprise, le syndicalisme s'est doté, pour M. Maire, de nouveaux moyens d'intervention et d'efficacité dans l'entreprise en dehors de la grève. Il faut donc *« prendre acte de cette situation et la vivre joyeusement »*.

Pour M. Maire, *« l'horizon est en train de changer pour le syndicalisme »* : il doit changer le contenu du travail et réinsérer l'individu et ses projets dans une action collective. Ramener cette action syndicale à la grève, c'est entretenir la *« morosité »* des salariés à l'heure où les conflits n'ont jamais été à un niveau aussi bas. Il faut donc développer et inventer d'autres actions afin d'obtenir *« un même degré de sensibilisation consciente, de mobilisation en faisant en sorte que les syndicalistes obtiennent des salariés une adhésion à leurs revendications et à leur démarche »*. La CFDT s'est déjà engagée dans cette voie à travers différentes initiatives : une enquête de son association de consommateurs (ASSECO) auprès des usagers de la SNCF, des études de la Fédération des services sur l'ouverture des magasins et de la banque sur les nouvelles technologies, des forums et des journées d'action *« pour montrer ce qui se fait, échanger, s'enrichir »*, *« Turbulences 85 »* avec les jeunes à Angers...

Toute la difficulté pour M. Maire est de faire entrer dans les mœurs ce changement alors que les syndicats eux-mêmes ont habitué l'opinion à confondre grève et action syndicale. Comment par exemple faire *« pression »* sur les employeurs pour aider à l'insertion de 300 000 jeunes ? *« L'action syndicale,* répond M. Maire, *c'est toujours une pression. »* Les syndicats devraient-ils employer les moyens de groupes de pression ? *« Il n'est pas question de s'interdire de faire grève,* a souligné M. Maire, *il restera toujours des cas limites, des incidents de parcours »* où la grève demeurera le seul recours. Même si elle relève de *« l'arsenal mythologique d'hier »*.

M. N.

Demain la ségrégation ?

(Suite de la première page.)

Mais toutes les familles étrangères ne partiront pas, loin de là. Ne serait-ce que parce que beaucoup d'entre elles seraient bien en peine de trouver un point de chute. Aussi bien la mesure envisagée a-t-elle, en filigrane, un deuxième objectif : s'assurer au coût le plus réduit les services de ceux qui resteront, le plus souvent employés aux tâches les plus rebutantes (3).

Au risque de réduire des enfants, pourtant en situation parfaitement régulière, à la misère, voire à la mendicité : il suffit d'imaginer une famille de quatre enfants dont les ressources seraient réduites au seul salaire d'un OS ou à une rente-accident du travail. Quelle scolarité pourront-ils suivre ? Et d'ailleurs, pourquoi les accepter dans nos écoles ? Dans la voie de la ségrégation, on dévale vite la pente, comme on l'a suffisamment vu en d'autres temps, où les gaullistes s'illustraient différemment. Le Front national, lui, franchit allègrement le pas : les enfants étrangers, privés de prestations, n'auraient pas davantage vocation à la gratuité de l'enseignement... A la rue !

– La rue, c'est la délinquance... N'est-il pas à craindre que les enfants et adolescents, dont l'existence même serait ainsi officiellement *niée*, ne réagissent de la pire façon ? Certes, le Club 89, qui semble avoir la plus grande influence sur Jacques Chirac, recommande les solutions répressives les plus musclées (ainsi, l'état de démence de l'accusé au moment de l'infraction ne sera plus pris en considération, etc.) ; seront-elles suffisantes ? On voit ce qui se passe à Dreux. Et, cercle vicieux, chacun devine le surcroît de vocifération que susciterait le surcroît de délinquance !

– D'un point de vue juridique, il est douteux que le Conseil constitutionnel avalise une telle mesure de ségrégation, compte tenu de la rédaction du préambule; douteux aussi qu'elle s'harmonise aisément avec l'évolution du droit international.

Ce qui est certain en revanche, c'est qu'un contre-exemple aussi monumental ferait voler en éclats notre édifice législatif sur le racisme et autres démarches analogues. Depuis 1972, celui qui refuse de fournir un bien ou un service à raison de l'ethnie, la race, la nationalité, la religion de celui qui le requiert s'expose à des sanctions pénales. Mais si la collectivité nationale refuse de verser des prestations familiales aux petits maghrébins ou aux petits Vietnamiens, on ne voit vraiment pas pourquoi on condamnerait l'épicier qui refuserait de les servir ou de servir leurs parents. Tout se tient... ou se défait.

– Enfin, au plan démographique, si l'on veut susciter l'adhésion des immigrés de la deuxième génération aux « valeurs de notre civilisation » et les absorber, mieux vaudrait éviter de mettre préalablement en miettes lesdites valeurs ; mieux vaudrait, dès leur enfance, leur montrer, de la France, un visage moins catastrophique.

On attend avec curiosité les réactions de ceux qui se présentent comme les champions passionnés des droits de l'homme... On attend surtout que les « autorités spirituelles » de ce pays (4) prennent clairement position.

J.-J. DUPEYROUX.

(3) Le Club 89 regrette que l'existence du SMIC conduise les employeurs à payer les mêmes salaires aux Français et aux étrangers...

(4) D'emblée prises à partie et insultées dans le chapitre consacré à l'immigration par l'ouvrage du Club 89 ; ce qui est *leur* faire beaucoup d'honneur. M. Le Pen s'en prend, lui aussi, à « la chienlit morale »...

• **Métallurgie : CGC et CFDT demandent des négociations.** – Les fédérations CGC et CFDT de la métallurgie demandent, chacune de son côté, à l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM, syndicat patronal) l'ouverture de négociations sur l'emploi, la formation, la durée et l'organisation du travail. La FGMM-CFDT souhaite en particulier parvenir à un accord-cadre complétant et améliorant les accords nationaux antérieurs et offrant un éventail de solutions possibles. Elle propose une réduction de deux heures de la durée du travail en échange de l'« annualisation », une formation conversion interne ou externe masive dans les entreprise ayant desproblèmes d'emploi, parallèlement à une négociation sur les changements technologiques. Elle demande une garantie de la prime d'ancienneté sur le bassin d'emploi et la création de délégués interentreprises.

L'accord entre le CNPF et trois syndicats

(Suite de la première page.)

Partant de l'hypothèse, avec rééchelonnement de la dette, d'un déficit de 9,6 milliards pour la période allant jusqu'à la fin 1987, le CNPF misait d'abord sur des économies de l'ordre de 3,5 milliards, en calculant les allocations sur le salaire net au lieu du salaire brut, avant d'accepter une hausse des cotisations de 0,25 %.

Les dirigeants du CNPF ont mis beaucoup d'eau dans leur vin. Les économies ne seront que de 1,9 milliard et il a fallu abandonner le salaire net. Le CNPF a dû consentir 0,38 % de hausse de cotisation, soit 9,685 milliards. Il a ainsi dû transiger avec un de ses « tabous » les plus enracinés dans la culture patronale, celui des charges, si élevées qu'elles ne pouvaient augmenter sans mettre en péril les entreprises et... augmenter le chômage. Il est sorti de ce cercle vicieux en renvoyant à plus tard cette *« révision profonde »* que M. Chotard appelait de ses vœux en juillet dernier. Il a cependant obtenu bien des contreparties de la part des syndicats.

Pour les organisations syndicales en effet, cette négociation était un piège. Ils avaient déjà dû accepter de douloureuses révisions à la baisse des prestations d'assurance-chômage en novembre 1982 et en février 1984, au point de crier partout qu'on avait atteint le seuil du supportable. Ils ne pouvaient, disaient-ils, après avoir accepté d'augmenter la cotisation des seuls salariés en juillet dernier, aller plus loin au risque de se faire désavouer par leurs propres troupes, au sein desquelles il y a une bonne proportion de salariés garantis dans leur emploi.

En admettant une diminution du montant de l'allocation de base (pour un chômeur qui touchait 3 250 francs par mois, la perte sera de 2,15 % assure la CGT) au profit d'une meilleure prise en charge, dans le temps, des chômeurs de longue durée, de plus de cinquante ans notamment, ils ont apporté une double démonstration. Tout d'abord que les « acquis », même en matière de protection sociale, ne sont jamais définitivement intouchables. Et ensuite qu'il était encore possible, en temps de crise, de faire preuve de solidarité. Une action syndicale qui en vaut bien d'autres.

MICHEL NOBLECOURT.

CONJONCTURE

L'endettement du tiers-monde.

• Les grandes banques jugent « constructives » les propositions américaines
• La BRI s'inquiète de l'évolution des marchés financiers

Une centaine de représentants de grandes banques internationales se sont réunis lundi à Washington, sous l'égide de l'Institut de finance internationale que préside M. André de Lattre, ancien sous-gouverneur de la Banque de France. Un porte-parole de l'Institut (organisme créé pour permettre aux banques d'échanger leurs informations sur l'état de l'endettement des pays emprunteurs) a déclaré que les participants ont en général jugé « constructif » le plan que le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a présenté à l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale à Séoul, et qui vise à augmenter d'environ 20 milliards de dollars les prêts bancaires nets aux pays les plus endettés dans les trois ans à venir. Selon M. Baker, les banques américaines devraient fournir 7 milliards et les autres, essentiellement européennes et japonaises, les 13 milliards restants.

Pour sa part, la Banque des règlements internationaux (BRI) fait part dans son rapport trimestriel, rendu public ce mardi et relatif au deuxième trimestre de 1985, de ses inquiétudes. Pour la première fois, ce rapport, outre les chiffres habituels, contient une analyse des transformations en cours des *« structures de financements »* (une telle analyse sera désormais publiée deux fois par an). Les évolutions qu'elle décrit *« peuvent,* selon la BRI, *contenir en germe des problèmes à venir ».*

Le volume d'activité du marché financier international, mesuré globalement, *« a poursuivi sa vigoureuse croissance au premier semestre »,* avec un volume brut des émissions d'obligations et de « notes » (obligations à court terme), des « facilités d'émissions d'effets à moyen terme » (NIF) et des crédits eurobancaires consortieux pour un montant global de 116 milliards de dollars, contre respectivement 71 et 92 milliards pour les premier et second semestres 1984.

La BRI essaye d'estimer à quel volume de financement « nets » correspond ce chiffre, étant donné que beaucoup d'émissions euro-obligataires prennent le relais d'anciens crédits bancaires ; elle aboutit à un chiffre de 70 milliards, égal à celui du deuxième semestre de l'année précédente, et inférieur à celui du premier (80 milliards). Ce qui frappe dans ce total est la place prise par les euroémissions d'obligations et d'autres titres qui s'élèvent à 63 milliards (80,6 milliards en brut contre 48,6 milliards au premier semestre 1984) et le recul des prêts bancaires qui s'élèverait en net à 30 milliards (59,7 en brut contre 76,2 milliards au premier semestre 1984). Au deuxième trimestre de cette année, l'expansion des emprunts bancaires est surtout le fait des pays de l'Est européen, dont l'URSS ; les pays d'Amérique latine n'ont reçu globalement aucun crédit nouveau.

Pour ce qui est l'évolution en cours, voici les cinq sujets d'inquiétude de la BRI : 1) comme les meilleurs emprunteurs ont de plus en plus recours aux marchés internationaux des effets (obligations, etc.), il ne reste plus aux banques que les emprunteurs « à hauts risques » ; 2) de nombreux pays sont exclus des marchés ; 3) les banques, qui avaient augmenté dans un souci de rentabilité leurs opérations « hors bilan », tels précisément que les souscriptions à des euroémissions, voient leurs marges se réduire ; 4) la proportion croissante d'effets négociables dans leurs portefeuilles renforce sans doute leur liquidité, mais pourrait *« leur créer des problèmes dans l'hypothèse d'un resserrement général du crédit »,* autrement dit en cas de hausse des taux d'intérêt (et donc de baisse des titres) ; 5) l'évaluation adéquate des risques est devenue très difficile tant pour les établissements financiers que pour les autorités de contrôle.

La Banque du Japon élève ses taux d'intérêt pour faire baisser le dollar

La Banque du Japon, qui s'était engagée à faire baisser le dollar à Tokyo lors de la fameuse réunion des cinq grands pays industrialisés à New-York, le 22 septembre dernier, a décidé d'utiliser l'arme des taux d'intérêt pour arriver à ses fins. Jusqu'à présent, elle était intervenue assez massivement en vendant des dollars par milliards, ce qui avait eu pour effet de ramener le cours du « billet vert » de 245 yens à 215-216 yens.

A ses yeux, un tel repli était insuffisant : elle vise la plage de 200 à 210 yens. Mais force lui était de constater qu'au niveau de 215 yens une forte résistance à la baisse se manifestait, en dépit de nouvelles interventions, les acheteurs de dollars se montrant pressants.

Il lui fallait donc essayer quelque chose d'autre, d'autant qu'aux Etats-Unis on jugeait insuffisante la remontée du yen, de nature, on le sait, à pénaliser les exportations japonaises et à apaiser les tenants du retour au protectionnisme.

La Banque du Japon a donc mis en application le deuxième volet des accords de New-York, à savoir un relèvement des taux d'intérêt à Tokyo, pour réduire l'écart avec les taux américains, nettement supérieur, et essayer ainsi de réduire les flux de capitaux japonais en direction des Etats-Unis.

Le relèvement a été effectué dès le jeudi 24 octobre sur le seul court terme, ce qui a eu pour effet, néanmoins, une forte chute du cours des obligations japonaises : les opérateurs tablaient, auparavant, sur une réduction du taux d'escompte de la Banque du Japon, en accompagnement du plan de relance de la consommation intérieure, lancé par le gouvernement de M. Nakasone pour favoriser les importations et diminuer l'excédent commercial.

On soupçonne en même temps la Banque du Japon d'avoir discrètement incité les investisseurs japonais à vendre une partie de leur portefeuille américain, ce qui expliquerait la baisse des cours des obligations à la Bourse de New-York.

Le résultat est que le dollar a effectivement repris sa baisse à Tokyo, glissant à 213 yens.

On notera, toutefois, que la décision prise par les autorités monétaires nippones est difficilement compatible avec une relance de l'économie nationale, et, surtout, avec la politique de réduction du déficit budgétaire actuellement en cours. La dette publique de l'Etat japonais est énorme, et toute élévation des taux en accroît le fardeau.

FRANÇOIS RENARD.

AUTOMOBILE

BONNE CONJONCTURE POUR LA SUPERCINQ RENAULT

La sortie de la 500 000e Supercinq des chaînes de l'usine de Flins, un an après le lancement de ce modèle, constitue une *« marque tangible »* du redressement engagé par la régie Renault, a indiqué le 28 octobre Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur qui visitait l'atelier de tôlerie (1 200 personnes, 66 robots).

« La montée en cadence du nouveau modèle a montré que la Régie disposait des atouts techniques et commerciaux nécessaires », a souligné de son côté le président, M. Georges Besse.

Avec 500 000 voitures produites en un an, la petite Renault se situe donc à un bon niveau face à ses rivales Fiat Uno, Golf Volkswagen ou Peugeot 205. Les ventes, qui avaient démarré doucement en France, ont « décollé » depuis quelques mois, et la Supercinq représente 10,4 % du marché français depuis le début 1985, juste derrière la 205, avec 13,4 %.

Tout en soulignant qu'il serait *« dommage de dénationaliser Renault »,* Mme Cresson a reconnu, comme le président Besse, que le constructeur national traversait *« une période difficile »,* impliquant *« efforts et sacrifices de l'ensemble des partenaires ».*

Parlant du renouvellement des modèles, M. Besse a précisé : en 1986, *« Renault aura la gamme la plus jeune d'Europe, et sans doute la plus moderne ».* La Régie s'apprête à lancer dans les prochains mois une nouvelle voiture de milieu de gamme pour remplacer la R-18.

Le même jour, la cinq millionième BX est sortie des usines Citroën de Rennes, et a été offerte à un ouvrier de l'entreprise, gagnant d'un concours interne consacré à la sécurité. La BX, fabriquée à raison de 1 035 exemplaires par jour à Rennes, constitue l'essentiel de la production de l'usine, dont la moitié est destinée à l'exportation dans toute l'Europe.

Aux Etats-Unis, la filiale (à 46,5 %) de Renault, American Motors Corp. (AMC), continue à vivre des jours noirs. Elle a annoncé une perte nette de 19,1 millions de dollars pour le troisième trimestre, portant à 118 millions de dollars ses pertes depuis le début de l'année. L'an dernier, AMC avait enregistré un profit de 2,5 millions de dollars au troisième trimestre et de 15,5 pour toute l'année.

En revanche, Chrysler a annoncé, au moment même où ses ouvriers reprenaient le travail après douze jours de grève, une nouvelle hausse de ses bénéfices nets, qui ont atteint le montant record de 316 millions de dollars au troisième trimestre (+ 20,8 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de la société MATRA, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère le 22 octobre 1985, a pris connaissance des comptes de la Société arrêtés au 30 juin 1985.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1985 s'élève à 2 445 millions de francs contre 2 674 millions de francs pour la période correspondante de 1984. La baisse de recettes sur la première partie de l'année sera compensée au deuxième semestre, l'ensemble de l'exercice devant se traduire par un chiffre d'affaires équivalant à celui de 1984.

Le résultat net s'élève à 32,7 millions de francs après comptabilisation d'un profit de 43,9 MF représentatif d'une créance sur l'Etat en application du régime fiscal de report en arrière des déficits.

Pour l'ensemble de l'exercice 1985, les résultats, aussi bien de la société mère que du groupe, enregistrent par rapport aux prévisions initiales des écarts tantôt positifs (Automation, Automobile), tantôt négatifs (Solex, Informatique, Composants), qui se compensent. L'amélioration des comptes des filiales programmée pour 1985 est donc confirmée. Cependant, conformément à la politique poursuivie et réaffirmée à l'occasion de la dernière assemblée générale, la volonté de réaliser la totalité des opérations de restructurations nécessaires à la bonne évolution du groupe avant la fin de 1985 risque probablement de générer des charges complémentaires qui alourdiraient alors les comptes de l'exercice. Si tel était le cas, les résultats de 1985 pourraient être inférieurs à ceux de 1984.

Locafrance

PROGRESSION DU GROUPE : + 19 %

Les trois premiers trimestres de l'exercice ont été marqués par un nouvel accroissement de l'activité du groupe. Les opérations mises en place par Locafrance ont progressé de 7 % par rapport à la période de référence de l'exercice antérieur ; pour l'ensemble des sociétés du groupe, la progression est beaucoup plus sensible et s'établit à 19 % du fait d'un développement très rapide des filiales de location financière, notamment dans les secteurs de l'informatique et de la bureautique.

Le résultat financier de Locafrance au 30 juin 1985 a atteint 40,8 millions de francs contre 33,5 millions de francs au 30 juin 1984, résultat qui prenait en compte 4,7 millions de francs d'amortissement de frais d'émission d'emprunt obligataire et d'augmentation de capital.

Les résultats financiers de l'exercice devraient permettre une nouvelle progression de la masse distribuée. Rappelons que l'exercice du droit d'option sur les bons de souscription 1985 doit normalement conduire à la création de 200 000 actions nouvelles.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 octobre

Total et CSF en vedette

L'événement lundi, à la Bourse de Paris, a été la hausse de l'action Total (+ 3,8 %), parvenue non loin de ses plus hauts niveaux de l'année, et également de CSF (+ 2,5 %). S'agissant de la compagnie pétrolière, des rumeurs circulaient sur une augmentation du dividende. Quant à la filiale du groupe Thomson, elle a profité de l'effet produit par la prévision d'un résultat de 800 millions de francs pour 1985 (60 F par titre). D'une façon générale, la tendance à la fermeté a persisté et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,70 % environ.

Des valeurs de très bonne qualité ont à nouveau inscrit leurs noms au palmarès de la journée, comme La Redoute, Compagnie bancaire, Midi, Club Méditerranée, Lafarge, Esso. Derechef, les professionnels faisaient état d'assez importants achats en provenance de l'étranger. Le débat Fabius-Chirac faisait l'objet de toutes les conversations. La communauté a été relativement satisfaite que M. Chirac ait marqué des points.

Les certificats d'investissement privilégiés Rhône-Poulenc ont été introduits ce jour à 315 F (310 F offert).

Sur le marché obligataire, la tendance a été assez bien orientée, l'intérêt se portant sur les emprunts d'Etat et sur les TMO à minimum élevé, témoignant que les taux sont orientés à la baisse. Le sentiment était généralement bon, mais les professionnels craignaient le retour à une évolution des cours plus heurtée avec la perspective du lancement de prochains emprunts.

La devise-titre s'est traitée sans changement entre 8,06 F et 8,09 F.

A Londres, le prix de l'or a légèrement progressé : 326,50 F contre 325,40 F.

A Paris, le lingot a reproduit son précédent cours de 85 000 F. D'abord en baisse, le napoléon s'est redressé : 525 F (après 520 F) contre 521 F.

NEW-YORK

Résistant

Grâce à un sursaut intervenu en fin de séance lundi, le marché new-yorkais enregistrait finalement un gain de 3,47 points selon l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, lequel s'est établi à 1 359,99 points. Il semble que ce soit IBM, en progrès, qui ait donné le signal de ce léger rétablissement sans que la société figure pourtant dans la liste des valeurs les plus actives de la séance dominée par Southern (avec plus de 4,4 millions de titres échangés), Continental Edison, Texas Oil Gas, Mobil, US Steel, ATT, Eastern Airlines... pour ne citer que des titres dont le volume d'affaires a dépassé le million d'actions.

Le volume global est toutefois resté en retrait (97,88 millions d'actions lundi contre 101,81 millions à la précédente séance), ce que les opérateurs ont interprété comme le signe d'une grande prudence. Celle-ci se trouve notamment justifiée par la crainte de voir la hausse des taux d'intérêt perceptible au Japon venir « contaminer » les Etats-Unis. On notera au passage que les valeurs nippones cotées à Wall Street (Matsushita, Sony, Hitachi notamment), ont gagné du terrain sous l'effet de la faiblesse du dollar contre le yen.

De fait, lors de la dernière adjudication de bons intervenue lundi, le département du Trésor a vendu pour 7,1 milliards de dollars de bons à trois mois au taux moyen de 7,24 % contre 7,18 % la semaine précédente. Un montant identique d'effets à six mois a trouvé preneur à 7,37 % contre 7,32 % précédemment.

VALEURS	Cours du 25 oct.	Cours du 28 oct.
Alcoa	32 5/8	32 3/8
A.T.T.	20 7/8	20
Boeing	45 3/8	45
Chase Manhattan Bank	58 1/2	58 5/8
Du Pont de Nemours	59 1/8	59
Eastman Kodak	52 5/8	42 3/4
Exxon	53 1/2	54 1/8
Ford	45 3/8	45 1/2
General Electric	58 7/8	58 5/8
General Foods	119 3/4	118 3/4
General Motors	64 5/8	65 1/4
Goodyear	25 7/8	25 7/8
I.B.M.	128 1/8	129 3/8
I.T.T.	35 1/8	34 7/8
Mobil Oil	31	31 1/2
Pfizer	44 7/8	45
Schlumberger	32 7/8	33
Texaco	39	39 3/4
U.A.L. Inc.	47 3/4	45 7/8
Union Carbide	80 3/8	80 3/8
U.S. Steel	28	28 1/8
Westinghouse	41 7/8	41 7/8
Xerox Corp.	48 5/8	48 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LES CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT RHONE-POULENC COTÉS A 315 F. – Introduits le 28 octobre 1985 à la cote officielle, les 3,30 millions de certificats d'investissement privilégiés émis par la société Rhône-Poulenc, mis en vente au prix d'offre minimal de 310 F, ont suscité 3,72 millions de titres demandés, dont 1,58 million à un prix compris entre 330 F et 340 F. Finalement, la Chambre syndicale des agents de change a coté un cours de 315 F.

ADMISSION AU SECOND MARCHÉ DE BORDEAUX DES BISCUITS GARDEIL. – L'admission à la cote des actions de la société biscuits Gardeil est prévue pour le 29 octobre 1985. L'opération, conduite par la Banque Indosuez, la Banque Paribas, la BNP et la charge d'agents de change A. Ferri, B. Ferri, G. Germe, s'effectue sur la base d'un prix qui ne saurait être inférieur à 115 F par action.

PNEUS KLEBER SORT DU ROUGE. – Les pneumatiques Kleber annoncent pour le premier semestre 1985 un bénéfice de 118 millions de francs contre une perte de 103 millions de francs pour la période correspondante de 1984, sur un chiffre d'affaires de 842 millions de francs, en progression de 7,7 % par rapport à l'exercice précédent.

DEGRÉMONT VA ALIMENTER EN EAU UNE CENTRALE THERMIQUE EN INDE. – La société Degrémont, du groupe de la Lyonnaise des eaux, a obtenu un contrat de 24 millions de francs pour l'alimentation en eau de la centrale thermique de Kuth située à Panadhro (Etat du Gujurat). Associée à une société indienne dont le nom n'a pas été précisé, Degrémont devra fournir, clés en main, dans un délai de dix-huit mois, une station dont le coût total est de 36,6 millions de francs.

MANIBEA RÉSISTE A UNE OPA. – La société japonaise Minebea, le plus grand fabricant de roulements à billes de ce pays, en butte à une OPA de deux firmes américaine et britannique (*le Monde* du 29 octobre), a fusionné avec la société de distribution de vêtements Kanemori (dont elle détenait déjà une partie du capital) pour résister à l'offensive.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	25 oct.	28 oct.
Valeurs françaises	115,8	116,4
Valeurs étrangères	93,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 oct.	28 oct.
Indice général	217,2	218,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 octobre .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 oct.	29 oct.
1 dollar (en yens)	213,70	212,67

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 OCTOBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 28/10

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1584	4,5 % 1973	1555 20	1556	1557	+ 0 11
4038	C.N.E. 3 %	4094	4100	4100	+ 0 14
936	B.N.P.	936	936	936	....
177	Elf-Aquitaine	184	183 90	184	....
174	– (certific.)	178	180	179 50	+ 1 98
1220	Epeda-B-Faure	1230	1230	1230	....
205	Ericsson	210	212 20	212 20	+ 1 04
430	Exxon Corp.	430	430	430	....
380	Ford Motors	369	362 50	362 50	– 1 76
165	Free State	167	170	166	– 0 59
70	Gencor	70	70 80	70 50	+ 0 71
485	Gén. Electr.	481	476	476	– 1 03
325	Gén. Belgique	356	344 90	341	– 4 21
540	Gen. Motors	528	520	520	– 1 51
51	Goldfields	52	54 70	54 30	+ 4 42
40	GdMetropolitain	41	40 90	40 90	– 0 24
74	Harmony	75	74	74	– 1 33
28	Hitachi	27 10	27 50	27 55	+ 1 66
765	Hoechst Akt.	773	775	771	– 0 25
2020	Siemens A.G.	1990	1975	1969	– 1 05
137	Sony	143 30	150 60	149 80	+ 4 53
146	T.D.K.	160 50	156 90	156 90	+ 4 25
14	Toshiba Corp.	14 10	14 50	14 40	+ 2 12
900	Unilever	911	916	916	+ 0 54
320	Unit. Techn.	320 60	320	320 50	– 0 03
465	Vaal Reefs	462	466	466	+ 0 86
225	Volvo	238 60	245 90	245 50	+ 2 89
230	West Deep	234	230 10	231	– 1 28
191	West Hold.	195	194	194	– 0 51
390	Xerox Corp.	389 40	390 50	390 50	+ 0 28
1 35	Zambia Corp.	1 44	1 40	1 39	– 3 47

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/10	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 068	8 065	7 700	8 300
ECU	6 742	6 740	....	....
Allemagne (100 DM)	304 960	304 820	294 500	308 500
Belgique (100 F)	15 049	15 044	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 330	270 230	262	277
Danemark (100 krd)	84 050	84 090	79	87
Norvège (100 k)	101 640	101 750	97 500	103 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 479	11 479	11 100	11 800
Grèce (100 drachmes)	5 207	5 206	4 100	5 800
Italie (1 000 lires)	4 521	4 518	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	372	372 100	3 610	3 770
Suède (100 krs)	101 420	101 620	....	....
Autriche (100 sch)	43 410	43 360	96 500	44 400
Espagne (100 pes.)	4 980	4 975	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 915	4 915	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 894	5 904	5 680	6 080
Japon (100 yens)	3 756	3 778	3 630	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/10
Or fin (kilo en barre)	84700	84950
Or fin (en lingot)	85000	85000
Pièce française (20 fr)	521	525
Pièce française (10 fr)	421	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	557
Pièce latine (20 fr)	490	495
Souverain	612	622
Pièce de 20 dollars	3410	3450
Pièce de 10 dollars	1880	1900
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3105	3160
Pièce de 10 florins	507	517
Or Londres	325 65	326 50
Or Zurich	326	327
Or Hongkong	325 95	327 25
Argent Londres	6 16	6 15

Le Monde

La femme d'Andreï Sakharov serait autorisée à se rendre en Occident

Selon le quotidien ouest allemand *Bild Zeitung*, Mme Elena Bonner, épouse du physicien soviétique Andreï Sakharov, a été autorisée à se rendre « *immédiatement* » en Occident pour y suivre un traitement médical. Le quotidien à grand tirage, qui a déjà bénéficié à plusieurs reprises de « confidences » d'intermédiaires habituels du KGB, cite des « *sources dignes de foi* » à Moscou. Sur place, le « journaliste » soviétique Victor Louis a confirmé ce mardi matin cette information, sans vouloir dire s'il l'avait lui-même transmise à la *Bild Zeitung*. M. Victor Louis, qui est souvent mis à contribution dans ce genre d'affaire, a ajouté qu'à son avis Mme Bonner serait autorisée à sortir d'URSS et qu'il ne s'agirait « *pas seulement d'un billet aller* ».

Mme Bonner souffre des yeux depuis des années et a déjà subi dans le passé une opération en Italie. Elle est assignée à résidence à Gorki, où son mari a été forcé de s'installer dès janvier 1980. Le couple est désormais coupé de tout contact avec le monde extérieur. – *(AP, Reuter, AFP.)*

Relations publiques

Des rumeurs persistantes sur une prochaine autorisation d'émigrer pour un nombre important de juifs d'URSS et, à présent, cette information, venue de toute évidence des Soviétiques eux-mêmes, concernant Mme Sakharov : à quelques semaines du sommet Reagan-Gorbatchev, il devient parfaitement clair que les dirigeants soviétiques sont en train de jouer un gros coup et de se lancer dans une opération de relations publiques qui vise l'opinion, et à travers elle l'administration américaines.

Il est bien sûr trop tôt pour savoir dans quelle mesure ce qui est pour l'instant l'objet de rumeurs ou de confidences dirigées se traduira dans les faits. Mais il semble à peu près certain, désormais, que quelque chose se passera d'ici peu. Les Soviétiques se sont trop avancés à présent, et on voit mal comment ils pourraient se dispenser de faire les gestes attendus.

Des gestes, d'ailleurs remarquablement calculés, puisqu'ils concernent les deux points sur lesquels le grand public occidental, et aussi la presse américaine, sont à la fois le plus abondamment informés et le plus sensibles. Le sort des juifs soviétiques et celui des Sakharov.

Dans les deux cas, les concessions que le Kremlin semble s'apprêter à faire sont non seulement « payantes », mais aussi assez peu coûteuses. C'est Mme Sakharov qu'on autorise à aller se faire soigner en Occident – et pas son mari, symbole dramatiquement isolé d'une dissidence réduite à bien peu de chose par les coups du KGB.

Et le privilège ainsi accordé à une épouse de dissident – aller se faire soigner à l'étranger – ne risque guère de rendre plus populaire cette famille auprès d'un public soviétique, qui doit, lui, se contenter des cliniques locales et qui surtout est constamment entretenu dans l'idée que les dissidents constituent tout simplement le parti de l'étranger.

Quant à une permission de sortie pour les juifs soviétiques qui souhaitent se rendre en Occident, elle a toutes chances d'être interprétée de manière similaire par la masse des citoyens d'URSS, qui n'ont nullement les mêmes possibilités, et le savent.

Ces réserves ne doivent évidemment pas masquer le côté positif des choses : un certain nombre de cas humains vont être réglés conformément au désir des intéressés, et c'est déjà beaucoup. Mais la leçon essentielle de ces deux affaires est sans doute ailleurs. M. Gorbatchev est décidément beaucoup plus habile que ses prédécesseurs à prendre la mesure des Occidentaux, et M. Reagan, à Genève, mais aussi devant le Congrès américain, devra s'accrocher s'il ne veut pas céder de terrain dans des domaines qu'il juge essentiels, en particulier l'Initiative de défense stratégique.

JAN KRAUZE.

En Nouvelle-Calédonie

DES INCONNUS ONT TENTÉ D'INCENDIER LE SIÈGE DU FLNKS A NOUMÉA

De notre correspondant

Nouméa. – Une quinzaine d'inconnus casqués et vêtus de treillis militaires ont essayé de détruire par le feu le siège du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 octobre à Nouméa.

La vieille maison en bois qui abrite également le siège de l'Union calédonienne (UC), principale composante du FLNKS, avait été déjà dans le passé la cible de nombreuses attaques anti-indépendantistes et elle a une fois de plus résisté.

Le commando a commencé à casser portes et fenêtres, et à saccager le rez-de-chaussée du bâtiment où se réunissent habituellement les membres du bureau politique du FLNKS. Puis il a répandu de l'essence et mis le feu. Mais une femme qui dormait dans l'arrière-cour a été reveillée par le bruit et a donné l'alerte. L'incendie a été maîtrisé à l'aide d'un tuyau d'arrosage avant même l'arrivée de la police et des pompiers. Les membres du commando avaient alors disparu.

Cette nouvelle attaque d'un objectif indépendantiste, venant après les provocations délibérées de groupes anti-indépendantistes dans la nuit de vendredi à samedi dernier dans le centre ville de Nouméa, semble être le signe du développement d'une nouvelle stratégie de la tension de la part de la frange la plus dure, parmi ceux qui s'appellent eux-mêmes les « loyalistes ».

(Intérim.)

Sur le vif

Il pleut

Je l'ai mauvaise, aujourd'hui. Je suis d'une humeur de chien. Ça fait des semaines qu'il n'a pas plu sur Paris, et ce matin, à la radio, entre RTL et Europe 1 ils n'ont même pas été fichus de me dire de prendre un parapluie. Moi, quand je sors de chez moi, à 6 h 20, il fait nuit noire. Jusqu'à la station de métro, ça fait une trotte. Et, là, j'avais l'air fin avec mes chaussures claires toutes crottées et mon sac de gym porté à bout de bras au-dessus de ma tête pour me protéger de la pluie.

A quoi ils pensent, les mecs derrière leur micro ? A qui ils croient qu'ils s'adressent comme ça au réveil ? A des gens abrutis de sommeil qui se préparent à aller au boulot après avoir déposé les mômes à la crèche ou chez la nourrice. S'ils trimbalent leur transistor de la cuisine à la salle d'eau, c'est pas tellement pour entendre des plaisanteries vaseuses ou pour répondre à des questions absurdes du genre : « qu'est-ce que c'est qu'un chirmanère et à quoi ça sert ? C'est pour savoir l'heure qu'il est : sors de là, vite fait, tu veux, je suis déjà en retard. Et le temps qu'il fait : faut lui mettre ses bottes au petit, ils ont dit que...

C'est ça qu'on veut savoir : ce qu'il faut mettre, ce qu'il faut prendre, un cache-nez ou un imper. Concrètement, pratiquement. Pas la peine de me donner des précisions chiffrées. Sauf s'il fait – 20°C, de toute façon ça ne me dit rien. 4°C ou 8°C, ça veut dire quoi ? Qu'il fait froid, ou très froid ? Un froid sec, ou un froid humide ? Franchement, c'est pas la mer à boire. Je ne leur demande pas de me dire s'il va pleuvoir. Je leur demande de me dire s'il pleut. Vous me direz, ils ne peuvent pas le savoir, il n'y a pas de fenêtre dans les studios. D'accord, mais, bon, pendant qu'ils passent un disque, ils pourraient quand même sortir dans le couloir et demander à quelqu'un qui vient d'arriver s'il fait beau ou s'il fait mauvais. Parce que, s'il fallait compter sur M. Météo !

CLAUDE SARRAUTE.

L'ENQUÊTE DU SÉNAT SUR TDF

Une machine de guerre contre le monopole de diffusion

Pas de fréquences cachées, pas de gisement inexploité jalousement protégé par l'opacité bureaucratique : la commission d'enquête sénatoriale sur Télédiffusion de France, qui a remis son rapport le 29 octobre, n'apporte pas de révélations fracassantes. Lancée par les sénateurs républicains indépendants, cette machine de guerre contre le projet de loi sur les télévisions privées ne risque pas de remettre en cause l'essentiel des décisions prises le 31 juillet. Reste, sous la plume des sénateurs Charles Pasqua et Jean-Louis Pintat, une bonne analyse des stratégies de TDF dans l'attribution des fréquences et une critique efficace des ambiguïtés d'un monopole.

Dans la première partie, consacrée aux radios locales privées, le rapport des sénateurs affirme que TDF joue sur les fréquences réservées au développement ultérieur du service public pour satisfaire, avec parcimonie, les demandeurs privés. Il retrace les volte-face successives de l'établissement depuis 1981, pour en suggérer une interprétation. TDF aurait d'abord imposé aux stations locales une puissance de 500 watts, puis laissé se construire des émetteurs beaucoup plus puissants et, enfin, agité le spectre d'un brouillage de la navigation aérienne pour placer les stations locales devant un seul choix : disparaître ou traiter avec l'établissement public.

Or, affirment les sénateurs sur la foi d'une contre-expertise, ce n'est pas la puissance des radios qui gênent les avions mais le mauvais réglage des émetteurs. Un simple contrôle technique suffit à y remédier. Au prix d'un tour de passe-passe, TDF aurait ainsi réussi à reprendre ce que la loi lui avait refusé : la gestion des émetteurs des radios privées. Devant une Haute Autorité « *impuissante* », concluent les sénateurs, TDF détermine « *à lui seul l'espace de liberté autorisé* » et « *contrôle son utilisation* ».

Le dossier consacré à la télévision est moins croustillant. Toutes les contre-expertises sollicitées par les sénateurs confirment peu ou prou les conclusions du rapport Bredin : il n'y a pas de fréquences pour un cinquième réseau national ; il existe seulement trois fréquences dans un certain nombre de villes. Aller plus loin imposerait une modification longue et coûteuse de tout le réseau français. Veut-on dégager six fréquences sur Paris ? Il faut émettre de Meudon et demander à 80 % des téléspectateurs de changer leurs antennes. Veut-on desservir les dix millions de téléspectateurs de la région parisienne (au lieu des six millions prévus aujourd'hui) ? Il faut réaménager les émetteurs périphériques en brouillant les émissions du service public pour un million de Parisiens.

A court terme, la marge de manœuvre est pratiquement nulle. Selon le rapport, il faut attendre, pour améliorer la situation, que tous les Français aient des téléviseurs modernes plus sélectifs, que le câblage permette de supprimer certaines zones d'ombre, que le satellite libère des fréquences au sol.

En attendant, les sénateurs se contentent de souhaiter une réforme des procédures d'attribution des fréquences. Un comité interministériel devrait définir une politique et dégager des priorités entre les différents utilisateurs. Une « *autorité indépendante* » donnerait toute la publicité aux informations techniques de base, puis mènerait des procédures d'attribution publiques et contradictoires. Cette même « autorité » devrait s'assurer la tutelle de TDF en nommant son président. Enfin, les télévisions privées ne seraient plus obligées de passer par l'établissement public pour leur diffusion.

Cepenant, le rapport de la commission d'enquête nous laisse un peu sur notre faim et semble avoir ignoré le fonds du dossier. Ainsi, le texte n'évoque jamais les enjeux industriels liés à la diffusion des nouvelles télévisions.

A qui profite le monopole de TDF si ce n'est à Thomson qui fabrique les émetteurs que lui commande l'établissement public ? Comment réagira la première entreprise électronique française si un abandon du monopole de diffusion permet à des concurrents étrangers de lui disputer un marché jusque-là protégé ? Faut-il demander aux Français d'acheter de nouvelles antennes alors qu'on s'apprête à leur vendre, dans moins d'un an, les paraboles du satellite et les prises du câble ? Faut-il demander aux industriels de l'électronique de construire des téléviseurs plus sélectifs alors que la stéréophonie, la haute définition, sont les véritables enjeux des années qui viennent ?

Les réponses à toutes ces questions sont pourtant essentielles pour la survie de l'électronique grand public française confrontées à une redoutable concurrence internationale.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

La consommation des ménages en biens manufacturés a été plus forte que prévu

La reprise de la consommation des ménages depuis le début de l'année en biens manufacturés est beaucoup plus forte que prévu. Cette constatation a amené l'INSEE à réviser sa note de conjoncture de juillet dernier avant la publication de celle de décembre. Une démarche inhabituelle qui permet de remettre en perspective les résultats attendus pour la fin de 1985.

L'Institut national de la statistique s'attend à une croissance de la consommation totale de 2 points pour 1985. La production industrielle, qui avait marqué le pas en début d'année, retrouverait une croissance de l'ordre de 1 % par trimestre sur la seconde moitié de l'année. L'augmentation de la demande intérieure (qui concerne les biens durables, et notamment l'automobile) a provoqué une accélération des importations d'autant plus forte que les chefs d'entreprise ont tardé à croire à la reprise. L'évolution des échanges extérieurs en produits manufacturés s'en est trouvée quelque peu dégradée. L'ajustement de l'offre à la demande ne s'étant pas fait à temps, les importations de biens manufacturés ont progressé au troisième trimestre, tandis que les exportations diminuaient, les industriels français ayant tendance à se porter en priorité sur le marché intérieur en cas de reprise. Si au quatrième trimestre l'appareil productif se montre capable de répondre à une activité plus soutenue, on pourrait assister à un rééquilibrage de nos échanges industriels. Les pertes de parts de marché n'en resteraient pas moins sensibles en moyenne sur l'année. Seule la baisse du dollar, de l'ordre de 10 %, en allégeant la facture énergégique, permettrait de maintenir les perspectives d'un déficit commercial d'environ 20 milliards de francs.

L'INSEE s'interroge sur les raisons qui ont poussé les ménages à accroître leur consommation alors que l'augmentation du pouvoir d'achat de leur revenu disponible est très faible au premier semestre (après, il est vrai, un recul de 0,7 % en 1983 et encore en 1984). Ils n'y sont parvenus qu'en tirant sur leur épargne, dont le taux a fortement baissé (11,9 % au premier et au deuxième trimestre 1985 contre une moyenne de 13,4 % en 1984). On peut voir deux explications à cette baisse imprévue, selon l'Institut, de la conjoncture : une anticipation sur les gains de pouvoir d'achat que doivent procurer les allégements fiscaux sur le second semestre (avec en prime le remboursement de l'emprunt obligatoire de juin 1983) ; une réduction transitoire du besoin d'épargne.

Ces allégements fiscaux se combinant avec un ralentissement des prix à la consommation assureraient une progression du pouvoir d'achat des ménages pouvant atteindre 1,5 % à 2 % par trimestre, alors qu'il a baissé de 0,3 % au premier trimestre et augmenté de seulement 0,5 % au deuxième. Les commerçants interrogés en septembre ont confirmé cet optimisme à propos des biens de consommation non alimentaires.

Le ralentissement des prix à la consommation constaté en août et en septembre (dû pour partie à l'abondante production de fruits et légumes et surtout à la baisse des produits pétroliers exprimés en dollars) laisse espérer un taux d'inflation égal à 5 % de décembre 1984 à décembre 1985.

F. S.

Le championnat du monde d'échecs

KASPAROV PREND SON DERNIER TIME OUT

Surprise à Moscou : Garry Kasparov a pris, ce mardi, le dernier des trois *time out* (temps de repos) auquel il avait droit, et la vingt et unième partie a été, de ce fait, reportée au jeudi 31 octobre. Maladie, fatigue ou tactique, aucune raison n'a été donnée pour expliquer le geste du challenger qui, à quatre parties de la fin du match, mène par 11 à 9, et n'a plus qu'un point et demi à marquer pour devenir champion du monde. Karpov, de son côté, peut encore prendre un *time out*.

Le Tournoi des candidats

LES NOIRS JOUENT ET GAGNENT

Superbe Tournoi des candidats. A trois rondes de sa conclusion, dix joueurs se tiennent en 1 point et demi.

La journée de lundi, consacrée aux ajournées, a permis à Spassky de poursuivre sa remontée. Après quatre ajournements et plus de huit heures de jeu il a battu, avec les noirs, Vaganian, lequel, a, toujours avec les noirs, remporté ses deux autres ajournées, dont une contre l'invaincu Youssoupov. Un exploit. Kortchnoï a mis plus de onze heures avant de vaincre, avec les noirs encore, Seirawan.

Mais la surprise est venue de Smyslov qui, avec les noirs, a pris le meilleur sur son compatriote Beliavsky, troisième joueur mondial. A Montpellier, lundi, c'était : les noirs jouent et gagnent.

PARTIES AJOURNÉES

6e ronde : Vaganian-Spassky, 0-1 (73).

10e ronde : Portisch-Vaganian, 0-1 (68) ; Seirawan-Kortchnoï, 0-1 (82).

11e ronde : Timman-Youssoupov, 0,5-0,5 (76) ; Short-Sokolov, 0,5-0,5 (74) ; Beliavsky-Smyslov, 0-1 (57).

12e ronde : Youssoupov-Vaganian, 01 (68).

CLASSEMENT

1. Tal, Timman et Youssoupov (URSS), 7,5 ; 4. Portisch, Sokolov, Spassky et Vaganian, 6,5 ; 8. Beliavsky, Smyslov et Tchernine (URSS), 6 ; 11. Kortchnoï, Nogueiras et Short, 5,5 ; 14. Seirawan, 5 ; 15. Ribli, 4,5 ; 16. Spraggett, 3,5.

LA FIN DU « CONTRAT JOBERT » ?

Elf et Total concluent de nouveaux accords avec l'Arabie saoudite

Est-ce la fin du célèbre contrat « Jobert » ? Les deux compagnies françaises, Elf et CFP-Total, ont conclu avec l'Arabie saoudite deux nouveaux accords de fourniture de pétrole brut à des prix de « netback », c'est-à-dire basés sur les cours des produits raffinés sur le marché libre. Valables six mois, à compter du 1er novembre, ils prévoient l'achat par les deux groupes de 25 000 barils/jour de brut chacun, soit au total l'équivalent de 2,5 millions de tonnes sur une base annuelle. Officiellement, la signature de ces nouveaux accords, sur des bases purement commerciales, est totalement indépendante des discussions engagées entre les deux groupes français et Ryad au sujet du contrat triennal de fourniture de pétrole liant depuis plus de dix ans les deux pays, qui vient à échéance à la fin de l'année.

Dit « contrat Jobert », il avait été conclu pour la première fois à la fin de 1973, juste après le premier choc pétrolier, et constamment reconduit depuis. Les quantités livrées n'ont toutefois cessé de diminuer, passant de 12 millions de tonnes/an au maximum à 3 millions de tonnes/an depuis 1983. En conséquence, les achats de pétrole saoudien par la France n'ont cessé de baisser : de 46 millions de tonnes en 1981, soit 51 % des importations totales de brut, ils sont tombés à 8,5 millions de tonnes (12 % du total) l'an passé, et à seulement 1,36 million au cours du premier semestre 1985, soit moins de 4 % des achats français.

En pratique, on voit mal comment ce contrat pluriannuel pourrait désormais être reconduit en sus des deux nouveaux accords commerciaux à court terme conclus avec Elf et Total. Le gouvernement français souhaite certes accroître les achats de la France à l'Arabie saoudite, afin d'améliorer les relations entre les deux pays. Mais les deux compagnies nationales répugnent à s'engager à long terme dans des contrats aux prix officiels, à l'heure où l'essentiel de leur approvisionnement se fait sur la base des prix du marché.

De son côté, l'Arabie saoudite ne veut pas s'engager sur la base des cours du marché libre pour des quantités trop importantes et dans des contrats allant au-delà de six mois. La nouvelle stratégie commerciale de Ryad, dont les deux compagnies françaises viennent de profiter, vise à sécuriser, en offrant des prix attractifs, une part de ses débouchés et à reconquérir les marchés occidentaux qui s'étaient depuis trois ans progressivement fermés. Après avoir conclu cet été des contrats en « netback » avec ses principaux clients membres du consortium Aramco (Exxon, Texaco, Mobil et Socal), Ryad vient ainsi de négocier, selon la revue *Middle East Economic Survey*, une nouvelle série d'accords du même type, avec non seulement Elf et Total, mais aussi Ashland, Marathon, Shell et BP. Mais les quantités ainsi écoulées ne représentent qu'un quart à un tiers environ de sa production, et le royaume s'est gardé la possibilité de revoir l'ensemble de ces accords au printemps prochain, au vu de l'évolution du marché pétrolier. On comprend que, dans ces conditions, les compagnies françaises, comme le pays pétrolier, soient peu disposées à s'entendre sur le renouvellement d'un contrat à trois ans, fût-il béni par la puissance publique.

VÉRONIQUE MAURUS.

Le numéro du « Monde » daté 29 octobre 1985 a été tiré à 515 035 exemplaires

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MARDI 29 OCTOBRE
« le Monde » reçoit Huguette Bouchardeau
ministre de l'environnement
avec PHILIPPE BOUCHER

MERCREDI 30 OCTOBRE
Allô « le Monde », préparée par FRANÇOIS KOCH
47-20-52-97
Echecs : le duel de Moscou et le tournoi de Montpellier avec BRUNO DE CAMAS

A B C D E F G

